



Budget 2025

de la ville de Sierre

Approuvé par le Conseil général le 18 décembre 2024

BUDGET DE L'EXERCICE 2025

Le budget 2025 de la ville de Sierre, dont les principaux indicateurs sont repris ci-après, a été approuvé par le Conseil municipal lors de sa séance du 17 septembre 2024. Il a ensuite été soumis au Conseil général qui l'a approuvé lors de sa séance du 18 décembre 2024, sans amendement.

Le plan financier à 4 ans, qui a également été porté à la connaissance du Conseil général, reflète pour sa première année les chiffres du budget 2025.

COMPTE DE RÉSULTATS

Charges financières	-91'227'200
Revenus financiers	+100'136'650
<i>Marge d'autofinancement</i>	<i>8'909'450</i>
Amortissements planifiés	-13'552'000
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-1'210'300
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+2'070'400
<i>Excédent de charges</i>	<i>-3'782'450</i>

COMPTE D'INVESTISSEMENTS

Total des dépenses	+21'451'400
Total des recettes	-2'972'000
<i>Investissements nets</i>	<i>18'479'400</i>

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Marge d'autofinancement	+8'909'450
Investissements nets	-18'479'400
<i>Découvert de financement et recours théorique à l'emprunt</i>	<i>-9'569'950</i>

Sierre, le 19 décembre 2024

TABLE DES MATIERES

MESSAGE INTRODUCTIF	3 - 11
APERÇUS DU COMPTE DE RÉSULTATS ET INVESTISSEMENTS	
Compte de résultats et investissements	12
Compte de résultats échelonné	13
Compte de résultats selon les tâches	14
Compte de résultats selon les natures	15
Compte des investissements selon les tâches	16
Compte des investissements selon les natures	17
STRUCTURE DU PLAN COMPTABLE MCH2	18 - 21
COMPTES DE RÉSULTATS DÉTAILLÉS	22 - 65
COMPTES DES INVESTISSEMENTS DÉTAILLÉS	66 - 76
MESSAGE EXPLICATIF	77 - 116

Budget 2025

Message du Conseil municipal

1. Le budget 2025 de la ville de Sierre

Le budget 2025 est à nouveau déficitaire, mais dans une moindre mesure comparativement à celui de 2024. L'excédent de charges devrait en effet atteindre quelque 3.8 millions, contre 4.2 millions l'année précédente. Ce résultat s'inscrit néanmoins nettement en-deçà de celui réalisé en 2023 (excédent de revenus de CHF 423'000.–), année qui a bénéficié d'une évolution positive de la fiscalité et de gains importants résultant de ventes immobilières.

Si la bonne tenue des recettes fiscales est encore au programme de l'année 2025, ces revenus seront fortement impactés par l'indexation des taux communaux en vue de compenser les effets de la progression à froid et par la prise en compte des effets de la réforme fiscale adoptée en septembre 2024 par le Grand Conseil valaisan. Les impôts ne progressent ainsi « que » de 3.4 millions par rapport au précédent budget (alors qu'ils diminuent de 1.8 million par rapport aux comptes 2023), en raison notamment de l'évolution prévue des impôts prélevés sur le revenu des personnes physiques (+ 2.1 millions par rapport budget 2024).

Le budget bénéficie, cette année encore, de l'allègement des charges en lien avec le financement de l'enseignement tertiaire par les communes sièges. Une économie nette de 900'000 francs est attendue.

Alors que certains éléments viennent accroître les perspectives de résultat, d'autres les péjorent fortement.

La participation communale au salaire des enseignants prend l'ascenseur. La hausse cumulée pour les écoles primaires, les cycles d'orientation et l'enseignement spécialisé dépasse les CHF 800'000.–. Cet accroissement résulte principalement de la modification de la loi sur le traitement du personnel de la scolarité obligatoire et de l'enseignement secondaire, induisant une augmentation du nombre d'enseignants et, *de facto*, de leur masse salariale.

S'agissant des recettes nettes en lien avec les aménagements de production, si elles demeurent à un niveau élevé (6 millions), elles devraient néanmoins s'inscrire en léger recul par rapport aux prévisions 2024 (- CHF 800'000.–).

La dotation au fonds Energie et climat se poursuit. Mis sur pied en 2023 pour permettre de conduire des actions en faveur des énergies renouvelables et du climat, dans un contexte de manifestations récurrentes du dérèglement climatique, il sera doté de 1 million en 2025 (contre 1.5 million en 2024).

Quant aux coûts liés à la santé et à la prévoyance sociale, budgétés à plus de 17 millions (16.7 millions au budget 2024 et 15.3 millions au bouclage 2023), ils continuent leur progression. Ces dépenses échappent, pour la grande majorité, au contrôle communal.

Enfin, les amortissements subissent une augmentation de presque 1 million qui rend compte du niveau élevé des investissements prévus en 2025. Au chapitre de ces derniers, on peut citer : 4.5 millions pour la poursuite de la rénovation de l'école de Borzuat, 1.9 million pour l'assainissement du viaduc de Noës et divers autres aménagements de routes, 1.1 million pour le projet de réaménagement de l'avenue Max-Huber, 1 million pour la participation aux frais de construction des serres du centre horticole de Sion et près de 1 million pour l'équipement complémentaire du service du feu, en réponse notamment à la récente crue du Rhône. Ces

investissements représentent 44 % des CHF 21'451'400.– d'investissements bruts budgétés pour l'année 2025.

Le budget 2025 boucle ainsi sur une marge d'autofinancement de CHF 8'909'450.– en retrait de CHF 315'000.– par rapport à 2024.

2. Variations majeures du compte de résultat

2.1. Comparaison avec le budget 2024 (en francs)

Les variations majeures, entre le budget 2025 et 2024, concernent essentiellement les comptes suivants (les chiffres négatifs correspondent à des écarts défavorables).

1500.3010.00	Traitements Service du feu		-117'000
2120.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	-561'530	
2130.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	-230'600	-792'130
2730.3631.00	Ecoles cantonales du degré tertiaire	1'009'100	
2730.4632.00	Part communes district aux frais HES	-114'600	894'500
3420.3101.00	Végétaux, engrais et divers		-181'000
3500.3632.00	Subvention paroisses catholiques		-132'400
4120.3634.00	Soins en EMS (part. communale)		-100'000
4210.3632.00	Participation au Centre médico-social régional		-215'000
5230.3631.00	Institutions pour handicapés		116'900
5451.3130.00	Gestion dossiers et administration COR		-220'350
6220.3631.00	Participation transports publics régionaux		-158'000
6230.3130.01	Transports publics, Bus sierrois		-144'000
7200.3632.00	STEP de Noës	-700'000	
7200.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	637'350	-62'650
7300.3300.30	Amortissement infrastructures déchets	-271'000	
7300.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	499'950	228'950
7690.3132.01	Surveillance et assainissement		-100'000
7690.3511.00	Dotation fonds Energie et Climat		500'000
8710.3120.00	Frais d'exploitation des aménagements de production	-795'500	
8710.4250.00	Recettes d'aménagements de production	-104'000	
8710.4451.00	Energie restitution FM Gouggra SA	159'400	-740'100
8710.4451.06	Dividende Sogaval SA		-400'000
9100.4000.00	Impôt sur le revenu	2'100'000	
9100.4001.00	Impôt sur la fortune	100'000	
9100.4002.00	Impôt prélevé à la source	200'000	2'400'000
9100.4023.00	Droits de mutations		135'000
9110.4010.00	Impôt sur le bénéfice		700'000
9300.4621.10	Péréquation financière		136'000
9631.4430.00	Locations et DSDP (sauf parkings)		165'000
9900.3300.10	Amortissement, Routes et voies de communication	-343'000	
9900.3300.40	Amortissement, Terrains bâtis	299'000	
9900.3300.60	Amortissement, Biens mobiliers	-425'000	
9900.3660.20	Amortissement, Subv. d'investissement	-298'000	-767'000
	Total		1'146'720

2.2. Comparaison avec les comptes 2023 (en francs)

Les variations majeures, entre le budget 2025 et les comptes 2023, concernent essentiellement les comptes suivants (les chiffres négatifs correspondent à des écarts défavorables).

0220.3010.00	Traitements Services centraux		-176'527
0220.4309.00	Autres recettes		-119'307
0221.3153.01	Licences, logiciels et programmation		-210'794
0222.3010.00	Traitements Edilité et urbanisme		-136'204
0222.4210.00	Permis de construire		-100'882
1110.3632.00	Participation PRVC		-382'817
1500.3010.00	Traitements Service du feu		-164'845
2120.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	-534'375	
2130.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	-249'092	-783'467
2130.4612.00	Frais d'écolage		102'888
2730.3631.00	Ecoles cantonales du degré tertiaire	2'051'445	
2730.4632.00	Part communes district aux frais HES	-165'042	1'886'403
3290.3636.02	Festivals		-100'000
3320.4451.00	Dividende Télévision Sierre SA		-250'455
3410.3636.02	Evénements sportifs ponctuels		100'000
3420.3101.00	Végétaux, engrais et divers		-176'276
4120.3634.00	Soins en EMS (part. communale)		-169'567
4210.3632.00	Participation au Centre médico-social régional		-377'381
5230.3631.00	Institutions pour handicapés		-156'537
5450.3632.00	Crèche - UAPE		-428'963
5451.3130.00	Gestion dossiers et administration COR		-402'798
6130.3631.00	Participation entretien routes cantonales		384'468
6150.3010.00	Traitements Travaux publics		-209'849
6220.3631.00	Participation transports publics régionaux		-150'184
6230.3130.01	Transports publics, Bus sierrois		-367'883
7100.3143.00	Exploitation, entretien et réparation	-181'796	
7100.3510.00	Attribution au fonds	-193'243	
7100.4250.00	Ventes d'eau	310'632	-64'408
7200.3632.00	STEP de Noës	-642'692	
7200.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	680'445	37'752
7300.3300.30	Amortissement infrastructures déchets	-170'402	
7300.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	306'258	135'856
7690.3132.01	Surveillance et assainissement		2'596'446
8710.3120.00	Frais d'exploitation des aménagements de production	-134'812	
8710.4250.00	Recettes d'aménagements de production	784'266	
8710.4451.00	Energie restitution FM Gougra SA	317'891	967'345
8710.4451.06	Dividende Sogaval SA		-400'000
8710.4451.07	Dividende Oiken		-391'270
9100.4000.00	Impôt sur le revenu	624'852	
9100.4001.00	Impôt sur la fortune	367'455	
9100.4002.00	Impôt prélevé à la source	-1'587'390	
9100.4024.00	Impôt sur successions et donations	-207'800	-802'882
9110.4010.00	Impôt sur le bénéfice	-897'542	
9110.4011.00	Impôt sur le capital	-146'442	-1'043'984

9300.4621.10	Péréquation financière		213'837
9631.3431.00	Entretien bâtiments du patrimoine financier		197'999
9631.4260.00	Remboursements et participations de tiers		-365'000
9631.4411.00	Gains nets sur ventes immobilières		-2'704'090
9900.3300.10	Amortissement, Routes et voies de communication	-536'332	
9900.3300.40	Amortissement, Terrains bâtis	131'397	
9900.3300.60	Amortissement, Biens mobiliers	-474'491	
9900.3660.20	Amortissement, Subv. d'investissement	-331'810	-1'211'236
9900.3894.00	Attribution réserve de politique budgétaire	4'459'015	
9900.4511.00	Prélèvement sur fonds du capital propre	-1'759'015	2'700'000
Total			-2'524'611

3. Comptes de résultat par nature

3.1. Comparaison avec budget précédent

	<i>Budget 2025</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Variations</i>	
Revenus	102'207'050	97'304'400	4'902'650	4.80%
Charges	105'989'500	101'469'650	4'519'850	4.26%
Excédent de revenus (charges)	-3'782'450	-4'165'250	382'800	

3.2. Ecarts constatés dans les différentes fonctions, par rapport au précédent budget

0. Administration générale	-385'450
1. Ordre et sécurité publics, défense	-247'350
2. Formation	-258'200
3. Culture, sports et loisirs, églises	-264'150
4. Santé	-335'000
5. Prévoyance sociale	-11'350
6. Transports et télécommunications	-114'800
7. Protection environnement et aménagement territoire	324'650
8. Économie publique	-1'145'100
9. Finances et impôts	2'819'550
Amélioration du résultat	382'800

3.3. Comptes de résultat par nature (en milliers de francs)

Considérés par nature, les charges et revenus devraient évoluer comme mentionné ci-dessous par rapport au budget 2024 et aux comptes 2023.

<i>Charges par nature</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Ecart</i>	<i>Comptes 2023</i>	<i>Ecart</i>
30. Charges de personnel	19'302	18'502	800	18'012	1'290
31. Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	27'915	25'754	2'161	28'579	-664
33. Amortissements du patrimoine administratif	12'273	11'576	697	11'136	1'137
34. Charges financières	1'117	1'145	-29	1'293	-177
35. Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'210	1765.8	-556	1'012	198
36. Charges de transferts	38'049	36'580	1'470	36'713	1'337
38. Charges extraordinaires	0	0	0	4'459	-4'459
39. Imputations internes	6'123	6'148	-24	6'128	-5
Total	105'990	101'470	4'520	107'332	-1'343

<i>Revenus par nature</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Ecart</i>	<i>Comptes 2023</i>	<i>Ecart</i>
40. Revenus fiscaux	55'560	52'120	3'440	57'392	-1'832
41. Patentes et concessions	1'276	1'367	-91	1'211	65
42. Taxes	24'557	24'365	192	24'019	538
43. Revenus divers	92	62	30	217	-125
44. Revenus financiers	6'831	6'855	-24	10'343	-3'511
45. Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	2'070	933	1'137	2'843	-772
46. Revenus de transferts	5'697	5'455	243	5'603	94
49. Imputations internes	6'123	6'148	-24	6'128	-5
Total	102'207	97'304	4'903	107'756	-5'549

4. Charges du personnel

La ventilation des charges du personnel, y compris les charges sociales, se présente comme suit :

	Autorités et commissions		Collaborateurs communaux		Autres charges du personnel		Personnel enseignant non financé par l'Etat		Total	
	<i>en CHF</i>	<i>var. %</i>	<i>en CHF</i>	<i>var. %</i>	<i>en CHF</i>	<i>var. %</i>	<i>en CHF</i>	<i>var. %</i>	<i>en CHF</i>	<i>var. %</i>
2019	695'038		17'999'284		649'594		1'122'277		20'466'192	
2020	618'650	-10.99	14'561'762	-19.10	672'346	3.50	1'103'978	-1.63	16'956'737	-17.15
2021	630'243	1.87	14'335'147	-1.56	684'114	1.75	1'114'137	0.92	16'763'641	-1.14
2022	640'781	1.67	14'867'400	3.71	361'349	-47.18	1'258'095	12.92	17'127'625	2.17
2023	616'299	-3.82	15'680'498	5.47	316'367	-12.45	1'399'113	11.21	18'012'277	5.15
B 2024	652'500	1.84	16'023'600	1.75	332'300	-3.20	1'493'400	16.91	18'501'800	2.73
B 2025	738'350	13.16	16'508'700	3.03	345'000	3.82	1'709'900	14.50	19'301'950	4.32

A noter qu'avec l'entrée en vigueur du nouveau plan comptable MCH2 dès 2022, la ventilation des charges du personnel entre les différentes catégories figurant dans le tableau ci-dessus a été légèrement modifiée. Ceci explique notamment l'importante différence que l'on observe dans la catégorie des *autres charges du personnel*, qui se réduisent de 47.18 % entre les comptes 2021 et les comptes 2022.

Le budget des charges du personnel a été établi sur la base des effectifs suivants :

<i>Services</i>	<i>EPT budgété 2025</i>	<i>EPT effectif 2024</i>	<i>EPT Effectif 2023</i>
Chancellerie - Informatique – Prom. économique	11.20	11.20	9.70
Concierges	5.60	5.60	5.60
Feu (<i>y compris PCi en 2023</i>)	5.50	4.50	7.40
Direction des écoles	9.10	9.10	9.10
Affaires culturelles et sportives	4.30	4.30	3.60
Bibliothèque	5.20	5.05	5.05
Théâtre Les Halles	4.50	4.50	4.50
Piscines municipales	5.20	5.20	4.20
Patinoires	2.40	2.40	2.40
Finances	2.40	2.40	2.40
Contributions – Cadastre – Contrôle habitants	9.90	9.90	9.50
Total administration	65.30	64.15	63.45
Administration services techniques	17.20	17.20	15.50
Parcs & jardins	14.00	14.00	14.00
Voirie	32.00	32.00	32.00
Total services techniques	63.20	63.20	61.50
Total général	128.50	127.35	124.95

* EPT= poste équivalent à un emploi à plein temps

En matière de personnel, les modifications suivantes ont été décidées entre l'effectif 2024 et le budget 2025 :

- augmentation de 1.0 EPT au service du feu,
- augmentation de 0.15 EPT au service culture, sport & intégration,

L'administration communale emploie deux stagiaires MPE et cinq apprentis, non compris dans l'effectif indiqué ci-dessus. Le personnel payé à l'heure (personnel de nettoyage et auxiliaires) n'est pas non plus compris dans l'effectif EPT.

5. Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement se présente de la manière suivante :

Revenus financiers	100'136'650
Charges financières	91'227'200
Marge d'autofinancement	8'909'450

En ce qui concerne l'évolution de la couverture des investissements par les marges d'autofinancement, la situation est la suivante :

<i>Année</i>	<i>Marge d'autofinancement</i>	<i>Investissements nets</i>	<i>Taux de couverture (en %)</i>
2021	6'892'329	9'986'236	69.02
2022	11'435'891	9'256'408	123.55
2023	15'134'907	13'639'721	110.96
BU 2024	9'224'450	16'255'500	56.75
BU 2025	8'909'450	18'479'400	48.21

6. Comptes d'investissements

Les principaux investissements prévus en 2025 se rapportent aux objets suivants :

Grande barre Borzuat	4'500'000
Réseau d'eau	1'199'500
Avenue Max-Huber	1'100'000
Divers aménagements de routes	1'080'000
Serres	1'000'000
Camion à ordures	885'000
Viaduc de Noës, assainissement	800'000
Réfection CO Liddes	720'000
Eclairage public	700'000
Evacuation générale des eaux	700'000
Total	12'684'500

Ces investissements représentent 59 % des investissements bruts.

7. Evolution des engagements et de l'excédent au bilan (fortune)

Sur la base des comptes de fonctionnement et d'investissement budgétés pour les années 2024 et 2025, il apparaît que les engagements ainsi que le capital propre de la commune vont théoriquement évoluer comme suit :

7.1. Engagements

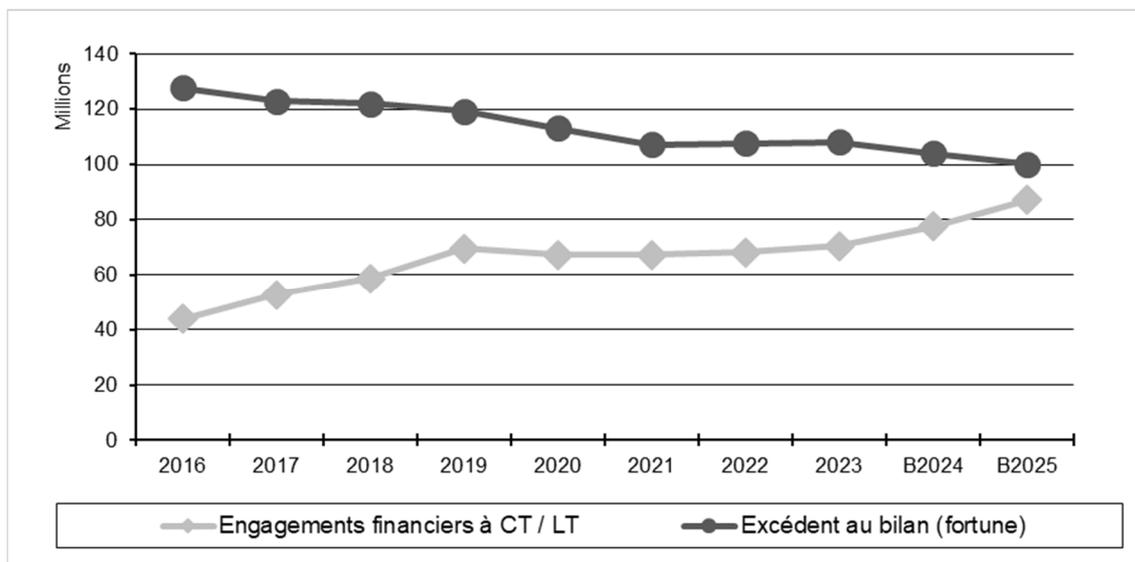
Capitaux de tiers au 31.12.2023	96'997'869
Découvert de financement 2024 budgété	7'031'050
Découvert de financement 2025 budgété	9'569'950
Capitaux de tiers projetés au 31.12.2025	113'598'869

7.2. Excédent du bilan (fortune)

Excédent du bilan au 31.12.2023	108'085'228
Résultat 2024 budgété	-4'165'250
Résultat 2025 budgété	-3'782'450
Excédent du bilan projeté au 31.12.2025	100'137'528

7.3. Evolution historique des engagements financiers à courts/longs termes et de l'excédent au bilan (fortune)

Malgré le changement de plan comptable, les rubriques considérées dans le tableau ci-dessous demeurent pleinement comparables (comptes 0000.201, 0000.206 et 0000.299), ce qui permet de renseigner le lecteur sur l'évolution durant les 10 dernières années de deux paramètres importants.



8. Conclusion

Une fois encore, le budget présente un résultat dans les chiffres rouges. Si la maîtrise des dépenses reste une priorité, il faut composer avec nombre d'impondérables qui plombent régulièrement les finances communales : adaptations légales qui impactent négativement les recettes et les dépenses, maintien à un haut niveau, voire augmentation, des charges dites « obligatoires » sur lesquelles la ville n'a pas de contrôle ou encore conséquences des aléas naturels et climatiques. Et, précisons-le, une volonté de l'exécutif de soutenir ses acteurs locaux et de maintenir des prestations de service public attendues par nos administrés.

L'élaboration de ce budget s'inscrit d'ailleurs dans un contexte particulier. Le dimanche 30 juin 2024, le Rhône inondait une partie de la ville de Sierre : l'entier du quartier d'habitation de Sous-Géronde, les sites industriels et technologiques, le centre d'Itagne, l'autoroute et ses accès ouest, la voie CFF, le centre horticole, la station d'épuration de Noës ainsi que la route cantonale Sierre-Granges étaient sous l'eau.

Ces événements ont inmanquablement eu une incidence sur notre commune, obligeant à des adaptations budgétaires et stratégiques. Néanmoins, l'impact des crues n'a pas pu être intégralement pris en compte dans les chiffres fournis : d'une part, toutes les charges induites sur l'exercice 2025 n'ont pas pu être chiffrées ; d'autre part, il demeure des incertitudes quant à la participation du Canton aux coûts résultant des crues du Rhône. Une information complète sera fournie une fois que les éléments précis seront en possession de notre administration.

Se relever de telles épreuves, reconstruire, demande un investissement en temps et en ressources, mais la volonté de poursuivre le développement de la ville demeure. Le cap est connu : continuer à faire de Sierre une ville agréable, durable et attractive, en favorisant le vivre

ensemble, en offrant des prestations de qualité aux administrés, en s'engageant pour faire face aux défis en lien avec les évolutions climatiques ou encore en initiant des projets de développement ambitieux à l'image de « Condémines 20/30 ».

L'équilibre entre le développement de l'attractivité de la ville et la stricte maîtrise des coûts nécessite de réels arbitrages. Le présent budget en est le résultat.

La municipalité invite le Conseil général à approuver le budget 2025 tel qu'il est présenté, à autoriser le Conseil municipal à contracter les emprunts utiles à la réalisation des tâches exposées dans ce document et à adopter la progression du taux d'indexation des revenus imposables de 158 % à 161 %.


Pierre Berthod
Président


Benoît Emery
Secrétaire municipal

Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
--	----------------	----------------	----------------

Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	89'778'241.08	87'146'850.00	91'227'200.00
Revenus financiers	+ CHF	104'913'148.16	96'371'300.00	100'136'650.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	15'134'907.08	9'224'450.00	8'909'450.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	15'134'907.08	9'224'450.00	8'909'450.00
Amortissements planifiés	- CHF	12'083'029.00	12'557'000.00	13'552'000.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	1'012'056.54	1'765'800.00	1'210'300.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	2'842'712.36	933'100.00	2'070'400.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	4'459'015.13	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	4'165'250.00	3'782'450.00
Excédent de revenus	= CHF	423'518.77	-	-

Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	15'009'560.02	18'485'500.00	21'451'400.00
Recettes	- CHF	1'369'838.95	2'230'000.00	2'972'000.00
Investissements nets	= CHF	13'639'721.07	16'255'500.00	18'479'400.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	15'134'907.08	9'224'450.00	8'909'450.00
Investissements nets	- CHF	13'639'721.07	16'255'500.00	18'479'400.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	7'031'050.00	9'569'950.00
Excédent de financement	= CHF	1'495'186.01	-	-

Compte de résultats échelonné		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	18'012'296.55	18'501'800.00	19'301'950.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	28'579'223.25	25'753'650.00	27'915'100.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	11'135'839.00	11'576'000.00	12'273'000.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	1'012'056.54	1'765'800.00	1'210'300.00
36 Charges de transferts	CHF	36'712'566.76	36'579'700.00	38'049'200.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	95'451'982.10	94'176'950.00	98'749'550.00
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	57'392'300.65	52'120'000.00	55'560'000.00
41 Patentes et concessions	CHF	1'211'114.16	1'366'500.00	1'276'000.00
42 Taxes	CHF	24'018'977.63	24'365'000.00	24'557'200.00
43 Revenus divers	CHF	216'607.15	62'000.00	91'500.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	2'842'712.36	933'100.00	2'070'400.00
46 Revenus de transferts	CHF	5'603'296.14	5'454'700.00	5'697'200.00
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	91'285'008.09	84'301'300.00	89'252'300.00
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-4'166'974.01	-9'875'650.00	-9'497'250.00
34 Charges financières	CHF	1'293'035.24	1'145'000.00	1'116'500.00
44 Revenus financiers	CHF	10'342'543.15	6'855'400.00	6'831'300.00
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	9'049'507.91	5'710'400.00	5'714'800.00
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		4'882'533.90	-4'165'250.00	-3'782'450.00
38 Charges extraordinaires	CHF	4'459'015.13	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-4'459'015.13	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	423'518.77	-4'165'250.00	-3'782'450.00

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	7'239'346.63	828'141.05	7'726'350.00	512'500.00	8'190'800.00	591'500.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	5'580'842.78	2'045'246.46	5'710'000.00	1'469'000.00	6'001'050.00	1'512'700.00
2 Formation	16'261'415.08	2'183'978.39	15'513'150.00	2'364'200.00	15'841'350.00	2'434'200.00
3 Culture, sports et loisirs, église	11'260'381.13	1'718'001.57	11'226'450.00	1'536'500.00	11'518'300.00	1'564'200.00
4 Santé	4'403'425.21	2'797.50	4'610'000.00	2'500.00	4'945'000.00	2'500.00
5 Prévoyance sociale	10'902'792.43	429'442.70	12'092'000.00	370'000.00	12'073'350.00	340'000.00
6 Trafic et télécommunications	10'704'433.52	4'689'229.55	10'570'400.00	4'606'000.00	11'031'700.00	4'952'500.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	14'535'340.66	9'328'619.79	12'502'400.00	9'499'300.00	13'332'800.00	10'654'350.00
8 Economie publique	8'880'293.66	15'368'156.32	8'144'800.00	16'046'800.00	8'961'600.00	15'718'500.00
9 Finances et impôts	17'564'070.65	71'162'247.19	13'374'100.00	60'897'600.00	14'093'550.00	64'436'600.00
Total des charges et des revenus	107'332'341.75	107'755'860.52	101'469'650.00	97'304'400.00	105'989'500.00	102'207'050.00
Excédent de charges		-		4'165'250.00		3'782'450.00
Excédent de revenus	423'518.77		-		-	

Compte de résultats selon les natures

Compte 2023

Budget 2024

Budget 2025

	Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	18'012'296.55		18'501'800.00		19'301'950.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	28'579'223.25		25'753'650.00		27'915'100.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif	11'135'839.00		11'576'000.00		12'273'000.00	
34 Charges financières	1'293'035.24		1'145'000.00		1'116'500.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'012'056.54		1'765'800.00		1'210'300.00	
36 Charges de transferts	36'712'566.76		36'579'700.00		38'049'200.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	4'459'015.13		-		-	
39 Imputations internes	6'128'309.28		6'147'700.00		6'123'450.00	
40 Revenus fiscaux		57'392'300.65		52'120'000.00		55'560'000.00
41 Patentes et concessions		1'211'114.16		1'366'500.00		1'276'000.00
42 Taxes		24'018'977.63		24'365'000.00		24'557'200.00
43 Revenus divers		216'607.15		62'000.00		91'500.00
44 Revenus financiers		10'342'543.15		6'855'400.00		6'831'300.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		2'842'712.36		933'100.00		2'070'400.00
46 Revenus de transferts		5'603'296.14		5'454'700.00		5'697'200.00
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		6'128'309.28		6'147'700.00		6'123'450.00
Total des charges et des revenus	107'332'341.75	107'755'860.52	101'469'650.00	97'304'400.00	105'989'500.00	102'207'050.00
Excédent de charges		-		4'165'250.00		3'782'450.00
Excédent de revenus	423'518.77		-		-	

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1'220'163.19	-	390'000.00	128'000.00	698'000.00	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	495'330.04	-	582'000.00	-	1'145'600.00	-
2 Formation	3'886'421.10	199'916.00	6'257'500.00	768'000.00	6'814'300.00	1'387'000.00
3 Culture, sports et loisirs, église	1'831'848.07	-	1'950'000.00	-	2'682'000.00	121'000.00
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	4'366'456.16	446'400.00	5'455'000.00	350'000.00	6'018'000.00	700'000.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	2'409'341.46	723'522.95	3'531'000.00	984'000.00	4'093'500.00	764'000.00
8 Economie publique	800'000.00	-	320'000.00	-	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	15'009'560.02	1'369'838.95	18'485'500.00	2'230'000.00	21'451'400.00	2'972'000.00
Excédent de dépenses		13'639'721.07		16'255'500.00		18'479'400.00
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	13'373'076.72		16'840'500.00		19'487'400.00	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	238'573.00		250'000.00		250'000.00	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	800'000.00		320'000.00		-	
56 Propres subventions d'investissement	597'910.30		1'075'000.00		1'714'000.00	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		1'369'838.95		2'230'000.00		2'972'000.00
64 Remboursement de prêts		-		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	15'009'560.02	1'369'838.95	18'485'500.00	2'230'000.00	21'451'400.00	2'972'000.00
Excédent de dépenses		13'639'721.07		16'255'500.00		18'479'400.00
Excédent de recettes	-		-		-	

STRUCTURE DU PLAN COMPTABLE MCH2

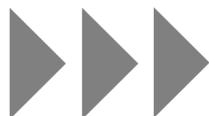
0	ADMINISTRATION GENERALE
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF
011	LEGISLATIF
012	EXECUTIF
02	SERVICES GENERAUX
021	ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS
022	SERVICES TRANSVERSAUX
0220	SERVICES CENTRAUX
0221	INFORMATIQUE
0222	EDILITE, URBANISME, GESTION DES IMMEUBLES
029	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS
0290	HOTEL DE VILLE
0291	DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE
11	SECURITE PUBLIQUE
111	POLICE
12	JUSTICE
120	JUSTICE COMMUNE
121	JUSTICE DISTRICT
122	AUTORITE DE PROTECTION ENFANT ET ADULTE (APEA)
14	QUESTIONS JURIDIQUES
140	QUESTIONS JURIDIQUES
1400	CADASTRE ET REGISTRE FONCIER
1401	POLICE COMMERCE ET PATENTES
1402	CONTROLE DES HABITANTS
1403	NATURALISATION ET INTEGRATION
15	SERVICE DU FEU
150	SERVICE DU FEU
16	DEFENSE
162	DEFENSE CIVILE
1620	PROTECTION CIVILE
1621	ABRIS PUBLICS
2	FORMATION
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE
212	ECOLES PRIMAIRES
213	CYCLES D'ORIENTATION
217	BATIMENTS SCOLAIRES
2171	BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES
2172	BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION
219	AUTRES TACHES SCOLARITE OBLIGATOIRE
22	ECOLES SPECIALISEES
220	ECOLES SPECIALISEES
2200	INSTITUTIONS SPECIALISEES
2201	CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE
23	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE
230	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE
25	ECOLE DE FORMATION GENERALE
251	ECOLE DE MATURITE GYMNASIALE
27	HAUTES ECOLES
273	HAUTES ECOLES SPECIALISEES
28	RECHERCHE
281	RECHERCHE FONDAMENTALE
29	FORMATION, AUTRES
299	FORMATION NON-MENTIONEE AILLEURS

STRUCTURE DU PLAN COMPTABLE MCH2

3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES
31	HERITAGE CULTUREL
311	MUSEES ET ARTS
32	CULTURE, AUTRES
321	BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE
322	MUSIQUE ET THEATRE
3220	<i>SUBSIDES MUSIQUE ET THEATRE</i>
3221	<i>THEATRE LES HALLES</i>
329	AUTRES DEPENSES CULTURELLES
33	MEDIAS
332	MASS MEDIA
34	SPORTS ET LOISIRS
341	SPORTS
3410	<i>SPORTS</i>
3411	<i>PISCINE DE GUILLAMO</i>
3412	<i>BAINS DE GERONDE</i>
3413	<i>PATINOIRES</i>
342	LOISIRS ET ESPACES VERTS
35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES
350	EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
351	EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE
4	SANTE
41	HOPITAUX, HOMES MEDICALISES
412	HOMES MEDICALISES
42	SOINS AMBULATOIRES
421	SOINS AMBULATOIRES
43	PROMOTION DE LA SANTE
433	SERVICE MEDICAL SCOLAIRE
434	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES
49	SANTE PUBLIQUE AUTRE
490	SANTE PUBLIQUE AUTRE
5	PREVOYANCE SOCIALE
52	INVALIDITE
523	FOYERS POUR INVALIDES
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS
532	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS/AI
54	FAMILLE ET JEUNESSE
543	AVANCE ET RECOUVREMENT PENSIONS ALIMENTAIRES
544	PROTECTION DE LA JEUNESSE
545	PRESTATIONS AUX FAMILLES
5450	<i>STRUCTURES PETITE ENFANCE</i>
5451	<i>CURATELLE OFFICIELLE</i>
57	AIDE SOCIALE ET ASILE
572	AIDE SOCIALE
574	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI
579	ASSISTANCE AUTRE
59	AUTRE PREVOYANCE SOCIALE
593	ACTIONS D'ENTRAIDE ETRANGER
6	TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS
61	CIRCULATION ROUTIERE
613	ROUTES CANTONALES
615	ROUTES COMMUNALES
6150	<i>VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES</i>
6151	<i>ECLAIRAGE PUBLIC</i>
616	PARKINGS
62	TRANSPORTS PUBLICS
622	TRAFIC REGIONAL
623	TRAFIC D'AGGLOMERATION
629	AUTRES TRANSPORTS PUBLICS

STRUCTURE DU PLAN COMPTABLE MCH2

7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE
710	APPROVISIONNEMENT EN EAU
720	TRAITEMENT DES EAUX USEES
730	GESTION DES DECHETS
741	COURS D'EAU
745	DANGERS NATURELS
750	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE
7500	<i>PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE</i>
7501	<i>DECHARGE DE MATERIAUX</i>
769	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT
771	CIMETIERES
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
8	ECONOMIE PUBLIQUE
814	AGRICULTURE
820	SYLVICULTURE
840	TOURISME
850	INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE
871	ELECTRICITE
9	FINANCES ET IMPOTS
91	IMPOTS
910	IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES
911	IMPOTS PERSONNES MORALES
93	PEREQUATION FINANCIERE
930	PEREQUATION FINANCIERE
95	PART AUX RECETTES AUTRES
950	QUOTES-PARTS
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE
961	INTERETS
963	IMMEUBLES ET TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER
9630	<i>BATIMENTS ITAGNE</i>
9631	<i>AUTRES BATIMENTS & TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER</i>
969	PATRIMOINE FINANCIER AUTRE
99	POSTES NON VENTILABLES
990	AMORTISSEMENT DU PATRIM. ADMINISTRATIF



Budget 2025
de la ville de Sierre

Comptes de résultats détaillés

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE						
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF						
011	LEGISLATIF						
0110.3000.00	Indemnités des scrutateurs	79	16'000.00	13'000.00		9'108.20	
0110.3000.01	Indemnités du Conseil général	79	72'850.00	40'000.00		35'034.60	
0110.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		8'000.00	6'000.00		230.25	
0110.3053.00	Cotisations assurance accidents					19.90	
0110.3054.00	Cotisations allocations familiales					93.70	
0110.3130.00	Frais de ports votations-élections	79	46'000.00	43'000.00		41'518.70	
011	TOTAL LEGISLATIF		142'850.00	102'000.00		86'005.35	
012	EXECUTIF						
0120.3000.00	Indemnités du Conseil	79	545'000.00	502'000.00		490'727.21	
0120.3000.01	Indemnités des commissions		6'000.00	6'000.00		5'234.55	
0120.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	79	60'000.00	55'000.00		40'114.40	
0120.3052.00	Cotisations caisse de pension		10'000.00	10'000.00		24'054.20	
0120.3055.00	Cotisations indemnités journalières		5'000.00	5'000.00		1'130.35	
0120.3170.00	Dédommagements		18'000.00	18'000.00		18'000.00	
012	TOTAL EXECUTIF		644'000.00	596'000.00		579'260.71	
01	TOTAL LEGISLATIF ET EXECUTIF		786'850.00	698'000.00		665'266.06	
02	SERVICES GENERAUX						
021	ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS						
0210.3010.00	Traitements Finances et contributions		766'700.00	802'300.00		783'454.95	
0210.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		50'000.00	52'500.00		50'372.50	
0210.3052.00	Cotisations caisse de pension		76'800.00	78'500.00		74'827.75	
0210.3053.00	Cotisations assurance accidents		7'500.00	7'750.00		7'260.70	
0210.3054.00	Cotisations allocations familiales		21'300.00	22'300.00		21'179.75	
0210.3055.00	Cotisations indemnités journalières		6'400.00	5'750.00		5'510.65	
0210.3130.00	Taxes du compte postal		23'000.00	30'000.00		21'638.55	
0210.3130.01	Frais de poursuites		160'000.00	160'000.00		149'891.91	

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0210.3132.00	Frais fiduciaire et consultants			26'000.00		26'117.25	
0210.3137.00	Impôts cantonaux	79		290'000.00		255'457.05	
0210.3181.00	Pertes débiteurs divers	79		50'000.00		118'393.30	
0210.4240.00	Prestations pour tiers				18'500.00		18'500.00
0210.4401.01	Frais de rappels et sommations				3'000.00		2'085.10
0210.4611.00	Emoluments travaux de taxation				30'000.00		22'984.00
021	TOTAL ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS			1'477'700.00	51'500.00	1'480'100.00	51'500.00
022	SERVICES TRANSVERSAUX						
0220	SERVICES CENTRAUX						
0220.3010.00	Traitements Services centraux	80		1'295'700.00		1'119'172.70	
0220.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	80		86'000.00		71'155.90	
0220.3052.00	Cotisations caisse de pension			121'500.00		102'339.55	
0220.3053.00	Cotisations assurance accidents	80		12'800.00		10'853.15	
0220.3054.00	Cotisations allocations familiales	80		36'900.00		29'962.10	
0220.3055.00	Cotisations indemnités journalières	80		11'000.00		7'656.65	
0220.3069.00	Dotation spéciale prévoyance prof.			200'000.00		200'000.00	
0220.3090.00	Formation	80		40'000.00		25'881.25	
0220.3099.00	Autres charges du personnel	80		52'800.00		32'340.98	
0220.3100.00	Matériel de bureau, fournitures			9'000.00		7'816.00	
0220.3102.00	Imprimés, publications	80		61'000.00		60'663.30	
0220.3103.00	Information et communication	80		100'000.00		111'491.50	
0220.3105.00	Carnotzet			10'000.00		9'400.20	
0220.3110.00	Mobilier et machines	80		29'000.00		2'574.05	
0220.3130.00	Téléphones, ports et taxes			117'000.00		117'637.70	
0220.3130.01	Frais de réception et divers	80		88'000.00		100'459.79	
0220.3130.02	Cotisations et dons			36'300.00		30'870.20	
0220.3132.00	Frais juridiques			60'000.00		58'437.50	
0220.3132.01	Honoraires de consultants	80		60'000.00		79'565.25	
0220.3150.00	Entretien mobilier et machines			3'000.00		1'270.90	
0220.3170.00	Frais de déplacements			6'000.00		4'420.85	
0220.3439.00	Assurances responsabilité civile et divers			16'000.00		14'712.90	
0220.3632.01	Participation Conférence Présidents	80		89'500.00		85'575.00	
0220.3636.00	Subside Noël Union du personnel			6'000.00		6'000.00	
0220.4210.00	Emoluments administratifs				15'000.00		11'794.30
0220.4210.01	Emoluments notaire public				1'000.00		900.00
0220.4250.00	Carnotzet				3'000.00		3'257.00
0220.4260.00	Remboursement et récupération des salaires	80			125'000.00		215'356.05

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0220.4260.01	Participation frais de téléphones						12'817.45
0220.4309.00	Autres recettes	80	50'000.00		20'000.00		169'306.95
0220	TOTAL SERVICES CENTRAUX		194'000.00	2'393'900.00	144'000.00	2'290'257.42	413'431.75
0221	INFORMATIQUE						
0221.3010.00	Traitements Informatique	81	375'400.00	308'050.00		294'369.70	
0221.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	81	24'400.00	20'200.00		19'203.05	
0221.3052.00	Cotisations caisse de pension	81	37'300.00	28'800.00		28'594.75	
0221.3053.00	Cotisations assurance accidents		3'600.00	2'800.00		2'921.60	
0221.3054.00	Cotisations allocations familiales	81	10'300.00	8'200.00		8'110.50	
0221.3055.00	Cotisations indemnités journalières		3'100.00	2'000.00		1'991.20	
0221.3130.00	Taxes téléinformatiques		21'500.00	21'200.00		21'242.65	
0221.3153.00	Entretien équipements informatiques	81	86'000.00	106'800.00		86'768.25	
0221.3153.01	Licences, logiciels et programmation	81	515'250.00	447'200.00		304'456.24	
0221.3170.00	Frais de déplacements		1'000.00	1'000.00		1'175.25	
0221.4260.00	Refacturation informatique		22'500.00		22'000.00		29'526.95
0221	TOTAL INFORMATIQUE		1'077'850.00	946'250.00	22'000.00	768'833.19	29'526.95
0222	EDILITE, URBANISME, GESTION DES IMMEUBLES						
0222.3010.00	Traitements Edilité et urbanisme	81	980'000.00	1'002'000.00		843'795.95	
0222.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	81	63'800.00	65'600.00		54'729.85	
0222.3052.00	Cotisations caisse de pension	81	95'900.00	95'600.00		83'018.80	
0222.3053.00	Cotisations assurance accidents		9'500.00	9'700.00		11'435.40	
0222.3054.00	Cotisations allocations familiales	81	27'200.00	27'850.00		27'224.20	
0222.3055.00	Cotisations indemnités journalières		8'200.00	7'200.00		6'002.25	
0222.3100.00	Matériel de bureau, fournitures		8'500.00	8'000.00		9'691.96	
0222.3102.00	Imprimés, publications		21'200.00	20'800.00		20'797.76	
0222.3110.00	Mobilier et machines		10'000.00	10'000.00		1'537.70	
0222.3130.00	Cotisations		10'500.00	8'000.00		7'414.35	
0222.3130.01	Emoluments cantonaux		60'000.00	60'000.00		61'089.75	
0222.3130.02	Maquettes mises à jour		2'000.00	5'000.00			
0222.3170.00	Frais de déplacements		10'000.00	10'000.00		6'623.30	
0222.4210.00	Permis de construire				172'000.00		278'882.00
0222.4210.01	Emoluments, taxes et divers		10'000.00		10'000.00		8'659.00
0222.4260.00	Remboursement et récupération des salaires		10'000.00		10'000.00		
0222.4260.01	Indemnités pour sinistres et divers		16'500.00		15'000.00		

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0222.4270.00	Amendes édilitaires		36'000.00		36'000.00		3'000.00
0222	TOTAL EDILITE, URBANISME, GESTION DES IMMEUBLES	1'306'800.00	250'500.00	1'329'750.00	243'000.00	1'133'361.27	290'541.00
022	TOTAL SERVICES TRANSVERSAUX	4'932'150.00	467'000.00	4'669'900.00	409'000.00	4'192'451.88	733'499.70
029	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS						
0290	HOTEL DE VILLE						
0290.3010.00	Conciergerie Hôtel de Ville	91'300.00		90'000.00		97'918.20	
0290.3050.00	Cotisations AVS,Al,APG,AC	5'900.00		5'900.00		5'839.55	
0290.3052.00	Cotisations caisse de pension	2'800.00		2'750.00		2'981.50	
0290.3053.00	Cotisations assurance accidents	900.00		900.00		841.05	
0290.3054.00	Cotisations allocations familiales	2'500.00		2'500.00		2'475.30	
0290.3055.00	Cotisations indemnités journalières	750.00		600.00		575.35	
0290.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	10'000.00		10'000.00		9'190.65	
0290.3120.00	Energie Hôtel de Ville	81 112'400.00		97'700.00		114'381.95	
0290.3134.00	Assurances choses	22'000.00		22'000.00		20'220.00	
0290.3137.00	TVA consommation eau	300.00		300.00		310.40	
0290.3137.01	TVA taxes d'assainissement	850.00		800.00		796.84	
0290.3144.00	Entretien bâtiments Hôtel de Ville	81 91'500.00		86'000.00		68'195.85	
0290.3930.00	Consommation eau Hôtel de Ville	11'000.00		11'300.00		8'460.55	
0290.3930.01	Taxes d'assainissement Hôtel de Ville	10'300.00		9'700.00		10'348.60	
0290.4240.00	Prestations pour tiers		18'000.00		16'000.00		17'531.60
0290.4472.00	Locations salles		5'000.00		6'000.00		4'270.00
0290	TOTAL HOTEL DE VILLE	362'500.00	23'000.00	340'450.00	22'000.00	342'535.79	21'801.60
0291	DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS						
0291.3120.00	Energie Divers bâtiments administratifs	45'000.00		52'400.00		42'286.00	
0291.3131.00	Etudes diverses	82 90'000.00		79'000.00		69'162.45	
0291.3134.00	Assurances choses	30'500.00		30'500.00		28'635.00	
0291.3137.00	TVA taxes d'assainissement	1'000.00		900.00		974.70	
0291.3144.00	Entretien divers bâtiments admin.	82 452'500.00		363'500.00		371'271.99	
0291.3930.00	Taxes d'assainissement Divers bâtiments admin.	12'600.00		11'600.00		12'658.40	

Comptes de Résultats			Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0291.4470.00	Redevances publicitaires	82		50'000.00		30'000.00		29'270.65
0291	TOTAL DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS		631'600.00	50'000.00	537'900.00	30'000.00	524'988.54	29'270.65
029	TOTAL IMMEUBLES ADMINISTRATIFS		994'100.00	73'000.00	878'350.00	52'000.00	867'524.33	51'072.25
02	TOTAL SERVICES GENERAUX		7'403'950.00	591'500.00	7'028'350.00	512'500.00	6'574'080.57	828'141.05
0	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE		8'190'800.00	591'500.00	7'726'350.00	512'500.00	7'239'346.63	828'141.05

Comptes de Résultats			Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE							
11	SECURITE PUBLIQUE							
111	POLICE							
1110.3010.00	Patrouilleurs scolaires	83	80'000.00		100'000.00		79'997.65	
1110.3050.00	Charges sociales		6'000.00		7'000.00		8'309.15	
1110.3632.00	Participation PRVC	83	2'874'000.00		2'818'000.00		2'491'183.10	
111	TOTAL POLICE		2'960'000.00		2'925'000.00		2'579'489.90	
11	TOTAL SECURITE PUBLIQUE		2'960'000.00		2'925'000.00		2'579'489.90	
12	JUSTICE							
120	JUSTICE COMMUNE							
1200.3634.00	Juge de commune		12'000.00		12'000.00		9'656.00	
120	TOTAL JUSTICE COMMUNE		12'000.00		12'000.00		9'656.00	
121	JUSTICE DISTRICT							
1210.3010.00	Conciergerie Tribunal		24'500.00		24'000.00		21'807.85	
1210.3050.00	Charges sociales		3'500.00		3'400.00		2'422.95	
1210.3101.00	Produits d'entretien et fournitures		2'000.00		2'000.00		763.50	
1210.3120.00	Energie Tribunal		4'100.00		6'600.00		3'993.45	
1210.3134.00	Assurances choses		300.00		300.00		241.00	
1210.3160.00	Location locaux		171'200.00		171'200.00		170'363.00	
1210.4632.00	Contribution des communes			93'000.00		95'000.00		91'707.00
121	TOTAL JUSTICE DISTRICT		205'600.00	93'000.00	207'500.00	95'000.00	199'591.75	91'707.00
122	AUTORITE DE PROTECTION ENFANT ET ADULTE (APEA)							
1220.3132.00	Mandats curateurs externes	83	100'000.00		115'000.00		67'620.75	
1220.3132.03	Frais juridiques et expertises		80'000.00		80'000.00		3'941.70	

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1220.3631.00	Participation aux frais de l'APEA	135'000.00		135'000.00		127'710.05	
122	TOTAL AUTORITE DE PROTECTION ENFANT ET ADULTE (APE)	315'000.00		330'000.00		199'272.50	
12	TOTAL JUSTICE	532'600.00	93'000.00	549'500.00	95'000.00	408'520.25	91'707.00
14	QUESTIONS JURIDIQUES						
140	QUESTIONS JURIDIQUES						
1400	CADASTRE ET REGISTRE FONCIER						
1400.3000.00	Commissions de taxation	7'500.00		7'500.00		6'592.00	
1400.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC			300.00			
1400.3100.00	Matériel de bureau, imprimés	1'000.00		1'000.00		940.80	
1400.3110.00	Mobilier et machines	500.00		500.00		738.00	
1400.3132.00	Système d'information du territoire	10'000.00		10'000.00		7'856.55	
1400.3132.01	Conservation du cadastre	45'000.00		50'000.00		32'725.40	
1400.3631.01	Participation aux frais de locaux du RF	85'100.00		85'100.00		85'164.40	
1400.4210.00	Emoluments du cadastre		35'000.00		34'000.00		35'360.00
1400.4240.00	Conservation du cadastre, participations diverses		45'000.00		50'000.00		32'725.60
1400	TOTAL CADASTRE ET REGISTRE FONCIER	149'100.00	80'000.00	154'400.00	84'000.00	134'017.15	68'085.60
1401	POLICE COMMERCE ET PATENTES						
1401.3102.00	Publications	3'500.00		4'000.00		2'034.97	
1401.3130.00	Frais organisation foire Ste-Catherine	5'000.00		3'500.00		5'159.15	
1401.3632.00	Frais de gestion et administration	67'500.00		64'700.00		67'620.30	
1401.4210.00	Taxes et redevances établissements publics		30'000.00		30'000.00		26'753.20
1401.4210.01	Foires et marchés		15'000.00		20'000.00		13'683.43
1401.4601.00	Patentes police du commerce		20'000.00		20'000.00		17'704.52
1401	TOTAL POLICE COMMERCE ET PATENTES	76'000.00	65'000.00	72'200.00	70'000.00	74'814.42	58'141.15
1402	CONTROLE DES HABITANTS						
1402.3010.00	Traitements Contrôle habitants	84 280'500.00		267'200.00		246'658.85	
1402.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	84 18'300.00		17'500.00		16'156.25	
1402.3052.00	Cotisations caisse de pension	84 26'500.00		24'750.00		23'598.60	

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1402.3053.00	Cotisations assurance accidents	2'700.00		2'600.00		2'398.00	
1402.3054.00	Cotisations allocations familiales	7'800.00		7'400.00		6'784.85	
1402.3055.00	Cotisations indemnités journalières	2'400.00		1'900.00		1'768.10	
1402.3099.00	Autres charges du personnel	500.00		500.00		500.00	
1402.3100.00	Matériel de bureau, imprimés	4'000.00		4'000.00		2'489.40	
1402.3101.00	Cartes d'identité	30'000.00		30'000.00		27'306.80	
1402.3130.00	Téléphones et taxes	3'000.00		3'000.00		3'695.69	
1402.3150.00	Entretien mobilier et machines	1'000.00		1'000.00		2'736.70	
1402.3170.00	Frais de déplacements	500.00		500.00		290.75	
1402.3611.00	Taxes cantonales permis	120'000.00		112'000.00		163'830.35	
1402.4210.00	Emoluments, taxes et divers		95'000.00		90'000.00		103'414.40
1402.4210.01	Recettes permis		200'000.00		200'000.00		226'683.90
1402.4210.02	Recettes cartes d'identité		42'000.00		42'000.00		37'955.00
1402	TOTAL CONTROLE DES HABITANTS	497'200.00	337'000.00	472'350.00	332'000.00	498'214.34	368'053.30
1403	NATURALISATION ET INTEGRATION						
1403.3130.00	Projets intégration	98'700.00		91'500.00		83'515.96	
1403.3612.00	Frais de gestion naturalisations	20'000.00		20'000.00		10'400.00	
1403.3910.00	Salaires	130'000.00		100'000.00		100'000.00	
1403.4210.00	Emoluments naturalisation et divers		20'000.00		20'000.00		10'400.00
1403.4231.00	Participations diverses		2'000.00		2'000.00		4'626.20
1403.4631.00	Subventions cantonales intégration		95'200.00		94'500.00		112'543.00
1403	TOTAL NATURALISATION ET INTEGRATION	248'700.00	117'200.00	211'500.00	116'500.00	193'915.96	127'569.20
140	TOTAL QUESTIONS JURIDIQUES	971'000.00	599'200.00	910'450.00	602'500.00	900'961.87	621'849.25
14	TOTAL QUESTIONS JURIDIQUES	971'000.00	599'200.00	910'450.00	602'500.00	900'961.87	621'849.25
15	SERVICE DU FEU						
150	SERVICE DU FEU						
1500.3000.00	Etat-Major	8'000.00		8'000.00		3'979.15	
1500.3010.00	Traitements Service du feu	577'600.00		460'600.00		412'755.40	
1500.3010.01	Soldes et indemnités	370'000.00		370'000.00		340'786.05	
1500.3030.00	Personnel temporaire					3'411.70	

Comptes de Résultats			Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1500.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	84	37'200.00		29'500.00		31'041.45	
1500.3052.00	Cotisations caisse de pension	84	42'800.00		37'900.00		34'724.15	
1500.3053.00	Cotisations assurance accidents		5'500.00		4'300.00		4'187.80	
1500.3054.00	Cotisations allocations familiales	84	15'700.00		12'300.00		13'018.05	
1500.3055.00	Cotisations indemnités journalières		4'700.00		3'000.00		2'815.90	
1500.3090.00	Frais de formation		10'200.00		7'800.00		7'224.80	
1500.3099.00	Frais de subsistance		11'300.00		11'300.00		4'847.70	
1500.3101.00	Matériel local du feu		22'600.00		17'800.00		17'749.20	
1500.3102.00	Imprimés, publications		6'300.00		3'700.00		3'901.55	
1500.3112.00	Achat équipement	85	53'100.00		40'300.00		42'574.80	
1500.3120.00	Energie Service du feu		1'000.00		1'500.00		1'098.65	
1500.3130.00	Téléphones, ports et taxes		43'800.00		39'500.00		35'215.21	
1500.3130.01	Cotisations		10'200.00		8'700.00		4'614.55	
1500.3130.02	Prestations de tiers		65'500.00		64'500.00		46'397.15	
1500.3134.00	Assurances		16'000.00		16'000.00		13'873.90	
1500.3136.00	Visites médicales		3'000.00		4'000.00		2'713.25	
1500.3137.00	TVA consommation eau		50.00		50.00		17.95	
1500.3143.00	Entretien hydrants		40'000.00		40'000.00		50'675.00	
1500.3144.00	Entretien immeubles service feu	85	23'000.00		9'700.00		5'400.35	
1500.3151.00	Entretien machines et véhicules	85	67'100.00		60'800.00		53'135.09	
1500.3199.00	Frais d'assemblées		10'400.00		10'400.00		9'192.55	
1500.3900.00	Imputations internes, carburants		15'000.00		15'000.00		12'743.35	
1500.3930.00	Consommation eau bornes hydrantes		700.00		800.00		717.50	
1500.4200.00	Taxes exemption service du feu			280'000.00		280'000.00		267'766.80
1500.4240.00	Participation pour interventions	85		94'000.00		60'000.00		129'531.30
1500.4612.00	Participation service du feu			257'000.00		257'000.00		255'631.05
1500.4631.00	Participation cantonale CSI			48'000.00		48'000.00		48'000.00
1500.4631.01	Participation des routes nationales			50'000.00		50'000.00		50'000.00
1500.4631.02	Subvention cantonale matériel	85		62'900.00		42'900.00		86'441.75
150	TOTAL SERVICE DU FEU		1'460'750.00	791'900.00	1'277'450.00	737'900.00	1'158'812.20	837'370.90
15	TOTAL SERVICE DU FEU		1'460'750.00	791'900.00	1'277'450.00	737'900.00	1'158'812.20	837'370.90

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
16	DEFENSE						
162	DEFENSE CIVILE						
1620	PROTECTION CIVILE						
1620.3010.00	Traitements Protection civile					279'989.65	
1620.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC					18'339.75	
1620.3052.00	Cotisations caisse de pension					26'662.95	
1620.3053.00	Cotisations assurance accidents					2'513.35	
1620.3054.00	Cotisations allocations familiales					7'695.85	
1620.3055.00	Cotisations indemnités journalières					2'007.35	
1620.3111.00	Mobilier, machines, appareils					90'407.16	
1620.3130.00	Téléphones, ports et taxes					1'458.90	
1620.3138.00	Frais de cours					45'120.25	
1620.3151.00	Entretien mobilier, machines et matériel					5'641.75	
1620.4260.00	Remboursement et récupération des salaires						22'929.10
1620.4631.00	Subvention fonctionnement PC régionale						457'832.21
1620	TOTAL PROTECTION CIVILE					479'836.96	480'761.31
1621	ABRIS PUBLICS						
1621.3120.00	Energie Abris publics	13'300.00		15'500.00		13'970.20	
1621.3130.00	Téléphones, ports et taxes	12'800.00		10'800.00		9'568.25	
1621.3134.00	Assurances choses	4'800.00		4'800.00		4'546.00	
1621.3144.00	Entretien immeubles et installations abris PC	45'800.00		16'500.00		25'137.15	
1621.4472.00	Locations		20'000.00		25'000.00		5'008.00
1621.4631.00	Subventions cantonales entretien abris PC		8'600.00		8'600.00		8'550.00
1621	TOTAL ABRIS PUBLICS	76'700.00	28'600.00	47'600.00	33'600.00	53'221.60	13'558.00
162	TOTAL DEFENSE CIVILE	76'700.00	28'600.00	47'600.00	33'600.00	533'058.56	494'319.31
16	TOTAL DEFENSE	76'700.00	28'600.00	47'600.00	33'600.00	533'058.56	494'319.31
1	TOTAL ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE	6'001'050.00	1'512'700.00	5'710'000.00	1'469'000.00	5'580'842.78	2'045'246.46

Comptes de Résultats			Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FORMATION							
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE							
212	ECOLES PRIMAIRES							
2120.3020.00	Activités spécialisées, animations, encadrement	87	342'000.00		300'500.00		315'299.51	
2120.3020.01	Traitement préfets	87	150'500.00		118'500.00		76'197.15	
2120.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		27'500.00		27'500.00		24'623.45	
2120.3052.00	Cotisations caisse de pension		45'200.00		45'200.00		45'381.15	
2120.3053.00	Cotisations assurance accidents		4'500.00		4'500.00		955.30	
2120.3054.00	Cotisations allocations familiales		11'400.00		11'400.00		10'229.85	
2120.3055.00	Cotisations indemnités journalières		2'900.00		2'900.00		2'460.00	
2120.3099.00	Formation et charges div. personnel enseignant		7'500.00		2'500.00		528.60	
2120.3104.00	Moyens d'enseignement	88	138'000.00		110'000.00		97'770.63	
2120.3104.01	Fournitures scolaires	88	149'000.00		140'000.00		112'630.87	
2120.3105.00	Distribution de pommes		7'000.00		7'000.00		1'872.45	
2120.3111.00	Mobilier, machines, appareils		23'000.00		23'100.00		21'815.25	
2120.3130.00	Sport scolaire facultatif		23'000.00		23'000.00		22'185.00	
2120.3130.01	Activités sportives et culturelles	87	162'500.00		148'000.00		144'385.80	
2120.3130.02	Spectacles		34'000.00		34'000.00		35'675.50	
2120.3130.03	Transports d'élèves		11'000.00		10'000.00		10'849.70	
2120.3151.00	Entretien mobilier, machines, appareils		41'000.00		36'500.00		45'844.15	
2120.3153.00	Entretien équipements informatiques	88	175'500.00		110'000.00		87'149.98	
2120.3160.00	Locations		53'000.00		53'000.00		52'260.00	
2120.3199.00	Dépenses diverses		17'500.00		15'000.00		18'090.45	
2120.3612.00	Frais d'écolage		30'000.00		30'000.00		38'432.00	
2120.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	88	5'026'530.00		4'465'000.00		4'492'154.90	
2120.3910.00	Transports d'élèves Bus Sierrois	88	66'000.00		40'000.00		38'162.20	
2120.4240.00	Participation des parents études surveillées			3'500.00		3'500.00		4'520.00
2120.4309.00	Autres recettes			21'000.00		21'500.00		18'159.55
2120.4612.00	Frais d'écolage et participations	88		109'500.00		92'100.00		60'095.00
2120.4631.00	Subventions moyens d'enseignement	87		185'500.00		180'000.00		172'941.20
2120.4631.01	Subventions cantonales traitement direction	87		85'000.00		73'500.00		64'160.55
2120.4637.00	Participation des parents activités sport & cultur			26'500.00		26'500.00		16'039.10
212	TOTAL ECOLES PRIMAIRES		6'548'530.00	431'000.00	5'757'600.00	397'100.00	5'694'953.89	335'915.40
213	CYCLES D'ORIENTATION							
2130.3020.00	Activités spécialisées, animations, encadrement	88	92'500.00		90'000.00		79'000.65	

Comptes de Résultats			Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2130.3020.01	Traitements responsables de centres	88	415'000.00		394'000.00		394'689.50	
2130.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		50'000.00		50'000.00		29'543.45	
2130.3052.00	Cotisations caisse de pension		40'000.00		40'000.00		66'351.45	
2130.3053.00	Cotisations assurance accidents		6'000.00		6'000.00		3'875.90	
2130.3054.00	Cotisations allocations familiales		13'000.00		13'000.00		12'436.40	
2130.3055.00	Cotisations indemnités journalières		3'000.00		3'000.00		2'927.40	
2130.3099.00	Formation et charges div. personnel enseignant		5'500.00		5'500.00		4'857.40	
2130.3104.00	Moyens d'enseignement	88	106'000.00		95'000.00		105'968.82	
2130.3104.01	Fournitures scolaires	88	100'000.00		82'500.00		100'352.25	
2130.3111.00	Mobilier, machines, appareils		60'500.00		60'000.00		46'409.30	
2130.3130.00	Repas cantine scolaire		84'500.00		88'500.00		84'121.70	
2130.3130.01	Activités sportives et culturelles, frais divers		90'000.00		89'000.00		92'620.40	
2130.3130.02	Spectacles		11'000.00		11'000.00		7'989.65	
2130.3130.03	Transports d'élèves		7'000.00		7'000.00		4'846.00	
2130.3151.00	Entretien mobilier, machines, appareils		29'500.00		29'500.00		44'703.05	
2130.3153.00	Entretien équipements informatiques	88	70'800.00		50'100.00		47'283.35	
2130.3160.00	Locations		3'500.00		2'500.00		1'130.00	
2130.3199.00	Dépenses diverses		8'500.00		8'500.00		8'387.95	
2130.3612.00	Frais d'écolage		416'500.00		423'000.00		376'935.00	
2130.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	89	1'890'600.00		1'660'000.00		1'641'508.00	
2130.3910.00	Transports d'élèves Bus Sierrois	89	30'000.00		16'000.00		16'120.00	
2130.4240.00	Participation des parents repas cantine scolaire			78'200.00		82'000.00		76'980.00
2130.4240.01	Participation des parents études surveillées			17'000.00		17'000.00		19'580.00
2130.4309.00	Autres recettes			10'500.00		10'500.00		19'382.50
2130.4612.00	Frais d'écolage			872'000.00		872'000.00		769'112.00
2130.4631.00	Subventions moyens d'enseignement			60'000.00		60'000.00		67'584.30
2130.4631.01	Subvention responsables de centres	88		115'000.00		111'000.00		109'966.05
2130.4637.00	Participation des parents activités CO			4'000.00		3'000.00		3'396.00
213	TOTAL CYCLES D'ORIENTATION		3'533'400.00	1'156'700.00	3'224'100.00	1'155'500.00	3'172'057.62	1'066'000.85
217	BATIMENTS SCOLAIRES							
2171	BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES							
2171.3010.00	Conciergerie Ecoles primaires	89	731'500.00		708'000.00		686'837.60	
2171.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		45'800.00		44'000.00		42'221.45	
2171.3052.00	Cotisations caisse de pension		36'500.00		36'800.00		35'562.05	
2171.3053.00	Cotisations assurance accidents		6'800.00		6'500.00		6'080.25	
2171.3054.00	Cotisations allocations familiales		19'500.00		18'800.00		17'994.75	
2171.3055.00	Cotisations indemnités journalières		5'900.00		4'800.00		4'391.10	

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2171.3101.00	Equipements salles gymnastique	10'500.00		10'500.00		7'731.90	
2171.3101.01	Produits de nettoyage primaires	45'000.00		45'500.00		34'468.65	
2171.3120.00	Energie Ecoles primaires	89 325'900.00		306'650.00		337'699.30	
2171.3130.00	Téléphones et taxes	4'500.00		3'500.00		5'047.70	
2171.3134.00	Assurances choses	52'000.00		49'900.00		45'779.00	
2171.3137.00	TVA consommation eau	300.00		400.00		266.90	
2171.3137.01	TVA taxes d'assainissement	2'900.00		3'200.00		2'757.38	
2171.3144.00	Entretien, réparations et fournitures primaires	65'000.00		65'000.00		50'796.85	
2171.3144.01	Entretien bâtiments Ecoles primaires	188'000.00		246'000.00		216'234.63	
2171.3150.00	Entretien équipement salles gym. primaires	89 38'000.00		23'000.00		14'584.65	
2171.3170.00	Frais de déplacements	8'000.00		8'000.00		6'540.50	
2171.3930.00	Consommation eau Ecoles primaires	11'800.00		15'100.00		10'670.65	
2171.3930.01	Taxes d'assainissement Ecoles primaires	35'850.00		39'400.00		35'810.14	
2171.4240.00	Revenu participation nettoyages		34'000.00		34'000.00		34'000.00
2171.4472.00	Locations		6'000.00		6'000.00		6'340.00
2171	TOTAL BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES	1'633'750.00	40'000.00	1'635'050.00	40'000.00	1'561'475.45	40'340.00
2172	BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION						
2172.3010.00	Conciergerie Cycles d'orientation	366'800.00		362'300.00		371'811.65	
2172.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	23'300.00		23'000.00		23'547.60	
2172.3052.00	Cotisations caisse de pension	16'200.00		15'800.00		18'896.60	
2172.3053.00	Cotisations assurance accidents	3'500.00		3'400.00		3'371.25	
2172.3054.00	Cotisations allocations familiales	9'900.00		9'800.00		9'944.05	
2172.3055.00	Cotisations indemnités journalières	3'000.00		2'500.00		2'329.70	
2172.3101.00	Equipements salles gymnastique	2'500.00		2'500.00		2'981.55	
2172.3101.01	Produits de nettoyage CO	29'500.00		32'000.00		22'836.50	
2172.3120.00	Energie Cycles d'orientation	90 183'500.00		175'400.00		199'820.85	
2172.3130.00	Téléphones et taxes	1'500.00		1'500.00		980.50	
2172.3134.00	Assurances choses	32'900.00		32'900.00		30'767.00	
2172.3137.00	TVA consommation eau	200.00		200.00		141.80	
2172.3137.01	TVA taxes d'assainissement	1'700.00		1'700.00		1'624.28	
2172.3144.00	Entretien, réparations et fournitures CO	25'000.00		25'000.00		23'446.40	
2172.3144.01	Entretien bâtiments Cycles d'orientation	90 140'000.00		117'000.00		62'926.32	
2172.3150.00	Entretien équipement salles gym. CO	13'000.00		13'000.00		13'415.30	
2172.3170.00	Frais de déplacements	2'000.00		2'000.00		1'599.50	
2172.3930.00	Consommation eau Cycles d'orientation	6'700.00		7'000.00		5'670.55	
2172.3930.01	Taxes d'assainissement Cycles d'orientation	21'100.00		21'500.00		21'094.54	

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2172.4472.00	Locations		12'000.00		12'000.00		15'324.60
2172	TOTAL BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION	882'300.00	12'000.00	848'500.00	12'000.00	817'205.94	15'324.60
217	TOTAL BATIMENTS SCOLAIRES	2'516'050.00	52'000.00	2'483'550.00	52'000.00	2'378'681.39	55'664.60
219	AUTRES TACHES SCOLARITE OBLIGATOIRE						
2190.3010.00	Traitements direction des écoles	724'800.00		720'100.00		690'494.30	
2190.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	47'000.00		47'000.00		43'339.50	
2190.3052.00	Cotisations caisse de pension	69'800.00		68'000.00		60'919.95	
2190.3053.00	Cotisations assurance accidents	7'000.00		7'000.00		6'291.75	
2190.3054.00	Cotisations allocations familiales	20'000.00		20'000.00		18'216.80	
2190.3055.00	Cotisations indemnités journalières	6'000.00		5'000.00		4'613.90	
2190.3100.00	Matériel de bureau, imprimés	3'000.00		3'000.00		1'026.35	
2190.3110.00	Mobilier et machines	500.00		500.00			
2190.3170.00	Frais de déplacements	1'400.00		1'400.00		1'472.40	
219	TOTAL AUTRES TACHES SCOLARITE OBLIGATOIRE	879'500.00		872'000.00		826'374.95	
21	TOTAL SCOLARITE OBLIGATOIRE	13'477'480.00	1'639'700.00	12'337'250.00	1'604'600.00	12'072'067.85	1'457'580.85
22	ECOLES SPECIALISEES						
220	ECOLES SPECIALISEES						
2200	INSTITUTIONS SPECIALISEES						
2200.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	90 110'970.00		90'000.00		96'736.80	
2200.3631.01	Transport d'élèves en situation de handicap	90 154'600.00		135'000.00		103'888.05	
2200	TOTAL INSTITUTIONS SPECIALISEES	265'570.00		225'000.00		200'624.85	
2201	CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE						
2201.3020.00	Traitements CPS	90 410'500.00		291'000.00		241'225.75	
2201.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	9'000.00		9'000.00		15'798.20	
2201.3052.00	Cotisations caisse de pension	12'600.00		12'600.00		5'768.80	
2201.3053.00	Cotisations assurance accidents	4'500.00		4'500.00		2'136.75	

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2201.3054.00	Cotisations allocations familiales	3'800.00		3'800.00		6'779.75	
2201.3055.00	Cotisations indemnités journalières	1'000.00		1'000.00		300.80	
2201.3130.00	Frais directs CPS	86'500.00		69'500.00		93'159.73	
2201.4631.00	Subventions cantonales CPS		509'000.00		369'500.00		274'941.04
2201	TOTAL CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE	527'900.00	509'000.00	391'400.00	369'500.00	365'169.78	274'941.04
220	TOTAL ECOLES SPECIALISEES	793'470.00	509'000.00	616'400.00	369'500.00	565'794.63	274'941.04
22	TOTAL ECOLES SPECIALISEES	793'470.00	509'000.00	616'400.00	369'500.00	565'794.63	274'941.04
23	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE						
230	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE						
2300.3020.00	Traitements cours d'appuis	20'000.00		20'000.00		18'419.90	
2300.3050.00	Charges sociales	2'000.00		2'000.00		1'712.20	
2300.3132.00	Formation apprentis	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
2300.3634.00	Frais d'itinéraires	180'000.00		160'000.00		183'423.10	
2300.4612.00	Subventions cours d'appui apprentis		10'000.00		10'000.00		9'378.05
2300.4631.00	Subv. frais d'itinéraires		90'000.00		80'000.00		92'850.00
230	TOTAL FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	242'000.00	100'000.00	222'000.00	90'000.00	243'555.20	102'228.05
23	TOTAL FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	242'000.00	100'000.00	222'000.00	90'000.00	243'555.20	102'228.05
25	ECOLE DE FORMATION GENERALE						
251	ECOLE DE FORMATION GENERALE						
2510.3631.00	Participation école de commerce	500.00		500.00			
2510.3634.00	Frais d'itinéraires	140'000.00		140'000.00		141'830.65	

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2510.4631.00	Subv. frais d'itinéraires		70'000.00		70'000.00		68'686.20
251	TOTAL ECOLE DE FORMATION GENERALE	140'500.00	70'000.00	140'500.00	70'000.00	141'830.65	68'686.20
25	TOTAL ECOLE DE FORMATION GENERALE	140'500.00	70'000.00	140'500.00	70'000.00	141'830.65	68'686.20
27	HAUTES ECOLES						
273	HAUTES ECOLES SPECIALISEES						
2730.3631.00	Ecoles cantonales du degré tertiaire	91	1'156'900.00	2'166'000.00		3'208'345.20	
2730.4632.00	Part communes district aux frais HES	91			230'100.00		280'542.25
273	TOTAL HAUTES ECOLES SPECIALISEES		1'156'900.00	2'166'000.00	230'100.00	3'208'345.20	280'542.25
27	TOTAL HAUTES ECOLES		1'156'900.00	2'166'000.00	230'100.00	3'208'345.20	280'542.25
29	FORMATION, AUTRES						
299	FORMATION NON-MENTIONEE AILLEURS						
2990.3632.00	Participation CIO		26'000.00	26'000.00		24'978.00	
2990.3636.01	Fonds cantonal formation des adultes		5'000.00	5'000.00		4'843.55	
299	TOTAL FORMATION NON-MENTIONEE AILLEURS		31'000.00	31'000.00		29'821.55	
29	TOTAL FORMATION, AUTRES		31'000.00	31'000.00		29'821.55	
2	TOTAL FORMATION		15'841'350.00	2'434'200.00	15'513'150.00	16'261'415.08	2'183'978.39

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES						
31	HERITAGE CULTUREL						
311	MUSEES ET ARTS PLASTIQUES						
3110.3119.00	Œuvres d'art	92	7'000.00		9'500.00	1'524.00	
3110.3636.00	Fondation Rainer Maria Rilke		70'000.00		70'000.00	70'000.00	
3110.3636.01	Musée du Vin		70'000.00		70'000.00	70'000.00	
3110.3636.02	Subsides Arts visuels		35'000.00		35'000.00	34'917.50	
311	TOTAL MUSEES ET ARTS PLASTIQUES		182'000.00		184'500.00	176'441.50	
31	TOTAL HERITAGE CULTUREL		182'000.00		184'500.00	176'441.50	
32	CULTURE, AUTRES						
321	BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE						
3210.3010.00	Traitements BMS	92	502'750.00		493'100.00	487'441.60	
3210.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	92	32'850.00		32'000.00	31'415.05	
3210.3052.00	Cotisations caisse de pension	92	44'400.00		42'700.00	42'060.20	
3210.3053.00	Cotisations assurance accidents		4'950.00		4'800.00	4'928.95	
3210.3054.00	Cotisations allocations familiales	92	13'900.00		13'500.00	13'166.70	
3210.3055.00	Cotisations indemnités journalières		4'250.00		3'500.00	3'262.70	
3210.3100.00	Mobilier, matériel, équipement	92	17'000.00		10'000.00	22'650.54	
3210.3103.00	Livres et imprimés		52'500.00		52'500.00	49'358.70	
3210.3103.01	Multimédia, supports numériques		15'000.00		15'000.00	11'082.65	
3210.3113.00	Informatique		25'000.00		26'000.00	23'922.41	
3210.3120.00	Energie BMS		25'300.00		24'300.00	25'104.10	
3210.3130.00	Animations		15'000.00		15'000.00	9'720.85	
3210.3130.01	Ports, taxes et divers		7'500.00		7'500.00	5'305.68	
3210.3134.00	Assurances choses		4'400.00		4'400.00	4'072.00	
3210.3137.00	TVA consommation eau		50.00		50.00	6.85	
3210.3137.01	TVA taxes d'assainissement		450.00		200.00	450.28	
3210.3144.00	Entretien bâtiment Espace cult. des Marais		8'500.00		8'500.00	8'182.40	
3210.3150.00	Entretien mobilier et machines		1'000.00		1'000.00	1'776.75	
3210.3930.00	Consommation eau BMS		400.00		500.00	274.40	
3210.3930.01	Taxes d'assainissement BMS		5'850.00		2'700.00	5'847.74	
3210.3950.00	Amortissement Espace cult. des Marais		58'000.00		63'000.00	69'000.00	

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3210.4309.00	Autres recettes		10'000.00		10'000.00		9'758.15
3210.4631.00	Subventions cantonales	92	40'000.00		47'000.00		48'219.00
321	TOTAL BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE		50'000.00	820'250.00	57'000.00	819'030.55	57'977.15
322	MUSIQUE ET THEATRE						
3220	SUBSIDES MUSIQUE ET THEATRE						
3220.3636.00	Subsides Musique et théâtre	92	112'000.00	132'000.00		134'290.60	
3220.3636.01	Ecoles de musique		80'000.00	80'000.00		50'668.95	
3220.3636.03	Gérodine		50'000.00	50'000.00		50'000.00	
3220.3636.04	Art et musique		14'000.00	14'000.00		14'000.00	
3220.3636.07	Anciens Abattoirs Hacienda	92	50'000.00				
3220	TOTAL SUBSIDES MUSIQUE ET THEATRE		306'000.00	276'000.00		248'959.55	
3221	THEATRE LES HALLES						
3221.3010.00	Traitements Théâtre Les Halles		456'100.00	455'400.00		414'771.90	
3221.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		32'600.00	32'600.00		26'524.00	
3221.3052.00	Cotisations caisse de pension		38'000.00	38'000.00		35'655.90	
3221.3053.00	Cotisations assurance accidents		4'200.00	4'000.00		3'709.75	
3221.3054.00	Cotisations allocations familiales		12'000.00	11'500.00		11'168.95	
3221.3055.00	Cotisations indemnités journalières		3'700.00	3'000.00		2'576.30	
3221.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures		17'500.00	17'500.00		17'375.34	
3221.3105.00	Achat marchandise bars		45'000.00	45'000.00		27'830.69	
3221.3110.00	Mobilier, équipement		22'500.00	22'500.00		45'987.94	
3221.3120.00	Energie Théâtre Les Halles	93	38'200.00	57'600.00		33'103.45	
3221.3130.00	Programmation		275'000.00	275'000.00		274'979.28	
3221.3130.01	Droits d'auteurs		25'000.00	25'000.00		20'175.60	
3221.3130.02	Promotion		50'000.00	50'000.00		50'006.97	
3221.3130.03	Téléphones, ports et taxes		9'000.00	9'000.00		3'635.11	
3221.3132.00	Honoraires consultants					21'540.00	
3221.3134.00	Assurances choses		2'900.00	2'900.00		2'672.00	
3221.3137.00	TVA consommation eau		50.00	50.00		8.80	
3221.3137.01	TVA taxes d'assainissement		200.00	500.00		200.53	
3221.3151.00	Entretien de l'équipement spectacle		7'000.00	7'000.00		6'034.70	
3221.3161.00	Location matériel		8'000.00	8'000.00		7'963.23	
3221.3170.00	Frais de déplacements		4'000.00	4'000.00		3'339.85	
3221.3930.00	Consommation eau Théâtre Les Halles		500.00	500.00		351.90	

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3221.3930.01	Taxes d'assainissement Théâtre Les Halles	2'650.00		5'900.00		2'604.33	
3221.3950.00	Amortissement Théâtre Les Halles	88'000.00		80'000.00		68'000.00	
3221.4240.00	Recettes billetterie		125'000.00		125'000.00		129'932.48
3221.4250.00	Recettes bar		90'000.00		90'000.00		74'842.77
3221.4472.00	Locations et autres recettes		7'500.00		7'500.00		8'420.00
3221.4631.00	Subventions diverses		80'000.00		80'000.00		80'528.32
3221.4634.00	Subvention loterie romande		90'000.00		90'000.00		90'000.00
3221	TOTAL THEATRE LES HALLES	1'142'100.00	392'500.00	1'154'950.00	392'500.00	1'080'216.52	383'723.57
322	TOTAL MUSIQUE ET THEATRE	1'448'100.00	392'500.00	1'430'950.00	392'500.00	1'329'176.07	383'723.57
329	AUTRES DEPENSES CULTURELLES						
3290.3010.00	Traitements Culture	93 372'000.00		352'600.00		345'970.15	
3290.3020.00	Personnel culture parascolaire	43'000.00		43'000.00		43'000.00	
3290.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	93 24'300.00		22'500.00		21'267.50	
3290.3052.00	Cotisations caisse de pension	93 30'000.00		32'500.00		33'047.55	
3290.3053.00	Cotisations assurance accidents	3'600.00		3'300.00		3'331.75	
3290.3054.00	Cotisations allocations familiales	93 10'400.00		9'500.00		9'652.50	
3290.3055.00	Cotisations indemnités journalières	3'100.00		2'500.00		2'366.80	
3290.3102.00	Imprimés, publications	93 8'700.00		1'200.00		641.81	
3290.3104.00	Matériel d'enseignement culture parascolaire	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
3290.3110.00	Mobilier et machines	93 9'000.00		12'000.00		7'048.55	
3290.3120.00	Energie Autres bâtiments culturels	58'700.00		68'200.00		68'939.95	
3290.3130.00	Fête nationale	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
3290.3130.01	Abonnements alarmes	5'500.00		5'300.00		5'034.35	
3290.3132.00	Honoraires de consultants	93 7'000.00					
3290.3134.00	Assurances choses	11'700.00		11'700.00		10'847.00	
3290.3137.00	TVA consommation eau	50.00		50.00		20.00	
3290.3137.01	TVA taxes d'assainissement	300.00		300.00		305.84	
3290.3144.00	Entretien autres bâtiments culturels	5'500.00		5'500.00		2'018.20	
3290.3170.00	Frais de déplacements	3'800.00		3'300.00		3'809.70	
3290.3634.00	Animation estivale	50'000.00		50'000.00		43'000.00	
3290.3636.00	Autres subsides culturels	93 46'500.00		47'000.00		97'271.95	
3290.3636.01	Fondation château Mercier	60'000.00		60'000.00		60'000.00	
3290.3636.02	Festivals	93 250'000.00		220'000.00		150'000.00	
3290.3636.03	Jumelage	14'000.00		14'000.00		14'000.00	
3290.3930.00	Consommation eau Autres bâtiments culturels	1'000.00		1'300.00		801.40	
3290.3930.01	Taxes d'assainissement Autres bât. culturels	3'950.00		4'100.00		3'971.90	

Comptes de Résultats			Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3290.3950.00	Amortissement Autres bâtiments culturels	93	224'000.00		240'000.00		265'000.00	
3290.4910.00	Facturation interne, salaires	93		130'000.00		100'000.00		100'000.00
329	TOTAL AUTRES DEPENSES CULTURELLES		1'268'600.00	130'000.00	1'232'350.00	100'000.00	1'213'846.90	100'000.00
32	TOTAL CULTURE, AUTRES		3'555'750.00	572'500.00	3'483'550.00	549'500.00	3'362'053.52	541'700.72
33	MEDIAS							
332	MASS MEDIA							
3320.4451.00	Dividende Télévision Sierre SA	93		254'700.00		250'000.00		505'155.00
332	TOTAL MASS MEDIA			254'700.00		250'000.00		505'155.00
33	TOTAL MEDIAS			254'700.00		250'000.00		505'155.00
34	SPORTS ET LOISIRS							
341	SPORTS							
3410	SPORTS							
3410.3010.00	Traitements Sports	94	215'700.00		194'800.00		186'886.60	
3410.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	94	14'000.00		12'700.00		12'224.85	
3410.3052.00	Cotisations caisse de pension	94	21'000.00		19'000.00		17'650.85	
3410.3053.00	Cotisations assurance accidents		2'100.00		1'900.00		1'803.80	
3410.3054.00	Cotisations allocations familiales	94	6'000.00		5'400.00		4'907.75	
3410.3055.00	Cotisations indemnités journalières		1'800.00		1'400.00		1'328.45	
3410.3120.00	Energie Infrastructures sportives	94	37'800.00		50'900.00		38'090.75	
3410.3130.00	Mérite sportif	94	7'500.00					
3410.3134.00	Assurances choses		7'300.00		7'300.00		6'755.00	
3410.3137.00	TVA consommation eau		300.00		500.00		91.05	
3410.3137.01	TVA taxes d'assainissement		350.00		400.00		339.59	
3410.3140.00	Entretien et matériel terrains de sport	94	103'000.00		72'500.00		85'852.20	
3410.3160.00	Location vestiaires pavillon						875.00	
3410.3160.01	Location salle gym école commerce		20'000.00		20'000.00		20'000.00	
3410.3636.00	Sociétés sportives	94	127'500.00		107'000.00		100'000.00	
3410.3636.01	Manifestations sportives		53'000.00		53'000.00		55'050.00	

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3410.3636.02	Evénements sportifs ponctuels					100'000.00	
3410.3930.00	Consommation eau Infrastructures sportives	9'800.00		19'800.00		3'638.70	
3410.3930.01	Taxes d'assainissement Infrastructures sportives	4'400.00		5'200.00		4'410.28	
3410.3950.00	Amortissement Infrastructures sportives	783'000.00		875'000.00		922'000.00	
3410	TOTAL SPORTS	1'414'550.00		1'446'800.00		1'561'904.87	
3411	PISCINE DE GUILLAMO						
3411.3010.00	Traitements Piscine de Guillamo	351'600.00		345'500.00		387'384.35	
3411.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	22'900.00		22'600.00		24'454.25	
3411.3052.00	Cotisations caisse de pension	23'000.00		20'500.00		25'041.25	
3411.3053.00	Cotisations assurance accidents	3'400.00		3'300.00		3'252.45	
3411.3054.00	Cotisations allocations familiales	9'700.00		9'600.00		10'346.30	
3411.3055.00	Cotisations indemnités journalières	3'000.00		2'600.00		2'113.55	
3411.3099.00	Autres charges du personnel	5'200.00		5'200.00		4'463.70	
3411.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	42'000.00		37'000.00		51'252.45	
3411.3101.01	Autre matériel	17'500.00		24'000.00		13'958.25	
3411.3105.00	Achat marchandise buvette et automate	11'000.00		11'000.00		6'240.45	
3411.3110.00	Mobilier et machines	28'000.00		2'500.00		1'713.55	
3411.3120.00	Energie Piscine de Guillamo	129'600.00		128'500.00		124'964.85	
3411.3130.00	Téléphones, ports et taxes	6'100.00		5'600.00		7'185.99	
3411.3134.00	Assurances choses	6'900.00		6'900.00		6'492.00	
3411.3137.00	TVA consommation eau	300.00		300.00		395.80	
3411.3137.01	TVA taxes d'assainissement	950.00		1'000.00		892.82	
3411.3151.00	Entretien mobilier, machines	54'000.00		41'000.00		27'695.60	
3411.3930.00	Consommation eau Piscine de Guillamo	13'100.00		11'100.00		15'832.65	
3411.3930.01	Taxes d'assainissement Piscine de Guillamo	11'600.00		11'500.00		11'595.05	
3411.3950.00	Amortissement Piscine de Guillamo	337'000.00		329'000.00		305'000.00	
3411.4240.00	Entrées piscine		225'000.00		225'000.00		228'788.05
3411.4250.00	Recettes buvette		11'000.00		11'000.00		6'052.05
3411.4250.01	Recettes automate		9'000.00		9'000.00		5'047.90
3411.4472.00	Participations diverses		6'000.00		6'000.00		4'811.40
3411	TOTAL PISCINE DE GUILLAMO	1'076'850.00	251'000.00	1'018'700.00	251'000.00	1'030'275.31	244'699.40
3412	BAINS DE GERONDE						
3412.3010.00	Traitements Bains de Gèronde	226'400.00		216'100.00		226'945.50	
3412.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	14'500.00		14'100.00		14'326.30	
3412.3052.00	Cotisations caisse de pension	12'700.00		11'500.00		14'523.95	

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3412.3053.00	Cotisations assurance accidents	2'100.00		2'100.00		1'905.40	
3412.3054.00	Cotisations allocations familiales	6'200.00		6'000.00		6'053.70	
3412.3055.00	Cotisations indemnités journalières	1'900.00		1'600.00		1'321.00	
3412.3099.00	Autres charges du personnel	2'000.00		2'000.00		2'615.00	
3412.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	25'000.00		26'500.00		28'843.55	
3412.3110.00	Mobilier, machines	17'600.00	95	22'800.00		18'069.06	
3412.3120.00	Energie Bains de Gironde	42'700.00		49'900.00		41'638.90	
3412.3130.00	Taxes et divers	3'100.00		3'100.00		7'003.17	
3412.3134.00	Assurances choses	6'400.00		6'400.00		5'993.00	
3412.3137.00	TVA consommation eau	400.00		400.00		369.50	
3412.3137.01	TVA taxes d'assainissement	650.00		600.00		602.58	
3412.3150.00	Entretien mobilier et machines	42'000.00	95	31'500.00		35'929.00	
3412.3930.00	Consommation eau Bains de Gironde	15'400.00		16'000.00		14'780.90	
3412.3930.01	Taxes d'assainissement Bains de Gironde	7'850.00		8'000.00		7'825.76	
3412.3950.00	Amortissement Bains de Gironde	632'000.00	95	685'000.00		728'000.00	
3412.4240.00	Entrées piscine				215'000.00		190'667.15
3412.4250.00	Recettes diverses				25'000.00		19'961.00
3412.4470.00	Location buvette				15'000.00		15'000.00
3412	TOTAL BAINS DE GERONDE	1'058'900.00	255'000.00	1'103'600.00	255'000.00	1'156'746.27	225'628.15
3413	PATINOIRES						
3413.3010.00	Traitements Patinoires	199'900.00		196'400.00		211'679.15	
3413.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	13'000.00		12'900.00		11'718.20	
3413.3052.00	Cotisations caisse de pension	19'000.00		18'800.00		17'429.85	
3413.3053.00	Cotisations assurance accidents	1'950.00		1'900.00		1'728.25	
3413.3054.00	Cotisations allocations familiales	5'500.00		5'500.00		5'017.45	
3413.3055.00	Cotisations indemnités journalières	1'700.00		1'400.00		1'248.50	
3413.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	6'000.00		5'000.00		4'520.10	
3413.3120.00	Energie Patinoires	245'500.00		255'100.00		237'331.90	
3413.3130.00	Téléphones, ports et taxes	3'000.00		2'000.00		3'257.55	
3413.3130.01	Installation & exploit. patinoire découverte	79'500.00	95	62'500.00		67'060.85	
3413.3134.00	Assurances choses	7'400.00		7'400.00		7'307.80	
3413.3137.00	TVA consommation eau	400.00		600.00		350.40	
3413.3137.01	TVA taxes d'assainissement	1'250.00		1'400.00		1'176.09	
3413.3144.00	Entretien bâtiment patinoire	78'500.00	95	72'500.00		65'368.68	
3413.3151.00	Entretien machine à glace	7'000.00		7'000.00		9'743.15	
3413.3900.00	Imputations internes, carburants	600.00		600.00		422.70	
3413.3930.00	Consommation eau Patinoires	16'500.00		22'500.00		14'015.00	
3413.3930.01	Taxes d'assainissement Patinoires	15'300.00		16'500.00		15'273.92	

Comptes de Résultats			Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3413.3950.00	Amortissement Patinoires	95	267'000.00		292'000.00		250'000.00	
3413.4472.00	Locations exclusives			15'000.00		15'000.00		14'815.00
3413	TOTAL PATINOIRES		969'000.00	15'000.00	982'000.00	15'000.00	924'649.54	14'815.00
341	TOTAL SPORTS		4'519'300.00	521'000.00	4'551'100.00	521'000.00	4'673'575.99	485'142.55
342	LOISIRS ET ESPACES VERTS							
3420.3010.00	Traitements Parcs&Jardins	96	1'148'500.00		1'115'500.00		1'136'947.30	
3420.3030.00	Personnel temporaire	96	10'000.00		40'000.00		18'252.80	
3420.3050.00	Cotisations AVS,Al,APG,AC		75'600.00		73'700.00		69'139.35	
3420.3052.00	Cotisations caisse de pension		98'500.00		96'000.00		96'027.00	
3420.3053.00	Cotisations assurance accidents		10'000.00		10'500.00		15'021.00	
3420.3054.00	Cotisations allocations familiales		28'800.00		30'000.00		29'459.00	
3420.3055.00	Cotisations indemnités journalières		8'700.00		7'700.00		7'349.50	
3420.3101.00	Végétaux, engrais et divers	96	239'000.00		58'000.00		62'724.02	
3420.3101.01	Infrastructure places de jeux et de repos		4'000.00		4'000.00		5'741.65	
3420.3111.00	Outillage Parcs et Jardins		11'500.00		11'000.00		15'486.35	
3420.3120.00	Energie Loisirs et espaces verts	96	4'400.00		41'700.00		44'375.10	
3420.3130.00	Colonies		40'000.00		40'000.00		40'000.00	
3420.3130.01	Téléphones, ports et taxes		1'750.00		1'600.00		1'738.20	
3420.3134.00	Assurances choses		1'400.00		1'400.00		1'251.00	
3420.3134.01	Assurances et taxes véhicules		8'300.00		8'200.00		8'046.60	
3420.3137.00	TVA consommation eau		5'600.00		5'900.00		4'949.20	
3420.3137.01	TVA taxes d'assainissement		4'850.00		4'300.00		4'513.02	
3420.3140.00	Entretien espaces verts et divers	96	59'000.00		105'000.00		88'544.25	
3420.3144.00	Entretien fontaines et pièces d'eau		20'500.00		22'000.00		21'759.78	
3420.3151.00	Entretien systèmes d'arrosage	96	46'000.00		6'000.00		41'803.75	
3420.3151.01	Entretien et réparations des machines et véhicules	96	27'500.00		32'500.00		34'626.91	
3420.3170.00	Frais de déplacements						3'440.70	
3420.3636.00	Ludothèque		16'000.00		16'000.00		16'000.00	
3420.3900.00	Imputations internes, carburants		19'400.00		19'400.00		17'703.80	
3420.3930.00	Consommation eau Loisirs et espaces verts		213'700.00		237'700.00		197'822.30	
3420.3930.01	Taxes d'assainissement Loisirs et espaces verts		59'850.00		53'200.00		58'610.69	
3420.4472.00	Locations			2'000.00		2'000.00		2'800.00

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3420.4910.00	Facturation interne, salaires		214'000.00		214'000.00		183'203.30
342	TOTAL LOISIRS ET ESPACES VERTS	2'162'850.00	216'000.00	2'041'300.00	216'000.00	2'041'333.27	186'003.30
34	TOTAL SPORTS ET LOISIRS	6'682'150.00	737'000.00	6'592'400.00	737'000.00	6'714'909.26	671'145.85
35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES						
350	EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE						
3500.3632.00	Subvention paroisses catholiques	97	999'400.00	867'000.00		907'580.85	
350	TOTAL EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE		999'400.00	867'000.00		907'580.85	
351	EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE						
3510.3632.00	Subvention paroisse protestante		99'000.00	99'000.00		99'396.00	
351	TOTAL EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE		99'000.00	99'000.00		99'396.00	
35	TOTAL EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES		1'098'400.00	966'000.00		1'006'976.85	
3	TOTAL CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES		11'518'300.00	11'226'450.00	1'536'500.00	11'260'381.13	1'718'001.57

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	SANTE						
41	HOPITAUX, HOMES MEDICALISES						
412	HOMES MEDICALISES						
4120.3634.00	Soins en EMS (part. communale)	98	1'650'000.00	1'550'000.00		1'480'432.99	
412	TOTAL HOMES MEDICALISES		1'650'000.00	1'550'000.00		1'480'432.99	
41	TOTAL HOPITAUX, HOMES MEDICALISES		1'650'000.00	1'550'000.00		1'480'432.99	
42	SOINS AMBULATOIRES						
421	SOINS AMBULATOIRES						
4210.3632.00	Participation au Centre médico-social régional	98	2'580'000.00	2'365'000.00		2'202'618.97	
421	TOTAL SOINS AMBULATOIRES		2'580'000.00	2'365'000.00		2'202'618.97	
42	TOTAL SOINS AMBULATOIRES		2'580'000.00	2'365'000.00		2'202'618.97	
43	PROMOTION DE LA SANTE						
433	SERVICE MEDICAL SCOLAIRE						
4330.3631.00	Santé scolaire		20'000.00	20'000.00		17'936.00	
4330.3637.00	Soins dentaires scolaires	98	500'000.00	490'000.00		501'049.30	
433	TOTAL SERVICE MEDICAL SCOLAIRE		520'000.00	510'000.00		518'985.30	
434	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES						
4340.3636.00	Contrôle des champignons		5'000.00	5'000.00		5'595.00	

Comptes de Résultats		Budget Charges	2025 Revenus	Budget Charges	2024 Revenus	Comptes Charges	2023 Revenus
4340.4632.00	Participation contrôle des champignons		2'500.00		2'500.00		2'797.50
434	TOTAL CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES	5'000.00	2'500.00	5'000.00	2'500.00	5'595.00	2'797.50
43	TOTAL PROMOTION DE LA SANTE	525'000.00	2'500.00	515'000.00	2'500.00	524'580.30	2'797.50
49	SANTE PUBLIQUE AUTRE						
490	SANTE PUBLIQUE AUTRE						
4900.3631.00	Dispositif pré-hospitalier	99 190'000.00		180'000.00		195'792.95	
490	TOTAL SANTE PUBLIQUE AUTRE	190'000.00		180'000.00		195'792.95	
49	TOTAL SANTE PUBLIQUE AUTRE	190'000.00		180'000.00		195'792.95	
4	TOTAL SANTE	4'945'000.00	2'500.00	4'610'000.00	2'500.00	4'403'425.21	2'797.50

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	PREVOYANCE SOCIALE						
52	INVALIDITE						
523	FOYERS POUR INVALIDES						
5230.3631.00	Institutions pour handicapés	100	3'005'100.00	3'122'000.00		2'848'562.94	
523	TOTAL FOYERS POUR INVALIDES		3'005'100.00	3'122'000.00		2'848'562.94	
52	TOTAL INVALIDITE		3'005'100.00	3'122'000.00		2'848'562.94	
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS						
532	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS/AI						
5320.3631.00	Financement prestations complémentaires	100	1'466'150.00	1'524'000.00		1'443'814.81	
532	TOTAL PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS/AI		1'466'150.00	1'524'000.00		1'443'814.81	
53	TOTAL VIEILLESSE ET SURVIVANTS		1'466'150.00	1'524'000.00		1'443'814.81	
54	FAMILLE ET JEUNESSE						
543	AVANCE ET RECOUVREMENT PENSIONS ALIMENTAIRES						
5430.3637.00	Avances des pensions alimentaires	100	67'650.00	71'000.00		55'943.07	
543	TOTAL AVANCE ET RECOUVREMENT PENSIONS ALIMENTAIRE		67'650.00	71'000.00		55'943.07	
544	PROTECTION DE LA JEUNESSE						
5440.3130.00	Projets jeunesse		60'000.00	60'000.00		36'336.34	
5440.3636.00	Centre de loisirs et culture (ASLEC)		517'000.00	517'000.00		457'000.00	
544	TOTAL PROTECTION DE LA JEUNESSE		577'000.00	577'000.00		493'336.34	

Comptes de Résultats			Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545	PRESTATIONS AUX FAMILLES							
5450	STRUCTURES PETITE ENFANCE							
5450.3632.00	Crèche - UAPE	100	2'063'000.00		2'035'000.00		1'634'037.01	
5450.3636.00	Parents d'accueil		90'000.00		90'000.00		89'370.00	
5450.3950.00	Amortissement Crèches et UAPE		542'000.00		542'000.00		542'000.00	
5450	TOTAL STRUCTURES PETITE ENFANCE		2'695'000.00		2'667'000.00		2'265'407.01	
5451	CURATELLE OFFICIELLE							
5451.3102.00	Imprimés, publications				5'000.00			
5451.3110.00	Mobilier et machines				5'500.00			
5451.3130.00	Gestion dossiers et administration	100	2'002'550.00		1'782'200.00		1'599'752.19	
5451.3130.01	Téléphones, ports et taxes	100			21'300.00		1'613.35	
5451.3631.00	Contribution curatelle éducative		310'000.00		310'000.00		278'400.00	
5451.4260.00	Participation des administrés	100		70'000.00		100'000.00		134'245.20
5451.4632.00	Contribution des communes			270'000.00		270'000.00		295'197.50
5451	TOTAL CURATELLE OFFICIELLE		2'312'550.00	340'000.00	2'124'000.00	370'000.00	1'879'765.54	429'442.70
545	TOTAL PRESTATIONS AUX FAMILLES		5'007'550.00	340'000.00	4'791'000.00	370'000.00	4'145'172.55	429'442.70
54	TOTAL FAMILLE ET JEUNESSE		5'652'200.00	340'000.00	5'439'000.00	370'000.00	4'694'451.96	429'442.70
57	AIDE SOCIALE ET ASILE							
572	AIDE SOCIALE							
5720.3637.00	Aide sociale	100	1'641'750.00		1'715'000.00		1'612'756.80	
572	TOTAL AIDE SOCIALE		1'641'750.00		1'715'000.00		1'612'756.80	

Comptes de Résultats			Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
574	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI							
5740.3631.00	Fonds cantonal pour l'emploi	100	165'150.00		172'000.00		188'367.84	
574	TOTAL FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI		165'150.00		172'000.00		188'367.84	
579	ASSISTANCE AUTRE							
5790.3636.00	Subsides aux institutions sociales	100	60'000.00		40'000.00		32'911.83	
5790.3636.01	Job-Transit Services		73'000.00		70'000.00		72'926.25	
579	TOTAL ASSISTANCE AUTRE		133'000.00		110'000.00		105'838.08	
57	TOTAL AIDE SOCIALE ET ASILE		1'939'900.00		1'997'000.00		1'906'962.72	
59	AUTRE PREVOYANCE SOCIALE							
593	ACTIONS D'ENTRAIDE ETRANGER							
5930.3636.00	Actions précises Tiers monde		10'000.00		10'000.00		9'000.00	
593	TOTAL ACTIONS D'ENTRAIDE ETRANGER		10'000.00		10'000.00		9'000.00	
59	TOTAL AUTRE PREVOYANCE SOCIALE		10'000.00		10'000.00		9'000.00	
5	TOTAL PREVOYANCE SOCIALE		12'073'350.00	340'000.00	12'092'000.00	370'000.00	10'902'792.43	429'442.70

Comptes de Résultats				Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
				Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS								
61	CIRCULATION ROUTIERE								
613	ROUTES CANTONALES								
6130.3631.00	Participation entretien routes cantonales	101		770'000.00		770'000.00		1'154'468.40	
6130.3631.04	Travaux de balisage			15'000.00		15'000.00		13'105.15	
613	TOTAL ROUTES CANTONALES			785'000.00		785'000.00		1'167'573.55	
615	ROUTES COMMUNALES								
6150	VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES								
6150.3010.00	Traitements Travaux publics	101		3'720'000.00		3'645'000.00		3'510'150.85	
6150.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC			249'000.00		244'500.00		227'899.45	
6150.3052.00	Cotisations caisse de pension			345'000.00		336'000.00		329'179.15	
6150.3053.00	Cotisations assurance accidents			35'000.00		35'000.00		48'474.95	
6150.3054.00	Cotisations allocations familiales			102'000.00		100'500.00		93'469.30	
6150.3055.00	Cotisations indemnités journalières			31'000.00		26'000.00		24'692.10	
6150.3101.00	Fournitures de signalisation			50'000.00		50'000.00		43'997.20	
6150.3101.01	Fournitures diverses			37'500.00		37'500.00		35'609.85	
6150.3101.02	Matériaux pour entretien routier	101		35'000.00		30'000.00		48'507.10	
6150.3101.03	Matériel et produits pour service hivernal			45'000.00		45'000.00		55'850.75	
6150.3101.04	Carburants			211'000.00		211'000.00		192'718.00	
6150.3101.05	Matériaux pour entretien des véhicules	101		90'000.00		75'000.00		106'154.32	
6150.3111.00	Outillage et équipement	101		28'500.00		33'000.00		43'983.89	
6150.3120.00	Energie Voirie			62'600.00		66'000.00		64'649.40	
6150.3130.00	Divers aménagements urbains	101		5'000.00		35'000.00		1'000.00	
6150.3130.01	Mise à jour des plans et polygonation	101		4'000.00		2'000.00		2'126.55	
6150.3130.02	Prestations de mobilité douce			51'000.00		51'000.00		45'978.25	
6150.3130.03	Travaux en régie	102		48'500.00		45'000.00		40'590.10	
6150.3131.00	Etudes et divers	102		200'000.00		110'000.00		151'893.05	
6150.3134.00	Assurances			23'700.00		22'800.00		24'103.65	
6150.3137.00	TVA consommation eau			100.00		100.00		76.80	
6150.3137.01	TVA taxes d'assainissement			4'850.00		5'400.00		4'581.21	
6150.3137.02	Taxes véhicules			19'000.00		20'000.00		19'651.70	
6150.3141.00	Entretien des routes urbaines	102		300'000.00		350'000.00		390'065.25	
6150.3141.01	Entretien chemins agric. et sentiers			6'000.00		5'000.00		8'963.05	
6150.3141.02	Déneigement			63'000.00		65'000.00		66'508.35	

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6150.3141.03	Balayage mécanique	60'000.00		60'000.00		53'053.80	
6150.3141.04	Entretien signalisation lumineuse	10'000.00		10'000.00		7'143.07	
6150.3141.05	Pont de Beaulieu, assainissement					9'097.80	
6150.3151.00	Entretien et réparations ordinaires	40'000.00		50'000.00		40'592.85	
6150.3170.00	Frais de déplacements	5'000.00		5'000.00		11'193.80	
6150.3930.00	Consommation eau Voirie	3'000.00		3'800.00		3'071.70	
6150.3930.01	Taxes d'assainissement Voirie	59'600.00		66'300.00		59'496.29	
6150.4240.00	Prestations pour tiers		12'000.00		10'000.00		44'063.42
6150.4240.01	Taxes d'utilisation du domaine public		25'000.00		25'000.00		42'104.80
6150.4240.02	Prestations pour STEP et divers		89'000.00		80'000.00		56'342.05
6150.4250.00	Revente carburant		53'500.00		53'500.00		49'776.50
6150.4260.00	Remboursement et récupération des salaires		140'000.00		100'000.00		106'010.55
6150.4260.01	Remboursement dommages		33'000.00		25'000.00		26'882.90
6150.4470.00	Redevances utilisation gare routière		61'000.00		61'000.00		56'940.00
6150.4900.00	Refacturation interne carburant		44'000.00		44'000.00		39'869.85
6150.4910.00	Facturation interne, salaires		1'848'000.00		1'699'000.00		1'765'649.80
6150	TOTAL VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES	5'944'350.00	2'305'500.00	5'840'900.00	2'097'500.00	5'764'523.58	2'187'639.87
6151	ECLAIRAGE PUBLIC						
6151.3120.00	Energie Eclairage public	205'600.00		214'000.00		180'830.60	
6151.3141.00	Entretien et installation éclairage public	450'200.00		450'200.00		497'263.35	
6151	TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC	655'800.00		664'200.00		678'093.95	
615	TOTAL ROUTES COMMUNALES	6'600'150.00	2'305'500.00	6'505'100.00	2'097'500.00	6'442'617.53	2'187'639.87
616	PARKINGS						
6160.3100.00	Matériel de bureau, imprimés	4'000.00		4'000.00		747.95	
6160.3120.00	Energie Parkings	90'000.00		97'500.00		95'156.55	
6160.3130.00	Transport de fonds	14'000.00		14'000.00		14'691.60	
6160.3137.00	TVA taxes d'assainissement	1'300.00		1'200.00		1'213.28	
6160.3151.00	Entretien parcomètres et divers	110'000.00		108'500.00		129'032.27	
6160.3510.00	Attribution au fonds pour places de parc	5'000.00		5'000.00			
6160.3612.00	Frais de gestion et administration	150'000.00		140'000.00		154'903.90	
6160.3930.00	Taxes d'assainissement Parkings	15'750.00		15'600.00		15'756.91	
6160.4200.00	Taxes compensatoires places de parc		5'000.00		5'000.00		
6160.4240.00	Parkings non soumis à TVA		750'000.00		760'000.00		728'952.87

Comptes de Résultats			Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6160.4240.01	Parkings couverts (TVA)	104		780'000.00		700'000.00		793'140.16
6160.4240.02	Parkings non couverts (TVA)							27'164.20
616	TOTAL PARKINGS		390'050.00	1'535'000.00	385'800.00	1'465'000.00	411'502.46	1'549'257.23
61	TOTAL CIRCULATION ROUTIERE		7'775'200.00	3'840'500.00	7'675'900.00	3'562'500.00	8'021'693.54	3'736'897.10
62	TRANSPORTS PUBLICS							
622	TRAFIC REGIONAL							
6220.3631.00	Participation transports publics régionaux	105	763'000.00		605'000.00		612'815.75	
622	TOTAL TRAFIC REGIONAL		763'000.00		605'000.00		612'815.75	
623	TRAFIC D'AGGLOMERATION							
6230.3102.00	Billets, horaires, divers	105	28'000.00		9'000.00		9'225.28	
6230.3130.00	Frais administratifs et de contrôle	105	55'000.00		15'000.00		15'508.80	
6230.3130.01	Transports publics, Bus sierrois	105	2'313'000.00		2'169'000.00		1'945'117.25	
6230.3143.00	Places d'arrêts et abris		2'000.00		2'000.00		200.00	
6230.3910.00	Salaires		94'000.00		93'000.00		98'397.10	
6230.4240.00	Abonnements, tickets	105		300'000.00		275'000.00		286'837.85
6230.4470.00	Publicité Bus sierrois	105		30'000.00		26'000.00		25'009.10
6230.4631.00	Subventions transports publics			610'000.00		610'000.00		511'200.00
6230.4632.00	Participation communes desservies			70'000.00		70'000.00		68'663.30
6230.4910.00	Participation des écoles	105		96'000.00		56'000.00		54'282.20
623	TOTAL TRAFIC D'AGGLOMERATION		2'492'000.00	1'106'000.00	2'288'000.00	1'037'000.00	2'068'448.43	945'992.45
629	AUTRES TRANSPORTS PUBLICS							
6290.3130.00	Gestion centrale taxis		1'500.00		1'500.00		1'475.80	

Comptes de Résultats		Budget Charges	2025 Revenus	Budget Charges	2024 Revenus	Comptes Charges	2023 Revenus
6290.4120.00	Emoluments taxis sierrois		6'000.00		6'500.00		6'340.00
629	TOTAL AUTRES TRANSPORTS PUBLICS	1'500.00	6'000.00	1'500.00	6'500.00	1'475.80	6'340.00
62	TOTAL TRANSPORTS PUBLICS	3'256'500.00	1'112'000.00	2'894'500.00	1'043'500.00	2'682'739.98	952'332.45
6	TOTAL TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS	11'031'700.00	4'952'500.00	10'570'400.00	4'606'000.00	10'704'433.52	4'689'229.55

Comptes de Résultats			Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOI							
710	APPROVISIONNEMENT EN EAU							
7100.3120.00	Achats d'eau	106	261'400.00		191'700.00		262'724.45	
7100.3120.01	Energie de pompage	106	235'800.00		305'900.00		198'346.73	
7100.3130.00	Gestion, administration et surveillance		476'000.00		484'300.00		544'743.74	
7100.3130.02	Cotisations et divers		7'200.00		7'200.00			
7100.3134.00	Assurances		6'400.00		6'400.00		13'620.93	
7100.3143.00	Exploitation, entretien et réparation	106	689'500.00		612'000.00		507'703.98	
7100.3300.30	Amortissement réseau d'eau	106	1'133'000.00		1'145'000.00		1'129'747.00	
7100.3510.00	Attribution au fonds	106	205'300.00		260'800.00		12'056.54	
7100.3940.00	Intérêts réseau d'eau		196'000.00		196'000.00		199'000.00	
7100.4250.00	Ventes d'eau	106		2'880'000.00		2'810'000.00		2'569'368.27
7100.4930.00	Eau livrée à la commune	107		330'600.00		399'300.00		298'575.10
710	TOTAL APPROVISIONNEMENT EN EAU		3'210'600.00	3'210'600.00	3'209'300.00	3'209'300.00	2'867'943.37	2'867'943.37
720	TRAITEMENT DES EAUX USEES							
7200.3120.00	Energie Environnement		9'000.00		10'300.00		7'497.55	
7200.3130.00	Protection de la nappe	107	3'500.00		12'500.00		4'385.55	
7200.3130.01	Frais administratifs Oiken		45'000.00		45'000.00		42'000.00	
7200.3131.00	Etudes et sondages		20'000.00		30'000.00		9'708.00	
7200.3143.00	Entretien collecteurs		80'000.00		80'000.00		83'076.35	
7200.3143.01	Curage bouches et sacs d'eau		80'000.00		80'000.00		70'330.70	
7200.3181.00	Pertes sur taxes		3'000.00		3'000.00		205.00	
7200.3300.30	Amortissement collecteurs	107	40'000.00		52'000.00			
7200.3632.00	STEP de Noës	107	2'650'000.00		1'950'000.00		2'007'307.65	
7200.3632.01	STEP de Granges	107	480'000.00		458'000.00		490'886.90	
7200.3910.00	Salaires		303'000.00		267'000.00		265'581.30	
7200.3930.00	Consommation eau Environnement	107	9'800.00		32'200.00		7'304.10	
7200.3940.00	Intérêts épuration des eaux		4'000.00		5'000.00			
7200.4240.00	Taxes de quantité			990'000.00		970'000.00		1'018'145.20
7200.4240.01	Taxes de base	107		1'080'000.00		1'030'000.00		984'596.15
7200.4240.02	Taxes de pompages			14'000.00		14'000.00		9'181.35
7200.4240.03	Taxes communes voisines			40'000.00		39'000.00		40'073.91
7200.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	107		1'484'050.00		846'700.00		803'605.24
7200.4930.00	Imputations internes, Taxes d'épuration eaux			119'250.00		125'300.00		117'681.25

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7200.4940.00	Intérêts épuration des eaux						15'000.00
720	TOTAL TRAITEMENT DES EAUX USEES	3'727'300.00	3'727'300.00	3'025'000.00	3'025'000.00	2'988'283.10	2'988'283.10
730	GESTION DES DECHETS						
7300.3101.00	Carburants	57'000.00		57'000.00		50'911.60	
7300.3130.00	Information et surveillance	16'000.00		3'000.00		2'174.10	
7300.3130.02	Bacs à verre	10'000.00		11'000.00		8'550.00	
7300.3130.04	Décharge matériaux inertes	2'000.00		2'000.00		1'363.65	
7300.3130.05	Récupération papier	75'000.00		20'000.00		68'826.35	
7300.3130.06	Déchetteries	685'200.00		600'000.00		636'706.07	
7300.3130.07	Déchets spéciaux	13'000.00		13'000.00		15'193.30	
7300.3130.08	Déchets alimentaires	130'000.00		115'000.00		109'602.05	
7300.3134.00	Assurances	6'250.00		5'500.00		6'169.85	
7300.3137.00	Taxes véhicules	22'000.00		22'000.00		25'713.30	
7300.3151.00	Entretien véhicules	50'500.00		85'000.00		114'430.55	
7300.3151.01	Entretien écopoints	35'000.00		35'000.00		33'262.45	
7300.3181.00	Pertes sur taxes ordures	3'000.00		3'000.00		2'041.25	
7300.3300.30	Amortissement infrastructures déchets	635'000.00		364'000.00		464'598.00	
7300.3632.00	Déchets incinérables	610'000.00		597'000.00		590'099.00	
7300.3900.00	Frais annexes de véhicules	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
7300.3910.00	Salaires	844'000.00		804'000.00		804'774.55	
7300.3940.00	Intérêts élimination des ordures	34'000.00		27'000.00		30'000.00	
7300.4240.00	Taxes de quantité		1'255'000.00		1'300'000.00		1'235'711.50
7300.4240.01	Taxes de base		1'095'000.00		1'100'000.00		1'151'088.40
7300.4240.02	Participations diverses		115'000.00		100'000.00		120'526.40
7300.4270.00	Amendes		9'000.00		10'000.00		9'950.00
7300.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds		586'350.00		86'400.00		280'091.99
7300.4930.00	Imputations internes, Taxes ordures		176'600.00		176'100.00		176'047.78
730	TOTAL GESTION DES DECHETS	3'236'950.00	3'236'950.00	2'772'500.00	2'772'500.00	2'973'416.07	2'973'416.07
741	COURS D'EAU						
7410.3142.00	Torrents, bisses, canaux	83'000.00		120'000.00		85'062.89	
7410.3142.01	Rhône entretien berges et lit majeur	65'000.00		65'000.00		68'215.00	
7410.3142.02	Plans d'eaux, entretien et aménagement	15'000.00		15'000.00		11'380.76	
7410.3631.00	Participation Rhône 3	30'000.00					
7410.3632.00	Participations bisses hors commune	12'500.00		11'000.00		7'931.50	
7410.3910.00	Salaires	537'000.00		467'000.00		508'640.15	

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7410.4631.00	Subventions cantonales		310'000.00		320'000.00		288'733.10
7410.4632.00	Prestations pour bisces hors commune		2'000.00		1'000.00		1'679.15
741	TOTAL COURS D'EAU	742'500.00	312'000.00	678'000.00	321'000.00	681'230.30	290'412.25
745	DANGERS NATURELS						
7450.3130.00	Prévention des dangers naturels	109 17'000.00		10'000.00		3'662.90	
745	TOTAL DANGERS NATURELS	17'000.00		10'000.00		3'662.90	
750	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE						
7500	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE						
7500.3130.00	Mesures nature, paysage et biodiversité	10'000.00		10'000.00		26'106.71	
7500.3634.00	Parc de Finges	42'000.00		42'000.00		41'924.00	
7500	TOTAL PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE	52'000.00		52'000.00		68'030.71	
750	TOTAL PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE	52'000.00		52'000.00		68'030.71	
769	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT						
7690.3130.00	Mesures d'économie d'énergie	109 69'650.00		55'000.00		81'153.23	
7690.3132.00	Analyse des nuisances			1'000.00			
7690.3132.01	Surveillance et assainissement	109 420'000.00		320'000.00		3'016'445.80	
7690.3511.00	Dotation fonds Energie et Climat	110 1'000'000.00		1'500'000.00		1'000'000.00	
7690.3637.00	Subventions énergies renouvelables	110 320'000.00		350'000.00		318'138.00	
7690.4630.00	Subventions Confédération		18'000.00		15'000.00		30'840.00
7690.4631.00	Subventions Canton		15'000.00		22'000.00		30'000.00
769	TOTAL LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT	1'809'650.00	33'000.00	2'226'000.00	37'000.00	4'415'737.03	60'840.00
771	CIMETIERES						
7710.3030.00	Personnel temporaire					11'443.15	
7710.3120.00	Energie Cimetières	11'300.00		14'400.00		11'595.35	
7710.3130.00	Frais de crémations	77'000.00		75'000.00		89'448.65	
7710.3130.02	Prestations de service	110 31'500.00		16'500.00			

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7710.3134.00	Assurances choses	1'900.00		1'900.00		1'818.00	
7710.3137.00	TVA consommation eau	300.00		400.00		275.65	
7710.3137.01	TVA taxes d'assainissement	50.00		100.00		42.58	
7710.3143.00	Entretien cimetières	5'000.00		15'500.00		36'531.25	
7710.3910.00	Salaires	284'000.00		282'000.00		271'460.00	
7710.3930.00	Consommation eau Cimetières	12'800.00		15'600.00		11'027.30	
7710.3930.01	Taxes d'assainissement Cimetières	550.00		1'200.00		553.05	
7710.4240.00	Entretien des tombes		50'000.00		50'000.00		62'625.00
7710.4470.00	Concessions, inhumations		75'000.00		75'000.00		74'600.00
7710.4472.00	Location centre funéraire		9'500.00		9'500.00		10'500.00
771	TOTAL CIMETIERES	424'400.00	134'500.00	422'600.00	134'500.00	434'194.98	147'725.00
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
7900.3131.00	Etudes diverses	5'000.00		5'000.00		152.20	
7900.3632.00	Agglo Valais Central	53'700.00		51'000.00		51'345.00	
7900.3632.01	Participation Région Valais Romand	53'700.00		51'000.00		51'345.00	
790	TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	112'400.00		107'000.00		102'842.20	
7	TOTAL PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT T	13'332'800.00	10'654'350.00	12'502'400.00	9'499'300.00	14'535'340.66	9'328'619.79

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
814	AGRICULTURE						
8140.3130.00	Office de la culture des champs	500.00		500.00		375.00	
8140.3130.02	Police sanitaire du bétail	500.00		500.00			
8140.3611.00	Redevances agricoles	5'000.00		5'000.00		4'365.55	
8140.3632.00	Viticulture	5'900.00		5'900.00		5'887.21	
8140.3635.00	Lutte contre les parasites	12'000.00		12'000.00		8'144.40	
814	TOTAL AGRICULTURE	23'900.00		23'900.00		18'772.16	
820	SYLVICULTURE						
8200.3632.00	Participation triage forestier	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
820	TOTAL SYLVICULTURE	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
840	TOURISME						
8400.3634.00	Politique touristique	508'000.00		498'000.00		477'930.40	
840	TOTAL TOURISME	508'000.00		498'000.00		477'930.40	
850	INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE						
8500.3130.00	Promotion économique	141'200.00		141'900.00		136'002.80	
8500.3634.01	Soutien à Technoark	180'000.00		180'000.00		180'000.00	
8500.3635.00	Soutien Vinea (vini-viticulture)	124'000.00		124'000.00		124'000.00	
8500.3635.01	Soutien entreprises - réduction DSDP	167'500.00		167'500.00		260'883.40	
8500.4631.00	Subventions cantonales		23'000.00		9'500.00		
850	TOTAL INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE	612'700.00	23'000.00	613'400.00	9'500.00	700'886.20	
871	ELECTRICITE						
8710.3120.00	Frais d'exploitation des aménagements de prod.	7'392'000.00		6'596'500.00		7'257'188.28	
8710.3130.00	Frais de gestion du portefeuille électrique	160'000.00		152'000.00		158'962.84	
8710.3612.00	Frais énergie restitution FM Gougrou SA	215'000.00		211'000.00		216'553.78	
8710.4250.00	Recettes d'aménagements de production		12'588'500.00		12'692'500.00		11'804'233.77
8710.4260.00	Honoraires administrateurs FM		14'000.00		13'000.00		14'232.50

Comptes de Résultats			Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8710.4451.00	Energie restitution FM Gougra SA	112		1'202'800.00		1'043'400.00		884'909.37
8710.4451.01	Dividende FM Gougra SA			248'000.00		248'000.00		208'125.00
8710.4451.02	Dividende FM Mattmark SA			175'000.00		175'000.00		162'500.00
8710.4451.03	Dividende FM Lizerne et Morges SA			52'500.00		50'000.00		37'500.00
8710.4451.04	Dividende Akeb, Bugey			20'000.00		20'000.00		42'702.50
8710.4451.05	Dividende FM valaisannes SA			19'200.00		19'900.00		47'183.30
8710.4451.06	Dividende Sogaval SA	112		1'200'000.00		1'600'000.00		1'600'000.00
8710.4451.07	Dividende Oiken			175'500.00		175'500.00		566'769.88
871	TOTAL ELECTRICITE		7'767'000.00	15'695'500.00	6'959'500.00	16'037'300.00	7'632'704.90	15'368'156.32
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE		8'961'600.00	15'718'500.00	8'144'800.00	16'046'800.00	8'880'293.66	15'368'156.32

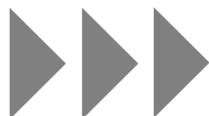
Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS						
91	IMPOTS						
910	IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES						
9100.3181.00	Pertes fiscales	750'000.00		750'000.00		839'786.90	
9100.3181.01	Remises d'impôts	20'000.00		20'000.00		7'131.60	
9100.3601.00	Rétrocessions d'impôts	10'000.00		10'000.00		7'409.55	
9100.3602.00	Impôt sur immeubles bâtis (art.188 LF)	370'000.00		370'000.00		366'200.16	
9100.3612.00	Frais de gestion et administration	16'000.00		16'000.00		16'826.00	
9100.4000.00	Impôt sur le revenu		32'300'000.00		30'200'000.00		31'675'148.35
9100.4000.01	Impôt sur les bénéfices de liquidation		90'000.00		90'000.00		95'813.20
9100.4001.00	Impôt sur la fortune		5'700'000.00		5'600'000.00		5'332'544.80
9100.4002.00	Impôt prélevé à la source		1'800'000.00		1'600'000.00		3'387'389.50
9100.4008.00	Impôt personnel		265'000.00		260'000.00		245'933.45
9100.4009.00	Impôt global		175'000.00		155'000.00		204'629.85
9100.4021.00	Impôt foncier (yc forains)		1'460'000.00		1'460'000.00		1'431'552.10
9100.4022.00	Impôt prest capital prévoyance prof		950'000.00		950'000.00		944'555.90
9100.4022.02	Impôt sur les gains de loterie		10'000.00		10'000.00		
9100.4022.03	Impôt sur gains immobiliers		700'000.00		650'000.00		726'332.25
9100.4023.00	Droits de mutations		1'150'000.00		1'015'000.00		1'155'607.25
9100.4024.00	Impôt sur successions et donations		500'000.00		470'000.00		707'799.50
9100.4033.00	Impôt sur les chiens		160'000.00		160'000.00		167'755.00
9100.4270.00	Amendes fiscales		25'000.00		15'000.00		36'300.00
9100.4602.00	Impôt sur immeubles bâtis (art. 188 LF)		570'000.00		550'000.00		548'190.00
910	TOTAL IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES	1'166'000.00	45'855'000.00	1'166'000.00	43'185'000.00	1'237'354.21	46'659'551.15
911	IMPOTS PERSONNES MORALES						
9110.3181.00	Pertes fiscales	50'000.00		50'000.00		53'688.04	
9110.4010.00	Impôt sur le bénéfice		5'500'000.00		4'800'000.00		6'397'542.30
9110.4010.01	Impôt minimum		150'000.00		150'000.00		118'570.85
9110.4011.00	Impôt sur le capital		2'700'000.00		2'675'000.00		2'846'441.60

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9110.4021.00	Impôt foncier		1'950'000.00		1'875'000.00		1'954'684.75
911	TOTAL IMPOTS PERSONNES MORALES	50'000.00	10'300'000.00	50'000.00	9'500'000.00	53'688.04	11'317'239.50
91	TOTAL IMPOTS	1'216'000.00	56'155'000.00	1'216'000.00	52'685'000.00	1'291'042.25	57'976'790.65
93	PEREQUATION FINANCIERE						
930	PEREQUATION FINANCIERE						
9300.4621.10	Péréquation financière		680'000.00		544'000.00		466'163.00
930	TOTAL PEREQUATION FINANCIERE		680'000.00		544'000.00		466'163.00
93	TOTAL PEREQUATION FINANCIERE		680'000.00		544'000.00		466'163.00
95	PART AUX RECETTES AUTRES						
950	QUOTES-PARTS						
9500.4120.00	Redevances hydrauliques		10'000.00		10'000.00		11'687.30
9500.4120.01	Taxe utilisat. du domaine public, Electricité		910'000.00		1'000'000.00		849'299.77
9500.4120.02	Taxe utilisat. du domaine public, Gaz + Chaleur		350'000.00		350'000.00		343'787.09
950	TOTAL QUOTES-PARTS		1'270'000.00		1'360'000.00		1'204'774.16
95	TOTAL PART AUX RECETTES AUTRES		1'270'000.00		1'360'000.00		1'204'774.16
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE						
961	INTERETS						
9610.3401.00	Intérêts sur c/c et divers	10'000.00		10'000.00		6'971.96	
9610.3406.00	Intérêt emprunt à long terme	753'000.00		765'000.00		721'139.30	
9610.3499.00	Intérêts rémunérateurs	1'000.00		1'000.00		1'478.05	
9610.3940.01	Intérêts épuration des eaux					15'000.00	
9610.4401.00	Intérêts de retard et frais récupérés		280'000.00		290'000.00		244'369.03
9610.4402.00	Intérêts créanciers et divers		15'000.00		15'000.00		11'291.72

Comptes de Résultats		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9610.4402.01	Intérêts placements financiers						42'058.35
9610.4940.00	Intérêts épuration des eaux		4'000.00		5'000.00		
9610.4940.01	Intérêts élimination des ordures		34'000.00		27'000.00		30'000.00
9610.4940.02	Intérêts réseau d'eau		196'000.00		196'000.00		199'000.00
961	TOTAL INTERETS	764'000.00	529'000.00	776'000.00	533'000.00	744'589.31	526'719.10
963	IMMEUBLES ET TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER						
9630	BATIMENTS ITAGNE						
9630.3439.00	Energie Immeuble Itagne	115	37'000.00	47'300.00		38'726.00	
9630.3439.01	Frais de gestion et administration		14'000.00	14'000.00		14'681.65	
9630.3439.02	Assurances choses		4'000.00	4'000.00		4'103.31	
9630.3439.03	Entretien bâtiments Itagne		41'900.00	33'300.00		17'205.85	
9630.3930.00	Consommation eau Immeuble Itagne		200.00	300.00		181.20	
9630.4430.00	Loyers bâtiment administratif		176'800.00		176'800.00		176'800.00
9630.4430.01	Loyers bâtiment technique		175'800.00		175'800.00		199'600.00
9630.4430.02	Loyers aire de stockage		78'000.00		78'000.00		78'000.00
9630	TOTAL BATIMENTS ITAGNE	97'100.00	430'600.00	98'900.00	430'600.00	74'898.01	454'400.00
9631	AUTRES BATIMENTS & TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER						
9631.3431.00	Entretien bâtiments du patrimoine financier	115	133'000.00	165'000.00		330'998.82	
9631.3439.00	Energie bâtiments loués		5'100.00	7'900.00		7'147.65	
9631.3439.01	Entretien des domaines municipaux		1'200.00	1'200.00		333.90	
9631.3439.02	Impôts, taxes et charges de copropriétés		40'000.00	35'000.00		39'716.20	
9631.3439.03	Matériel et mobilier bâtiments loués		5'000.00	5'000.00		4'478.25	
9631.3439.04	Frais d'actes	115	30'000.00	15'000.00		67'725.40	
9631.3439.05	Assurances choses		23'000.00	23'000.00		21'469.90	
9631.3439.07	TVA taxes d'assainissement		2'300.00	2'300.00		2'146.10	
9631.3930.00	Consommation eau bâtiments loués		4'200.00	3'800.00		3'954.30	
9631.3930.01	Taxes d'assainissement bâtiments loués		28'650.00	29'000.00		27'871.43	
9631.4260.00	Remboursements et participations de tiers						365'000.00
9631.4411.00	Gains nets sur ventes immobilières						2'704'090.00
9631.4430.00	Locations et DSDP (sauf parkings)	115		2'019'000.00		1'854'000.00	2'089'588.05
9631.4430.01	Locations parkings privatifs (TVA)	115		210'000.00		160'000.00	239'939.60

Comptes de Résultats			Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9631.4430.02	Locations parkings privatifs couverts (TVA)	115		32'000.00		35'000.00		62'030.20
9631	TOTAL AUTRES BATIMENTS & TITRES DU PATRIMOINE FINA		272'450.00	2'261'000.00	287'200.00	2'049'000.00	505'841.95	5'460'647.85
963	TOTAL IMMEUBLES ET TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER		369'550.00	2'691'600.00	386'100.00	2'479'600.00	580'739.96	5'915'047.85
969	PATRIMOINE FINANCIER AUTRE							
9690.4419.00	Rachats ADB Impôts pers. physiques			170'000.00		180'000.00		162'314.30
9690.4419.01	Rachats ADB Autres impôts			10'000.00		10'000.00		2'423.00
969	TOTAL PATRIMOINE FINANCIER AUTRE			180'000.00		190'000.00		164'737.30
96	TOTAL ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE		1'133'550.00	3'400'600.00	1'162'100.00	3'202'600.00	1'325'329.27	6'606'504.25
99	POSTES NON VENTILABLES							
990	AMORTISSEMENT ET MOUVEMENTS DES FONDS							
9900.3300.10	Amortissement, Routes et voies de communication	115	1'592'000.00		1'249'000.00		1'055'668.00	
9900.3300.20	Amortissement, Aménagement des eaux	115	121'000.00		66'000.00		30'759.00	
9900.3300.30	Amortissement, Autres ouvrages de génie civil	115	734'000.00		802'000.00		818'267.00	
9900.3300.40	Amortissement, Terrains bâtis	115	6'139'000.00		6'438'000.00		6'270'397.00	
9900.3300.60	Amortissement, Biens mobiliers	115	1'667'000.00		1'242'000.00		1'192'509.00	
9900.3320.90	Amortissement, Autres immob. incorporelles	115	212'000.00		218'000.00		173'894.00	
9900.3660.20	Amortissement Subv. d'investissement	115	1'279'000.00		981'000.00		947'190.00	
9900.3894.00	Attribution réserve de politique budgétaire						4'459'015.13	
9900.4511.00	Prélèvement sur fonds du capital propre							1'759'015.13
9900.4950.00	Amortissement Autres bâtiments culturels	116		224'000.00		240'000.00		265'000.00
9900.4950.01	Amortissement Espace cult. des Marais	116		58'000.00		63'000.00		69'000.00
9900.4950.02	Amortissement Théâtre Les Halles	116		88'000.00		80'000.00		68'000.00
9900.4950.03	Amortissement Infrastructures sportives	116		783'000.00		875'000.00		922'000.00
9900.4950.04	Amortissement Piscine de Guillamo	116		337'000.00		329'000.00		305'000.00
9900.4950.05	Amortissement Bains de Gèronde	116		632'000.00		685'000.00		728'000.00
9900.4950.06	Amortissement Patinoires	116		267'000.00		292'000.00		250'000.00

Comptes de Résultats		Budget Charges	2025 Revenus	Budget Charges	2024 Revenus	Comptes Charges	2023 Revenus
9900.4950.07	Amortissement Crèches et UAPE		542'000.00		542'000.00		542'000.00
990	TOTAL AMORTISSEMENT ET MOUVEMENTS DES FONDS	11'744'000.00	2'931'000.00	10'996'000.00	3'106'000.00	14'947'699.13	4'908'015.13
99	TOTAL POSTES NON VENTILABLES	11'744'000.00	2'931'000.00	10'996'000.00	3'106'000.00	14'947'699.13	4'908'015.13
9	TOTAL FINANCES ET IMPOTS	14'093'550.00	64'436'600.00	13'374'100.00	60'897'600.00	17'564'070.65	71'162'247.19
	Total compte de Résultats	105'989'500.00	102'207'050.00	101'469'650.00	97'304'400.00	107'332'341.75	107'755'860.52
	Excédent de revenus ou de charges		3'782'450.00		4'165'250.00	423'518.77	



Budget 2025
de la ville de Sierre

Comptes des investissements détaillés

Comptes d'Investissement				Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE								
02	SERVICES GENERAUX								
022	SERVICES TRANSVERSAUX								
0221	INFORMATIQUE								
0221.5060.00	Equipements électroniques et informatiques	81		60'000.00					
0221	TOTAL INFORMATIQUE			60'000.00					
022	TOTAL SERVICES TRANSVERSAUX			60'000.00					
029	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS								
0290	HOTEL DE VILLE								
0290.5040.00	Réfection des bâtiments	82		440'000.00				666'282.31	
0290	TOTAL HOTEL DE VILLE			440'000.00				666'282.31	
0291	DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS								
0291.5040.01	Réfection bâtiments municipaux	82		198'000.00		390'000.00		553'880.88	
0291.6310.00	Subventions bâtiments	82					128'000.00		
0291	TOTAL DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS			198'000.00		390'000.00	128'000.00	553'880.88	
029	TOTAL IMMEUBLES ADMINISTRATIFS			638'000.00		390'000.00	128'000.00	1'220'163.19	
02	TOTAL SERVICES GENERAUX			698'000.00		390'000.00	128'000.00	1'220'163.19	
0	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE			698'000.00		390'000.00	128'000.00	1'220'163.19	

Comptes d'Investissement		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE						
15	SERVICE DU FEU						
150	SERVICE DU FEU						
1500.5030.00	Installation hydrants	85	70'000.00	50'000.00		50'459.15	
1500.5060.00	Véhicules	85	626'200.00	187'000.00		108'910.10	
1500.5060.01	Equipements	86	336'400.00	250'000.00		272'957.64	
150	TOTAL SERVICE DU FEU		1'032'600.00	487'000.00		432'326.89	
15	TOTAL SERVICE DU FEU		1'032'600.00	487'000.00		432'326.89	
16	DEFENSE						
162	DEFENSE CIVILE						
1621	ABRIS PUBLICS						
1621.5040.00	Réfection abris PC	86	113'000.00	95'000.00		63'003.15	
1621	TOTAL ABRIS PUBLICS		113'000.00	95'000.00		63'003.15	
162	TOTAL DEFENSE CIVILE		113'000.00	95'000.00		63'003.15	
16	TOTAL DEFENSE		113'000.00	95'000.00		63'003.15	
1	TOTAL ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE		1'145'600.00	582'000.00		495'330.04	

Comptes d'Investissement		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2	FORMATION						
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE						
212	ECOLES PRIMAIRES						
2120.5060.00	Equipement informatique	88	216'500.00		159'500.00	54'677.75	
2120.6310.00	Subvention équipement informatique						39'330.00
							39'330.00
212	TOTAL ECOLES PRIMAIRES		216'500.00	39'000.00	159'500.00	54'677.75	39'330.00
213	CYCLES D'ORIENTATION						
2130.5060.00	Equipement informatique	88	112'800.00		79'000.00	114'182.90	
2130.6310.00	Subvention équipement informatique						17'250.00
							17'250.00
213	TOTAL CYCLES D'ORIENTATION		112'800.00	18'000.00	79'000.00	114'182.90	17'250.00
217	BATIMENTS SCOLAIRES						
2171	BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES						
2171.5040.00	Réfection des bâtiments	89	80'000.00		69'000.00	74'576.75	
2171.5040.01	Centre scolaire Glariers, salle omnisports	89	50'000.00				
2171.5040.02	Ecole de Granges	89	550'000.00		400'000.00	264'095.20	
2171.5040.03	Grande barre Borzuat		4'500'000.00		4'500'000.00	3'049'822.22	
2171.5040.04	Bâtiments scolaires Borzuat	89	200'000.00		100'000.00		
2171.6310.00	Subventions bâtiments	89		1'160'000.00			81'056.00
							81'056.00
2171	TOTAL BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES		5'380'000.00	1'160'000.00	5'069'000.00	3'388'494.17	81'056.00
2172	BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION						
2172.5040.01	Réfection CO Goubing	90	285'000.00			114'486.60	
2172.5040.02	Réfection CO Liddes	90	720'000.00		450'000.00	214'579.68	

Comptes d'Investissement				Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2172.6310.00	Subventions bâtiments	90			170'000.00		87'000.00		62'280.00
2172	TOTAL BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION		1'005'000.00	170'000.00	450'000.00	87'000.00	329'066.28	62'280.00	
217	TOTAL BATIMENTS SCOLAIRES		6'385'000.00	1'330'000.00	5'519'000.00	711'000.00	3'717'560.45	143'336.00	
21	TOTAL SCOLARITE OBLIGATOIRE		6'714'300.00	1'387'000.00	5'757'500.00	768'000.00	3'886'421.10	199'916.00	
27	HAUTES ECOLES								
273	HAUTES ECOLES SPECIALISEES								
2730.5610.00	Part. construction établ. scolaire cantonal	91	100'000.00		500'000.00				
273	TOTAL HAUTES ECOLES SPECIALISEES		100'000.00		500'000.00				
27	TOTAL HAUTES ECOLES		100'000.00		500'000.00				
2	TOTAL FORMATION		6'814'300.00	1'387'000.00	6'257'500.00	768'000.00	3'886'421.10	199'916.00	

Comptes d'Investissement			Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES							
32	CULTURE, AUTRES							
322	MUSIQUE ET THEATRE							
3221	THEATRE LES HALLES							
3221.5040.00	Théâtre Les Halles	93	50'000.00		300'000.00			
3221	TOTAL THEATRE LES HALLES		50'000.00		300'000.00			
322	TOTAL MUSIQUE ET THEATRE		50'000.00		300'000.00			
32	TOTAL CULTURE, AUTRES		50'000.00		300'000.00			
34	SPORTS ET LOISIRS							
341	SPORTS							
3410	SPORTS							
3410.5010.00	Centre sportif Ecosia	94	155'000.00		360'000.00		259'049.17	
3410.6310.00	Subventions bâtiments			121'000.00				
3410	TOTAL SPORTS		155'000.00	121'000.00	360'000.00		259'049.17	
3411	PISCINE DE GUILLAMO							
3411.5040.00	Piscine de Guillamo, réfection	95	470'000.00		410'000.00		186'482.10	
3411	TOTAL PISCINE DE GUILLAMO		470'000.00		410'000.00		186'482.10	
3412	BAINS DE GERONDE							
3412.5040.00	Bains de Géronde	95	75'000.00		100'000.00		98'555.35	
3412	TOTAL BAINS DE GERONDE		75'000.00		100'000.00		98'555.35	

Comptes d'Investissement				Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3413	PATINOIRES								
3413.5040.00	Patinoires	96		307'000.00		650'000.00		1'115'649.65	
3413	TOTAL PATINOIRES			307'000.00		650'000.00		1'115'649.65	
341	TOTAL SPORTS			1'007'000.00	121'000.00	1'520'000.00		1'659'736.27	
342	LOISIRS ET ESPACES VERTS								
3420.5040.01	Constructions places de jeux	97		70'000.00				68'873.25	
3420.5060.00	Remplacement véhicules	97				60'000.00		103'238.55	
3420.5060.01	Machines parcs et jardins	97		150'000.00		70'000.00			
3420.5060.02	Equipements loisirs et sports	97		405'000.00					
3420.5620.00	Serres	97		1'000'000.00					
342	TOTAL LOISIRS ET ESPACES VERTS			1'625'000.00		130'000.00		172'111.80	
34	TOTAL SPORTS ET LOISIRS			2'632'000.00	121'000.00	1'650'000.00		1'831'848.07	
3	TOTAL CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES			2'682'000.00	121'000.00	1'950'000.00		1'831'848.07	

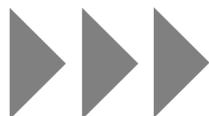
Comptes d'Investissement				Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6	TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS								
61	CIRCULATION ROUTIERE								
613	ROUTES CANTONALES								
6130.5610.00	Participation constr. routes cantonales	101		500'000.00		500'000.00		597'910.30	
613	TOTAL ROUTES CANTONALES			500'000.00		500'000.00		597'910.30	
615	ROUTES COMMUNALES								
6150	VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES								
6150.5010.00	Divers aménagements de routes	102		1'080'000.00		1'380'000.00		1'569'483.81	
6150.5010.04	Pont de Beaulieu, assainissement	103		50'000.00		50'000.00			
6150.5010.07	Centre-ville, secteur Hôtel de Ville	103		190'000.00		250'000.00		115'615.95	
6150.5010.10	Centre-ville, connexion Ouest	103		50'000.00		100'000.00		50'392.05	
6150.5010.11	Aménagements mobilité douce	103		620'000.00		435'000.00		225'250.70	
6150.5010.12	Infrastructures transports publics	103		400'000.00		100'000.00		237'958.15	
6150.5010.13	Infrastructures voirie					80'000.00			
6150.5010.14	Avenue des Platanes	103		150'000.00		900'000.00		415'229.10	
6150.5010.15	Viaduc de Noës, assainissement	103		800'000.00		600'000.00			
6150.5010.16	Avenue Max-Huber	103		1'100'000.00		150'000.00			
6150.5060.00	Equipements	103		53'000.00		55'000.00			
6150.5060.01	Utilitaires voirie	104		325'000.00		495'000.00		742'578.45	
6150.6300.00	Subvention agglomération	104			700'000.00		350'000.00		446'400.00
6150	TOTAL VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES			4'818'000.00	700'000.00	4'595'000.00	350'000.00	3'356'508.21	446'400.00

Comptes d'Investissement				Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6151	ECLAIRAGE PUBLIC								
6151.5010.00	Eclairage public	104		700'000.00		360'000.00		412'037.65	
6151	TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC			700'000.00		360'000.00		412'037.65	
615	TOTAL ROUTES COMMUNALES			5'518'000.00	700'000.00	4'955'000.00	350'000.00	3'768'545.86	446'400.00
61	TOTAL CIRCULATION ROUTIERE			6'018'000.00	700'000.00	5'455'000.00	350'000.00	4'366'456.16	446'400.00
6	TOTAL TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS			6'018'000.00	700'000.00	5'455'000.00	350'000.00	4'366'456.16	446'400.00

Comptes d'Investissement				Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOI								
710	APPROVISIONNEMENT EN EAU								
7100.5030.00	Réseau d'eau	107		1'199'500.00		1'106'000.00		896'659.00	
7100.5030.01	Pompage d'eau de Tschüdangna	107				100'000.00		119'172.00	
7100.6370.00	Taxes de raccordement	107			60'000.00		45'000.00		68'900.00
710	TOTAL APPROVISIONNEMENT EN EAU			1'199'500.00	60'000.00	1'206'000.00	45'000.00	1'015'831.00	68'900.00
720	TRAITEMENT DES EAUX USEES								
7200.5030.00	Evacuation générale des eaux	108		700'000.00		740'000.00		543'996.30	
7200.6370.00	Taxes de raccordement				400'000.00		400'000.00		484'118.05
720	TOTAL TRAITEMENT DES EAUX USEES			700'000.00	400'000.00	740'000.00	400'000.00	543'996.30	484'118.05
730	GESTION DES DECHETS								
7300.5060.00	Ecopoints (Moloks)	108		55'000.00		70'000.00		107'046.60	
7300.5060.01	Camion à ordures	109		885'000.00					
730	TOTAL GESTION DES DECHETS			940'000.00		70'000.00		107'046.60	
741	COURS D'EAU								
7410.5020.00	Sécurisation cours d'eau	109		220'000.00		670'000.00		252'306.00	
7410.5020.01	Signèse	109		230'000.00		240'000.00			
7410.5620.00	Réseaux d'irrigation	109		114'000.00		75'000.00			
7410.6310.00	Subventions sécurisation cours d'eau	109			280'000.00		534'000.00		78'232.25
741	TOTAL COURS D'EAU			564'000.00	280'000.00	985'000.00	534'000.00	252'306.00	78'232.25
745	DANGERS NATURELS								
7450.5030.00	Protection dangers naturels							95'605.46	
7450.6310.00	Subventions protection dangers naturels								89'799.25
745	TOTAL DANGERS NATURELS							95'605.46	89'799.25

Comptes d'Investissement		Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
750	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE						
7500	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE						
7500.5040.00	Mesures nature, paysage et biodiversité	70'000.00		70'000.00			
7500	TOTAL PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE	70'000.00		70'000.00			
750	TOTAL PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE	70'000.00		70'000.00			
771	CIMETIERES						
7710.5030.00	Cimetières, réfections diverses	50'000.00		90'000.00			
771	TOTAL CIMETIERES	50'000.00		90'000.00			
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
7900.5030.00	Aménagements de quartiers	320'000.00		120'000.00		155'983.10	
7900.5290.00	Etudes PAZ, RCCZ et plans spéciaux	250'000.00		250'000.00		238'573.00	
7900.6310.00	Subventions cantonales		19'000.00				2'473.40
7900.6370.00	Part. des propriétaires aux PAD et PDQ		5'000.00		5'000.00		
790	TOTAL AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	570'000.00	24'000.00	370'000.00	5'000.00	394'556.10	2'473.40
7	TOTAL PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT T	4'093'500.00	764'000.00	3'531'000.00	984'000.00	2'409'341.46	723'522.95

Comptes d'Investissement				Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023		
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
8	ECONOMIE PUBLIQUE										
871	ELECTRICITE										
8710.5540.00	Actions Sogaval SA	112				320'000.00		800'000.00			
871	TOTAL ELECTRICITE					320'000.00		800'000.00			
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE					320'000.00		800'000.00			
	Total compte d'Investissement					21'451'400.00	2'972'000.00	18'485'500.00	2'230'000.00	15'009'560.02	1'369'838.95
	Investissements nets						18'479'400.00		16'255'500.00		13'639'721.07



Budget 2025
de la ville de Sierre

Message explicatif

Note explicative sur la nomenclature des comptes

Les numéros qui figurent en tête des rubriques correspondent à ceux qui se trouvent dans le fascicule comptable. Voici quelques indications pour faciliter leur lecture.

Prenons, à titre d'exemple, le numéro 3412.4250.00

Le **1^{er} groupe** de chiffres correspond à la **classification fonctionnelle**, avec un niveau de précision croissant en fonction du nombre de chiffres :

- 3** indique *Culture, Sport et Loisirs, Eglises*
- 34** indique *Sport et Loisirs*
- 341** Indique *Sport*
- 3412** correspond aux *Bains de Gèronde*

Le **2^{ème} groupe** de chiffres correspond au **classement par nature**, avec un niveau de précision croissant en fonction du nombre de chiffres :

- 4** indique *Revenus*
- 42** indique *Taxes et redevances*
- 425** Indique *Recettes sur ventes*
- 4250** correspond aux *recettes diverses (provenant de ventes de marchandise)*

Dans ce 2^{ème} groupe de chiffres, le premier d'entre eux permet de savoir dans quelle catégorie nous nous trouvons :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| 3 charges | 4 revenus |
| 5 dépenses d'investissement | 6 recettes d'investissement |

Le **3^{ème} groupe** de chiffres a pour seule fonction de **distinguer** plusieurs comptes qui possèdent une même classification fonctionnelle et une nature identique selon les distinctions opérées dans le plan comptable.

Le fascicule comptable fournit le détail des comptes. On y a introduit un système d'index qui permet de savoir:

- 1) si une rubrique fait l'objet d'un commentaire
- 2) à quelle page du message se trouve le commentaire.

Administration générale

Législatif et exécutif

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget 2024	698'000	–
Budget 2025	786'850	–
Ecart en CHF	88'850	–
Ecart en %	12.73	–
0110.3000.00	Indemnités des scrutateurs	+3'000.00
0110.3130.00	Frais de ports votations-élections	+3'000.00
	L'année 2025 verra la tenue d'élections cantonales, pour lesquelles il est nécessaire de faire appel à un nombre accru de scrutateurs et qui induisent des frais de ports additionnels. A cela s'ajoute la prise en compte de la hausse des tarifs postaux ainsi que de la TVA.	
0110.3000.01	Indemnités du Conseil général	+32'850.00
	Le Conseil général a révisé les indemnités dues aux membres du législatif lors de l'assemblée ordinaire du 12 juin 2024. La conséquence financière de cette révision se retrouve dans cette rubrique.	
0120.3000.00	Indemnités du Conseil	+43'000.00
0120.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	+5'000.00
	La réflexion sur les indemnités du Conseil municipal, menée usuellement en fin de législature, a intégré l'indexation au coût de la vie qui n'a pas été prise en compte depuis de nombreuses années.	

Services généraux

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget 2024	6'150'000	460'500
Budget 2025	6'409'850	518'500
Ecart en CHF	259'850	58'000
Ecart en %	4.23	12.60

0210 Administration des finances et contributions

0210.3137.00	Impôts cantonaux	+25'000.00
	La ville paie des impôts uniquement sur les revenus ne relevant pas de la puissance publique, tels que les loyers encaissés ou les recettes nettes provenant des aménagements de production. L'évolution de cette rubrique est due à la hausse attendue de ces revenus.	
0210.3181.00	Pertes débiteurs divers	+20'000.00
	La rubrique des pertes sur débiteurs divers a été ajustée pour correspondre avec la moyenne des pertes sur débiteurs des cinq dernières années.	

0220	Services centraux	
0220.3010.00	Traitements Services centraux	+60'700.00
0220.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	+5'100.00
0220.3053.00	Cotisations assurance accidents	+900.00
0220.3054.00	Cotisations allocations familiales	+2'600.00
0220.3055.00	Cotisations indemnités journalières	+2'200.00
	D'importants changements de personnel sont intervenus au sein de la chancellerie. Il a été nécessaire de modifier l'organisation en place et de réattribuer certaines fonctions, ce qui induit des coûts supplémentaires	
0220.3090.00	Formation	+10'000.00
	Afin d'anticiper le nombre significatif de départs naturels prévus dans les années à venir, il est impératif d'investir dans la formation continue. Ces formations sont en effet essentielles au maintien des compétences stratégiques et nécessaires à la qualité et à l'efficacité des prestations fournies.	
0220.3099.00	Autres charges du personnel	+25'300.00
	Certaines charges, jusqu'à présent inscrites dans le compte 0220.3130.01 « Frais de réception et divers », ont été reclassées dans cette rubrique, ceci afin de respecter davantage la nature comptable des dépenses.	
0220.3102.00	Imprimés, publications	+6'000.00
	Les charges de cette rubrique ont été adaptées à celles effectivement enregistrées en 2023.	
0220.3103.00	Information et communication	+10'000.00
	Le budget de ce compte prévoit un montant nécessaire à la finalisation de la nouvelle identité visuelle de la ville.	
0220.3110.00	Mobilier et machines	+15'000.00
	Les chaises de la salle du Conseil nécessitent un remplacement de leur rembourrage.	
0220.3130.01	Frais de réception et divers	+5'000.00
	Les charges de cette rubrique ont été adaptées à celles enregistrées dans les comptes 2023, tout en excluant les dépenses transférées dans le compte 0220.3099.00 « Autres charges du personnel ».	
0220.3132.01	Honoraires de consultants	+10'000.00
	Cette augmentation est due à la prise en compte et à l'intégration des mandats d'études avec les hautes écoles dans le soutien opérationnel des différents services de la ville.	
0220.3632.01	Participation Conférence Présidents	+3'500.00
	Ce compte enregistre la participation courante à la Conférence des Présidents ainsi que la cotisation communale au fonds régional de la promotion économique. Ces montants étant indexés sur le nombre d'habitants, ils ont été adaptés à la hausse.	
0220.4260.00	Remboursement et récupération des salaires	+15'000.00
	Cette rubrique enregistre les indemnités d'assurances, versées en cas de maladie, accident, service militaire et protection civile. Dépendant de facteurs exogènes, elle est estimée sur la base de moyennes et peut subir d'importantes variations annuelles.	
0220.4309.00	Autres recettes	+30'000.00
	Cette rubrique enregistre les autres recettes, comme des récupérations diverses, et peut varier de manière très aléatoire entre les différentes périodes comptables. Un calcul sur une moyenne est peu pertinent ; en revanche le budget a été adapté pour tenir compte d'une tendance à la hausse.	

0221 Informatique

0221.3010.00	Traitements Informatique	+67'350.00
0221.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	+4'200.00
0221.3052.00	Cotisations caisse de pension	+8'500.00
0221.3054.00	Cotisations allocations familiales	+2'100.00

En 2025, le départ à la retraite de deux spécialistes en informatique créera un besoin critique en transfert de compétences. Une période de transition avec les futurs collaborateurs est nécessaire afin d'assurer la continuité opérationnelle de l'administration.

0221.3153.00	Entretien équipements informatiques	-20'800.00
0221.3153.01	Licences, logiciels et programmation	+68'050.00

Le logiciel ERP du Groupe T2i utilisé par la ville doit être migré dans sa dernière version : « Citizen Phase 3 ». La ville de Sierre est l'un des derniers clients à migrer, ce qui permettra de bénéficier de l'expérience acquise par les précédents utilisateurs et d'affiner les travaux préparatoires nécessaires à cette migration.

0221.5060.00	Equipements électroniques et informatiques	+60'000.00
--------------	--	------------

La ville de Sierre doit se doter d'un nouveau site internet, suite à l'annonce de la fin programmée de la mise à jour du système de gestion de contenu actuel (CMS). Le site de la ville est une vitrine et doit servir de source d'informations et d'outil à ses différents utilisateurs (démarches en ligne, fonctionnement de la commune, actualité de la commune, etc.). Une attention particulière sera portée à l'arborescence/architecture du nouveau site.

0222 Edilité, urbanisme et gestion des immeubles

0222.3010.00	Traitements Edilité et urbanisme	-22'000.00
0222.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	-1'800.00
0222.3052.00	Cotisations caisse de pension	300.00
0222.3054.00	Cotisations allocations familiales	-650.00

Le service de l'édilité, de l'urbanisme et de la gestion des immeubles bénéficie d'un gain lié à la rotation du personnel, suite à des départs en retraite de collaborateurs.

Immeubles administratifs

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget 2024	878'350	52'000	390'000	128'000
Budget 2025	994'100	73'000	798'000	-
Ecart en CHF	115'750	21'000	408'000	-128'000
Ecart en %	13.18	40.38	104.62	-100.00

0290 Hôtel de Ville

0290.3120.00	Energie Hôtel de Ville	+14'700.00
--------------	------------------------	------------

La comptabilisation des consommations électriques du jet d'eau de l'Hôtel de Ville, historiquement imputée sur un autre compte, a été déplacée sur la présente rubrique pour des raisons de cohérence d'affectation des consommations.

0290.3144.00	Entretien bâtiments Hôtel de Ville	+5'500.00
--------------	------------------------------------	-----------

Cette rubrique regroupe les contrats d'entretien récurrents ainsi que les travaux d'entretien des bâtiments de l'Hôtel de Ville. En 2025, il est notamment planifié

la réfection de certains bureaux ainsi que le remplacement des luminaires, étalé sur plusieurs années.

0290.5040.00 Réfection des bâtiments +440'000.00

L'essentiel des investissements concerne des travaux pour la pose de stores/toiles solaires, le remplacement de l'ascenseur et une partie de la mise aux normes feu de l'aile est de l'Hôtel de Ville.

0291 Divers bâtiments administratifs

0291.3131.00 Etudes diverses +11'000.00

Plusieurs objets sont à l'étude, en particulier l'affectation du bâtiment administratif d'Itagne dont le locataire actuel, OIKEN, quittera les lieux à l'horizon 2027. Il est nécessaire de vérifier la capacité du bâtiment à accueillir de nouveaux locataires, soit publics, soit privés. Les premières études pour la rénovation de l'école de Noës et celle du parking de Beaulieu sont également prévues au budget.

0291.3144.00 Entretien divers bâtiments admin. +89'000.00

Cette rubrique comprend les contrats d'entretien récurrents ainsi que les travaux d'entretien des bâtiments du patrimoine administratif. Ces derniers fluctuent en fonction des demandes et des besoins observés. En 2025, il est prévu notamment le remplacement de certaines portes automatiques, ainsi que la mise en conformité avec les normes feu et/ou sécurité dans certains bâtiments.

0291.4470.00 Redevances publicitaires +20'000.00

Un contrat a été conclu avec une société intéressée à louer certains espaces, propriétés de la commune de Sierre, à des fins d'affichages publicitaires. Selon les estimations de la société en question, le montant de la redevance 2025 devrait être quelque peu supérieur à celui de 2024.

0291.5040.01 Réfection bâtiments municipaux -192'000.00

Les travaux portés au budget concernent, entre autres, la pose de filets pare-ballons pour le FC Granges, la réalisation d'une toiture solaire à la crèche Europe (par OIKEN) et la réalisation de WC aux Caves de Courten afin de se conformer aux normes d'accessibilité à la mobilité réduite.

0291.6310.00 Subventions bâtiments -128'000.00

Le budget 2024 prévoyait l'encaissement de subventions en lien avec le remplacement de systèmes de chauffages de certains bâtiments communaux. S'agissant de subventions ponctuelles, elles ne seront plus perçues en 2025.

Ordre et sécurité publique

Police et justice

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2024	3'144'500	95'000
Budget 2025	3'177'600	93'000
Ecart en CHF	33'100	-2'000
Ecart en %	1.05	-2.11

1110 Police

1110.3010.00 **Patrouilleurs scolaires** **-20'000.00**
La diminution d'une localisation nécessitant la présence d'un patrouilleur a un impact immédiat sur cette rubrique.

1110.3632.00 **Participation PRVC** **+56'000.00**
L'excédent de charges de la Police Régionale des Villes du Centre est réparti entre les deux communes membres, soit Sierre et Sion, au prorata de la population résidente au 31 décembre de l'année précédente. L'augmentation est principalement due à l'indexation des salaires, en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

APEA (Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte)

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2024	330'000	–
Budget 2025	315'000	–
Ecart en CHF	-15'000	–
Ecart en %	-4.55	–

1220 APEA

1220.3132.00 **Mandats curateurs externes** **-15'000.00**
Une baisse du coût des curateurs externes est attendue, en raison de l'augmentation du nombre de dossiers attribués par l'APEA aux curateurs professionnels de la curatelle officielle régionale (COR).

Questions juridiques

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget 2024	910'450	602'500
Budget 2025	971'000	599'000
Ecart en CHF	60'550	-3'300
Ecart en %	6.65	-0.55

1402 Contrôle des habitants

1402.3010.00	Traitements Contrôle habitants	+13'300.00
1402.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	+800.00
1402.3052.00	Cotisations caisse de pension	+1'750.00
1402.3054.00	Cotisations allocations familiales	+400.00

L'augmentation de la population, notamment de la population étrangère, et les tâches qui en découlent (enregistrements et départs, demandes de permis, etc.) a nécessité l'augmentation des effectifs du contrôle des habitants, par l'engagement, en cours d'année 2024, d'un collaborateur administratif à raison de 0.4 EPT.

1403 Naturalisation et intégration

1403.3130.00	Projets intégration	+7'200.00
Cette adaptation à la hausse permettra un soutien renforcé aux différentes associations qui œuvrent dans le domaine de l'intégration.		
1403.3910.00	Salaires	+30'000.00
Les charges salariales relatives au poste de délégué à la jeunesse pour l'intégration, initialement allouées au compte 2190.3010.00, ont été partiellement réaffectées à ce compte.		

Service du feu

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget 2024	1'325'050	771'500	582'000	–
Budget 2025	1'537'450	820'500	1'145'600	–
Ecart en CHF	212'400	49'000	563'600	–
Ecart en %	-16.03	6.35	96.84	–

1500 Service du feu

1500.3010.00	Traitements Service du feu	+117'000.00
1500.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	+7'700.00
1500.3052.00	Cotisations caisse de pension	+4'900.00
1500.3054.00	Cotisations allocations familiales	+3'400.00

Le recrutement d'un équivalent plein temps supplémentaire est indispensable à la pérennité des activités, afin d'assurer la suppléance au niveau du commandement et de garantir en tout temps la continuité opérationnelle du service.

1500.3112.00	Achat équipement	+12'800.00
	Ce compte couvre l'équipement des nouveaux sapeurs-pompiers (recrues), le remplacement des équipements endommagés lors des interventions ou des exercices, ainsi que l'acquisition des consommables nécessaires pour les interventions. L'augmentation globale du nombre de nouveaux sapeurs-pompiers, ainsi que le nombre croissant d'interventions, justifient la variation observée.	
1500.3144.00	Entretien immeubles service feu	+13'300.00
	La hausse de cette rubrique est liée à la nécessité de mettre en conformité le raccordement électrique des véhicules en caserne. Pour garantir leur bon fonctionnement lors des interventions, les véhicules sont en permanence connectés au réseau électrique de la caserne. Il a été constaté que ces raccordements ne répondent plus aux normes de sécurité actuelles.	
1500.3151.00	Entretien machines et véhicules	+6'300.00
	En raison de l'augmentation du nombre d'interventions, les entretiens et petites réparations sont devenus plus fréquents, ce qui justifie la variation.	
1500.4240.00	Participation pour interventions	+34'000.00
	L'augmentation de cette rubrique résulte de la prise en compte de l'augmentation moyenne de la participation pour les interventions, constatée sur les cinq dernières années.	
1500.4631.02	Subvention cantonale matériel	+20'000.00
	La rubrique a été augmentée pour correspondre au montant des subventions cantonales pour le matériel, reçues en moyenne durant les cinq dernières années.	
1500.5030.00	Installation hydrants	+20'000.00
	Un contrôle annuel des bornes hydrantes a mis en lumière la nécessité de remplacer certaines d'entre elles. De plus, de nouvelles bornes doivent être installées.	
1500.5060.00	Véhicules	+439'200.00
	Cette consigne prévoit, entre autres, l'acquisition de plusieurs véhicules et engins essentiels pour faire face aux risques liés à l'environnement et aux changements climatiques. Ces acquisitions incluent :	
	<ul style="list-style-type: none"> - un véhicule porte-berce destiné à assurer la logistique lourde des sapeurs-pompiers (pour transporter de plus grandes quantités de matériel, de sacs de sable, de tuyaux, de pompes), - un véhicule de transport de personnes pour faciliter le déplacement des sapeurs-pompiers vers les lieux d'intervention. Ce véhicule peut être conduit sans permis poids lourd, - deux véhicules mixtes pour l'état-major communal de conduite, les sapeurs-pompiers et l'observation des dangers naturels permettant l'observation et le suivi des cours d'eau, la gestion des évacuations et l'optimisation des flux de transport de personnes lors d'interventions multiples, - un bateau de sauvetage en aluminium à fond plat pour effectuer rapidement des évacuations en cas de crues importantes, ainsi que pour réaliser des missions de secours aquatique, - un dévidoir de 150 mm pour procéder à des pompages lourds en cas de crues ou d'inondations majeures, - un épandeur de produit absorbant pour intervenir lors d'épanchements d'hydrocarbures sur la chaussée, permettant ainsi de réduire le temps de fermeture des routes et de limiter considérablement les risques pour les intervenants. 	
	Ces acquisitions sont essentielles pour améliorer la capacité de réponse face aux risques croissants et garantir la sécurité lors des interventions.	

1500.5060.01	Equipements	+ 86'400.00
	Outre les frais inhérents au renouvellement régulier de l'équipement des pompiers, cette consigne inclut plusieurs investissements ponctuels importants :	
	<ul style="list-style-type: none"> - l'acquisition d'appareils de protection respiratoire, de cagoules de sauvetage et d'une cagoule « Rapid Intervention Team » (RIT) pour permettre le sauvetage rapide d'un sapeur-pompier blessé en intervention et prisonnier du feu, - l'acquisition d'une e-lance permettant d'éteindre rapidement et efficacement les incendies de batteries lithium-ion sur les véhicules automobiles, avec une consommation d'eau maîtrisée, - l'achat d'un dispositif de mousse sans PFAS, indispensable pour l'extinction des feux d'hydrocarbures, - la modernisation technique et télématique des installations de l'état-major communal, utilisées en cas de catastrophe, - la modernisation des installations de la centrale des liaisons du poste de commandement de la caserne, utilisée notamment pour la gestion des événements multiples, des interventions de longue durée ou le suivi des grandes manifestations, - le remplacement du matériel de protection contre les crues, - le remplacement des anciens casques de protection contre le feu des sapeurs-pompiers. 	

1621 Abris PC

1621.3130.00	Téléphones, ports et taxes	+2'000.00
1621.3144.00	Entretien immeubles et installations abris PC	+29'300.00
	Un entretien général des abris PC est planifié, ainsi qu'une mise à niveau de la réception des installations de détection incendie.	
1621.5040.00	Réfection abris PC	+18'000.00
	En 2025, il est prévu de procéder à la réfection de la cuisine de secours de l'abri de protection civile du Bourgeois, de remplacer partiellement les lits de cet abri et d'appliquer une peinture de sol dans le réfectoire de l'abri de Granges, actuellement en béton brut, afin d'améliorer l'hygiène et de faciliter les travaux de nettoyage.	

Formation

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget 2024	15'513'150	2'364'200	6'257'500	768'000
Budget 2025	15'841'350	2'434'200	6'814'300	1'387'000
Ecart en CHF	328'200	70'000	556'800	619'000
Ecart en %	2.12	2.96	8.90	80.60

Tableau des effectifs

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Elèves en 1H	153	179	146	155
Elèves en 2H	156	153	173	150
Elèves de 3H à 8H	975	963	964	1029
Total de 1H à 8H	1284	1295	1283	1334
<i>dont germanophones</i>	162	165	156	162
Elèves au CO	576	566	609	581
<i>dont germanophones</i>	90	85	99	99
Total scolarité obligatoire	1868	1861	1892	1915

Les effectifs des écoles primaires sont à la hausse, dépassant les 1330 élèves. Cette hausse s'explique par le nombre de familles qui viennent s'installer sur la commune de Sierre, du fait du dynamisme économique de la région ainsi que des appartements disponibles sur le territoire. Ces élèves supplémentaires ont occasionné l'ouverture de 3 classes, dont une dans le centre scolaire de Granges.

Dans le contexte de risque de pénurie d'enseignants, le canton a décidé de rendre la fonction plus attractive en diminuant le nombre d'heures hebdomadaires que les enseignants passent en classe (passage de 32 à 30 périodes, - 6.7 % pour la fonction d'enseignement primaire et de 25 à 24 périodes, - 4 % pour l'enseignement au CO), tout en conservant leur salaire de base. Cet allègement de temps de présence se traduit par une hausse de la masse salariale prise en charge par la ville pour les activités communales réalisées par des enseignants. Ces augmentations sont répercutées dans les différents comptes relatifs au suivi et à l'encadrement des élèves, ainsi qu'aux fonctions de logistique (responsable matériel, responsables informatiques notamment), de préfecture en primaire et de direction au CO.

2120 Ecoles primaires

2120.3020.00	Activités spécialisées, animations, encadrement	+41'500.00
2120.3130.01	Activités sportives et culturelles	+14'500.00
2120.4631.00	Subventions moyens d'enseignement	+5'500.00
2120.4631.01	Subventions cantonales traitements de direction	+11'500.00

Comme dit précédemment, dans le contexte de risque de pénurie d'enseignants, le canton a rendu la fonction plus attractive en diminuant le nombre d'heures hebdomadaires que les enseignants passent en classe (passage de 32 à 30 périodes, - 6.7 %), tout en ne modifiant pas le salaire de base. Cet allègement se traduit par une hausse de la masse salariale prise en charge par la ville pour les activités communales réalisées par des enseignants.

2120.3020.01	Traitements préfets	+32'000.00
--------------	----------------------------	-------------------

L'augmentation s'explique par l'engagement d'une adjointe à la direction, responsable des classes germanophones, suite à la décision des communes de Sierre et de Salquenen de proposer une direction conjointe pour les écoles de langue allemande. Les subventions cantonales (compte 2120.4631.01) ainsi que la participation de la commune de Salquenen (compte 2120.4612.00) se voient, par conséquent, être également augmentées.

2120.3104.00	Moyens d'enseignement	+28'000.00
2120.3104.01	Fournitures scolaires	+9'000.00
	La ville doit acquérir les nouvelles méthodologies qui sont introduites pour les élèves primaires, pour le français ainsi que pour l'enseignement des langues. Le nombre de nouveaux élèves impacte également le montant de ces fournitures.	
2120.3153.00	Entretien équipements informatiques	+65'500.00
2120.5060.00	Equipement informatique	+57'000.00
	Le renouvellement du parc informatique des écoles primaires se poursuit. 300 des plus ou moins 700 ordinateurs des écoles sont obsolètes et ne sont plus compatibles avec Windows 11. Il est nécessaire de les remplacer, car ces appareils présentent un cyber-risque pour les écoles. Au niveau des tableaux interactifs, le remplacement des anciens tableaux (non numériques) n'est pas encore terminé, alors que les premières et deuxièmes générations de TBI, installées il y a plus de 7 ans, tombent en panne et nécessitent un remplacement urgent.	
2120.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	+561'530.00
	Le système de participation communale au salaire du personnel enseignant se base sur le nombre d'élèves domiciliés dans la commune ; cette donnée est multipliée par un coefficient de coût unitaire, calculé par le canton, qui est identique pour toutes les communes valaisannes. Le budget est calculé par le canton, en tenant compte de la réduction du temps de travail des enseignants et du nombre supplémentaire d'élèves de primaire sur notre commune.	
2120.3910.00	Transports d'élèves Bus Sierrois	+26'000.00
	L'augmentation des coûts des transports d'élèves s'explique essentiellement par la hausse des tarifs des Bus Sierrois, qui prendra effet au changement d'horaire de décembre 2024.	
2120.4612.00	Frais d'écolage et participations	+17'400.00
	La direction des écoles est chargée du mandat de direction des écoles primaires de Salquenen (administration et gestion pédagogique). Cette nouvelle organisation a impliqué l'engagement d'une adjointe à la direction, responsable des classes germanophones (voir compte 2120.3020.01). Les frais de gestion sont refacturés à la commune de Salquenen.	
2130	Cycles d'orientation	
2130.3020.00	Activités spécialisées, animations, encadrement	+2'500.00
2130.3020.01	Traitements responsables de centres	+21'000.00
2130.4631.01	Subvention responsables de centres	+4'000.00
	Comme dit précédemment, dans le contexte de risque de pénurie d'enseignants, le canton a rendu la fonction plus attractive en diminuant le nombre d'heures hebdomadaires que les enseignants passent en classe (passage de 25 à 24 périodes, -4 %), tout en ne modifiant pas leur salaire. Cet allègement se traduit par une hausse de la masse salariale pour la direction des CO. Cette hausse est partiellement compensée par l'augmentation des subventions cantonales perçues.	
2130.3104.00	Moyens d'enseignement	+11'000.00
2130.3104.01	Fournitures scolaires	+17'500.00
	La ville doit acquérir de nouvelles méthodologies qui sont introduites pour les élèves du CO. Le matériel scolaire, vieillissant, se doit d'être renouvelé.	
2130.3153.00	Entretien équipements informatiques	+20'700.00
2130.5060.00	Equipement informatique	+33'800.00
	Tout comme pour les écoles primaires (comptes 2120.3153.00 et 2120.5060.00), les investissements informatiques au CO se poursuivent. Des dépenses	

supplémentaires sont prévues pour le remplacement d'ordinateurs obsolètes, non compatibles avec Windows 11, afin de garantir la cybersécurité du réseau des écoles.

2130.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	+230'600.00
	Le système de participation communale au salaire du personnel enseignant se base sur le nombre d'élèves domiciliés dans la commune ; cette donnée est multipliée par un coefficient de coût unitaire, calculé par le canton, qui est identique pour toutes les communes valaisannes. La diminution du nombre d'élèves au CO devrait occasionner une diminution de ces charges.	
2130.3910.00	Transports d'élèves Bus Sierrois	+14'000.00
	Voir commentaire du compte 2120.3910.00.	
2171	Bâtiments écoles primaires	
2171.3010.00	Conciergerie Ecoles primaires	+23'500.00
	L'augmentation de cette rubrique rend compte de l'application du concept salarial en vigueur, en particulier l'acquisition de parts d'expérience et les adaptations salariales au renchérissement projeté. De plus, pour le présent budget, ce montant inclut le versement de deux primes de fidélité, en respect des statuts des collaborateurs.	
2171.3120.00	Energie Ecoles primaires	+19'250.00
	L'augmentation de budget, de l'ordre de 6 %, est due à la hausse de tarif du gaz prévue pour 2025 (environ 15 %). Relevons que, pour les écoles primaires, les dépenses liées aux consommations de gaz sont largement supérieures à celles liées à l'électricité (dont le tarif est quant à lui prévu à la baisse).	
2171.3150.00	Entretien équipement salles de gym primaires	+15'000.00
	De nouvelles normes en matière de sport demandent de modifier les « barres fixes » dans les salles de gymnastique. Ce renouvellement de matériel se fera progressivement et en fonction de l'utilisation effective de ces équipements.	
2171.5040.00	Réfection des bâtiments	+11'000.00
	Les travaux prévus concernent la dernière étape de la réfection des douches et des vestiaires de la salle omnisports.	
2171.5040.01	Centre scolaire Glariers, salle omnisports	+50'000.00
	L'augmentation estimée des coûts s'explique principalement par les études pour l'extension du centre scolaire (nouveau bâtiment scolaire + UAPE + cantine).	
2171.5040.02	Ecole de Granges	+150'000.00
	Il s'agit de la poursuite des travaux pour l'assainissement global (parasismique et énergétique) du bâtiment de 1956, dont le terme est prévu pour 2026. Cette réalisation par étape des travaux est contrainte par la possibilité d'intervenir uniquement en période de vacances scolaires.	
2171.5040.04	Bâtiments scolaires Borzuat	+100'000.00
	Le montant inscrit dans cette rubrique concerne la poursuite des études et du projet afin de réaliser une UAPE dans l'enceinte des bâtiments scolaires de Borzuat, en rénovant et transformant l'ancien bâtiment des classes allemandes. Ce projet devra faire l'objet d'un crédit d'engagement.	
2171.6310.00	Subventions bâtiments	+536'000.00
	Ce compte devrait notamment enregistrer l'encaissement d'un acompte de subvention lié à la rénovation de la « Grande Barre » de Borzuat, ainsi que la subvention estimée concernant des travaux de réfection réalisés en 2023 dans les bâtiments scolaires primaires de Borzuat.	

2172	Bâtiments cycles d'orientation	
2172.3120.00	Energie Cycles d'orientation	+8'100.00
	L'augmentation de budget, de l'ordre de 5 %, est due à la hausse de tarif du gaz prévue pour 2025 (environ 15 %). Relevons que, pour les cycles d'orientation, les dépenses estimées liées aux consommations de gaz sont largement supérieures à celles liées à l'électricité (dont le tarif est quant à lui prévu à la baisse).	
2172.3144.01	Entretien bâtiments Cycles d'orientation	+23'000.00
	Cette rubrique regroupe les contrats d'entretien récurrents ainsi que les travaux d'entretien des bâtiments du cycle d'orientation. Ces derniers sont sujets à des fluctuations au gré des besoins observés.	
2172.5040.01	Réfection CO Goubing	+285'000.00
	Le montant budgété concerne la poursuite des études et du projet pour mettre en conformité parasismique, rénover et rendre pleinement accessible aux personnes à mobilité réduite la salle de gym de 1974. Les questions énergétiques seront également traitées. Ce projet devra faire l'objet d'un crédit d'engagement.	
2172.5040.02	Réfection CO Liddes	+270'000.00
	Le budget prévoit la deuxième étape des travaux d'assainissement partiel des façades de l'école des Liddes datant du début des années 1970 et dont la durée de vie escomptée est largement atteinte. En raison de l'utilisation des trois bâtiments sur le site, les travaux ne sont possibles que durant les périodes de vacances scolaires, principalement en été. Pour cette raison, ils s'étalent sur quatre années consécutives.	
2172.6310.00	Subventions bâtiments	+83'000.00
	En 2025, une hausse des subventions cantonales devrait être constatée suite aux travaux réalisés en 2023 sur les bâtiments scolaires secondaires.	
220	Ecoles spécialisées	
2200.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	+20'970.00
	Le système de participation communale au salaire du personnel enseignant se base sur le nombre d'élèves domiciliés dans la commune ; cette donnée est multipliée par un coefficient de coût unitaire, calculé par le canton, qui est identique pour toutes les communes valaisannes. Le budget est calculé par le canton.	
2200.3631.01	Transport d'élèves en situation de handicap	+19'600.00
	Cette rubrique concerne la participation communale au transport des élèves en situation de handicap. Le coût total de ces transports pour tout le Valais est refacturé à chaque commune, en fonction du nombre de ses habitants, en vertu de la RPT II.	
2201.3020.00	Traitements CPS	+119'500.00
2201.3130.00	Frais directs CPS	+17'000.00
2201.4631.00	Subventions cantonales CPS	+139'500.00
	Ces comptes concernent l'aide aux élèves en situation de handicap intégrés dans les classes du district de Sierre ; ces charges sont entièrement subventionnées par le canton. Le budget augmente en raison du nombre d'élèves concernés ainsi que de la nature de leur handicap. L'engagement de personnel supplémentaire (enseignants spécialisés, aides à la vie scolaire et stagiaires) ainsi que les transports des enfants du domicile à l'école expliquent l'augmentation de ces rubriques.	

27 à 29 Hautes écoles, recherche et autres formations

2730.3631.00 **Ecoles cantonales du degré tertiaire** **-1'009'100.00**

2730.4632.00 **Participation communes district aux frais HES** **-114'600.00**

La modification de la loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire prévoyant, à terme, de décharger totalement les communes sièges de la participation aux frais du personnel enseignant se poursuit (phase 3/4). Demeure cependant la participation aux 10 % des coûts d'équipements et de locaux.

La participation des communes du district à ces coûts se voit également diminuer proportionnellement.

2730.5610.00 **Part. construction établissement scolaire cantonal** **-400'000.00**

Il s'agit de la participation communale à la réalisation de la future école destinée à abriter l'édhéa (projet sur la parcelle ex-Usego), estimée en fonction de l'avancement théorique des travaux.

Culture, sports et loisirs, Eglises

Culture

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget 2024	3'668'050	799'500	300'000	–
Budget 2025	3'737'750	827'200	50'000	–
Ecart en CHF	69'700	27'700	-250'000	–
Ecart en %	1.90	3.46	-83.33	–

3110 Musées et arts

3110.3119.00 **Œuvres d'art** **-2'500.00**
 Cette rubrique concerne les réfections d'œuvres d'art et la mise à jour de l'inventaire. Pour l'instant aucun montant n'est prévu pour des acquisitions complémentaires.

3210 Bibliothèque-Médiathèque (BMS)

3210.3010.00 **Traitements BMS** **+9'650.00**
 3210.3050.00 **Cotisations AVS,AI,APG,AC** **+850.00**
 3210.3052.00 **Cotisations caisse de pension** **+1'700.00**
 3210.3054.00 **Cotisations allocations familiales** **+400.00**

Dans le but de continuer d'assurer les prestations de qualité offertes par la BMS, le personnel est augmenté de 0.1 EPT pour la fonction de bibliothécaire et 0.05 EPT pour la fonction de collaborateur au prêt.

3210.3100.00 **Mobilier, matériel, équipement** **+7'000.00**
 Les chaises pour le public doivent être remplacées en raison de leur vétusté.

3210.4631.00 **Subventions cantonales** **-7'000.00**
 Dès 2025, le canton ne subventionnera plus les coûts informatiques des bibliothèques municipales. Cependant, la Bibliothèque-Médiathèque Sierre (BMS) peut bénéficier de nouvelles prestations gratuites de la part du canton comme : presse et revues en ligne (PressReader), musique en ligne (Freegal), films en ligne (ArtFilm et Filmfriend), cours en ligne ou encore une bibliothèque sonore pour enfants (Munki).

3220 Musique et théâtre

3220.3636.00 **Subsides Musique et théâtre** **-20'000.00**
 3220.3636.07 **Anciens Abattoirs Hacienda** **+50'000.00**

Les subsides octroyés aux différentes associations bénévoles œuvrant pour la programmation de la scène sierroise des musiques actuelles aux Anciens Abattoirs (Artsonic, Jazz Station, Arkaös, Main verte), ainsi que le soutien pour le fonctionnement de la salle Hacienda, ont été regroupés dans une nouvelle rubrique budgétaire « Anciens Abattoirs Hacienda ».

3221	Théâtre Les Halles	
3221.3120.00	Energie Théâtre Les Halles	-19'400.00
	Le budget 2025 tient compte de la tendance à la baisse des consommations énergétiques du théâtre de ces dernières années.	
3221.5040.00	Théâtre Les Halles	-250'000.00
	Les travaux portés au budget concernent des aménagements intérieurs ainsi que la sécurisation de l'accès aux éclairages de la grande salle (lignes de vie).	
3290	Autres dépenses culturelles	
3290.3010.00	Traitements Culture	+19'400.00
3290.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	+1'800.00
3290.3052.00	Cotisations caisse de pension	-2'500.00
3290.3054.00	Cotisations allocations familiales	+900.00
	Faisant suite à une analyse de la dotation en personnel du service culture, sports et intégration, un responsable administratif pour le secrétariat de ce service a été engagé en fin d'année 2024.	
3290.3102.00	Imprimés, publications	+7'500.00
	Le budget prévoit la mise à jour du matériel photographique et vidéo en lien avec la nouvelle politique culturelle 2025-2028.	
3290.3110.00	Mobilier et machines	-3'000.00
	En 2024, un montant était prévu pour le rachat du matériel laissé par l'ancien locataire des Caves de Courten, l'HEMU, au terme de son contrat.	
3290.3132.00	Honoraires de consultants	+7'000.00
3290.3636.00	Autres subsides culturels	-500.00
	Afin d'être plus précis dans le respect de la structure du plan comptable MCH2, certains montants qui étaient inscrits dans la rubrique « Autres subsides culturels » ont été transférés dans le compte 3290.3102.00 « Imprimés, publications », ainsi que dans une nouvelle rubrique 3290.3132.00 « Honoraires de consultants ». Ces frais concernent la politique culturelle. De plus, un subside unique de CHF 10'000.– est prévu pour soutenir une publication de la Fondation du Château Beauregard.	
3290.3636.02	Festivals	+30'000.00
	Cette rubrique enregistre les subventions octroyées aux manifestations suivantes : DreamAgo, Palp Festival, Rencontres Orient Occident, Sierre Blues Festival et Week-end au bord de l'eau.	
3290.3950.00	Amortissement Autres bâtiments culturels	-16'000.00
	Voir commentaire du compte 9900.4950.00.	
3290.4910.00	Facturation interne, salaires	+30'000.00
	Voir commentaire du compte 1403.3910.00.	
3320	Mass médias	
3320.4451.00	Dividende Télévision Sierre SA	+4'700.00
	La politique de distribution des dividendes appartient aux instances de la société concernée. Elle est décidée en fonction de ses résultats et de sa stratégie.	

Sport

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget 2024	4'551'100	521'000	1'520'000	–
Budget 2025	4'519'300	521'000	1'077'000	121'000
Ecart en CHF	-31'800	–	-443'000	121'000
Ecart en %	-0.70	–	-29.14	–

3410 Sport

3410.3010.00	Traitements Sports	+20'900.00
3410.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	+1'300.00
3410.3052.00	Cotisations caisse de pension	+2'000.00
3410.3054.00	Cotisations allocations familiales	+600.00

Des adaptations de cahiers de charges ont induit des reclassifications de postes.

3410.3120.00	Energie infrastructures sportives	-13'100.00
--------------	--	-------------------

La réduction des coûts liés à cette rubrique s'explique par une baisse d'usage des vestiaires et de la buvette de l'espace sportif de Condémines.

3410.3130.00	Mérite sportif	+7'500.00
--------------	-----------------------	------------------

La remise des distinctions sportives a lieu chaque deux ans, la prochaine se fera en 2025.

3410.3140.00	Entretien et matériel terrains de sport	+30'500.00
--------------	--	-------------------

Des achats et entretiens particuliers doivent être réalisés pour 2025 sur le site d'Ecochia et à l'agospacespace de Granges, suite à des casses, des usures, et des exigences de la Swiss League.

3410.3636.00	Sociétés sportives	+20'500.00
--------------	---------------------------	-------------------

Le budget prévoit un soutien ponctuel de CHF 20'000.– pour des travaux d'entretien sur les installations sportives du Tennis Club.

3410.3950.00	Amortissement Infrastructures sportives	-92'000.00
--------------	--	-------------------

Voir commentaire du compte 9900.4950.03.

3410.5010.00	Centre sportif Ecochia	-205'000.00
--------------	-------------------------------	--------------------

Il s'agit principalement d'études techniques pour le nouveau bloc chaufferie-vestiaires-bureau, en remplacement des chaufferies des vestiaires A, B, C datant de 1989.

Des aménagements de surfaces sont également prévus pour rendre le site plus attractif et convivial, en particulier par la plantation d'arbres et la réalisation d'un gradin métallique pour le terrain principal.

3411 Piscine de Guillamo

3411.3010.00	Traitements Piscine de Guillamo	+6'100.00
--------------	--	------------------

Voir commentaire du compte 3412.3010.00.

3411.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	+5'000.00
--------------	--	------------------

Une augmentation du prix du sel pour électrolyse est prévue. Le système étant nouveau, une régulation doit se faire pour trouver les bons dosages.

3411.3101.01	Autre matériel	-6'500.00
3411.3151.00	Entretien mobilier, machines Le contrat de maintenance de Skidata a été transféré du compte 3411.3101.01 « Autre matériel » au compte 3411.3151.00 « Entretien mobilier, machines », afin de respecter la nature comptable de la dépense. Le compte « Entretien mobilier, machines » comprend, en sus, un montant destiné à effectuer les divers entretiens ressortant de l'état des lieux de fin de saison.	+13'000.00
3411.3110.00	Mobilier et machines Un remplacement du distributeur automatique (boissons et snacks) et un renouvellement de la décoration de l'espace bien-être sont prévus en 2025.	+25'500.00
3411.3950.00	Amortissement Piscine de Guillamo Voir commentaire du compte 9900.4950.04.	+8'000.00
3411.5040.00	Piscine de Guillamo, réfection Le montant budgété correspond aux frais d'études et aux travaux relatifs à l'assainissement et à l'optimisation des installations techniques, dont il s'agit de la dernière étape.	+60'000.00
3412	Bains de Géronde	
3412.3010.00	Traitements Bains de Géronde Du personnel fixe a été engagé, en lieu et place du personnel payé à l'heure, afin de garantir la stabilité de l'effectif et de réduire le travail administratif nécessaire à la gestion du personnel auxiliaire. Une hausse des traitements de Guillamo est également observée pour des motifs similaires.	+10'300.00
3412.3110.00	Mobilier, machines	-5'200.00
3412.3150.00	Entretien mobilier et machines Le contrat de maintenance de Skidata a été transféré du compte 3412.3110.00 « Mobilier, machines » au compte 3412.3150.00 « Entretien mobilier et machines », afin de respecter la nature comptable de la dépense. Le compte « Entretien mobilier et machines » comprend, en sus, un montant destiné à effectuer les divers entretiens ressortant de l'état des lieux de fin de saison.	+10'500.00
3412.3950.00	Amortissement Bains de Géronde Voir commentaire du compte 9900.4950.05.	-53'000.00
3412.5040.00	Bains de Géronde La réfection des pontons en bois, dont la structure est continuellement exposée aux conditions climatiques, est planifiée pour l'année 2025.	-25'000.00
3413	Patinoires	
3413.3130.01	Installation & exploit. Patinoire découverte Un renforcement du plancher et la location d'une surfaceuse sont planifiés afin d'améliorer considérablement la qualité de la glace.	+17'000.00
3413.3144.00	Entretien bâtiment patinoire Un nettoyage de la toiture doit se faire deux fois par année afin d'éviter au maximum les fuites d'eau lors de fortes précipitations.	+6'000.00
3413.3950.00	Amortissement Patinoires Voir commentaire du compte 9900.4950.06.	-25'000.00

3413.5040.00 **Patinoires** **-343'000.00**
 Hormis les études pour la réalisation de la future patinoire, dans le cadre du projet « Condémines 20/30 », l'essentiel des investissements concernent, tout comme les années précédentes, des améliorations pour les mesures de sécurité, soit de la structure du bâtiment, soit des équipements et installations pour le public.

Loisirs et espaces verts

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget 2024	2'041'300	216'000	130'000	–
Budget 2025	2'162'850	216'000	1'555'000	–
Ecart en CHF	121'550	–	1'425'000	–
Ecart en %	5.95	–	1096.15	–

3420 Loisirs et espaces verts

- 3420.3010.00 **Traitements Parcs&Jardins** **+33'000.00**
 L'augmentation de cette rubrique rend compte de l'application du concept salarial en vigueur, en particulier l'acquisition de parts d'expérience et les adaptations salariales au renchérissement projeté. De plus, pour le présent budget, ce montant inclut le versement de deux primes de fidélité, en respect des statuts des collaborateurs.
- 3420.3030.00 **Personnel temporaire** **-30'000.00**
 L'engagement de personnel fixe supplémentaire au service des Parcs et Jardins a réduit la nécessité de faire appel à du personnel auxiliaire.
- 3420.3101.00 **Végétaux, engrais et divers** **+181'000.00**
 Voir commentaires des comptes 3420.3140.00 et 3420.5620.00.
- 3420.3120.00 **Energie Loisirs et espaces verts** **-37'300.00**
 La réduction estimée de ces coûts se base sur la fermeture des serres et tunnels de culture à Ecossia qui engendrent *de facto* une baisse des consommations énergétiques.
- 3420.3140.00 **Entretien espaces verts et divers** **-46'000.00**
 Cette baisse des coûts doit, d'une part, être mise en parallèle avec les augmentations des rubriques 3420.3101.00 « Végétaux, engrais et divers » et 3420.5040.00 « Serres » liées à la participation de la commune de Sierre aux frais du nouveau centre horticole de Sion. D'autre part, l'entretien du Petit-Bois sera désormais réalisé par le service des Parcs et Jardins et ne sera plus sous-traité à l'externe comme jusqu'à présent.
- 3420.3151.00 **Entretien systèmes d'arrosage** **+40'000.00**
 Cette dépense s'explique par le projet d'automatisation du système d'arrosage du site d'Ecossia qui doit permettre de réaliser des économies en matière de consommation d'eau.
- 3420.3151.01 **Entretien et réparations des machines et véhicules** **-5'000.00**
 Cette baisse estimée des coûts tient compte du fait que les travaux de réparation sont désormais davantage pris en charge par l'atelier mécanique de la voirie et sont ainsi moins sous-traités.

3420.5040.01	Constructions places de jeux	+70'000.00
	Cette rubrique centralise les remplacements d'infrastructures de jeux sur les zones existantes. La création de nouvelles aires est transférée, quant à elle, sur le compte 7900.5030.00 « Aménagements de quartiers ».	
3420.5060.00	Remplacement véhicules	-60'000.00
	Aucun remplacement de véhicule n'est programmé en 2025.	
3420.5060.01	Machines parcs et jardins	+80'000.00
	Le développement du système de tonte automatique par robot, initié en 2024 à Granges, se poursuivra durant l'année 2025 sur le site d'Ecossia.	
3420.5060.02	Equipements loisirs et sports	+405'000.00
	Cette nouvelle rubrique regroupe les achats de divers équipements de sports ou loisirs. Plusieurs aménagements sont prévus afin de rendre le site d'Ecossia plus accessible pour les sportifs et les spectateurs. De plus, un beach-volley sera intégré sur ce site, en remplacement de celui de Bozon qui n'est plus praticable. Le mobilier de la buvette de Guillamo devra être renouvelé. Enfin, les chaises de la Sacoche seront remplacées en raison de leur vétusté et certaines ont déjà dû être retirées pour des raisons de sécurité (risque de chutes).	
3420.5620.00	Serres	+1'000'000.00
	Conformément à la convention de 2020 passée avec la commune de Sion, la production florale sera assumée par le nouveau centre horticole de Sion. Comme le prévoyait cet accord, une participation aux frais de construction est due notamment pour les surfaces et équipements nécessaires au surplus de production à destination de Sierre. Ce nouveau centre horticole sera achevé fin 2024 pour être opérationnel dès 2025.	

Eglises et affaires religieuses

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2024	966'000	–
Budget 2025	1'098'400	–
Ecart en CHF	132'400	–
Ecart en %	13.71	–

3500 Eglises et affaires religieuses

3500.3632.00	Subvention paroisses catholiques	+132'400.00
	La subvention des paroisses catholiques et les modalités de gestion inter-paroissiale des salaires du personnel pastoral se basent sur la convention signée le 22 avril 2024 entre les paroisses, le diocèse de Sion et les municipalités de Sierre, Chippis et Noble-Contrée.	

Santé

Ce dicastère recouvre les domaines suivants :

- hôpitaux, homes médicalisés,
- soins ambulatoires,
- promotion de la santé,
- santé publique.

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2024	4'610'000	2'500
Budget 2025	4'945'000	2'500
Ecart en CHF	335'000	–
Ecart en %	7.27	–

4120.3634.00 **Soins en EMS (part. communale) +100'000.00**

La loi cantonale sur les soins de longue durée prévoit, notamment, une participation de la commune de domicile (30 %) au financement résiduel des soins prodigués en EMS. Le montant facturé par résident et par jour dépend de l'intensité des soins ainsi que de la participation à charge des personnes placées qui disposent d'une fortune nette, égale ou supérieure à CHF 100'000.– (selon un taux progressif de 5 % à 20 %). Cette rubrique tient compte de l'augmentation des coûts attendue dans ce secteur d'activité.

4210.3632.00 **Participation au Centre médico-social régional +215'000.00**

Cette rubrique est composée de trois éléments :

- Les coûts liés aux prestataires de soins privés (les infirmiers indépendants et organisations de soins à domicile (OSAD) privées), qui connaîtront une augmentation de plus de CHF 20'000.– en 2025.
- Les coûts liés aux prestations « aide et soins à domicile + prestations sociales », fournies par le CMS, qui augmenteront de près de CHF 220'000.– en 2025. Cette augmentation est principalement due à :
 - l'indexation de la masse salariale,
 - la part d'expérience accordée au personnel conformément aux statuts du personnel du groupement valaisan des CMS (GVCMS),
 - la mise en place d'un logiciel informatique commun à tous les CMS du canton.
- Les coûts liés à la gestion du dicastère « Santé & Social » de la ville de Sierre. Dans ce domaine, une diminution de l'ordre de CHF 15'000.– est à prévoir suite à l'évaluation de la charge de travail effective.

4330.3637.00 **Soins dentaires scolaires +10'000.00**

Les communes de résidence des élèves prennent en charge 40 % des frais dentaires (contrôle, prévention, interventions médicales, appareils dentaires, etc.). Cette exigence découle de l'ordonnance sur la promotion de la santé du 4 mars 2009.

La société valaisanne de prophylaxie dentaire est chargée du contrôle des factures ; elle veille à ce que les soins subventionnés ne relèvent pas d'un seul souci esthétique.

La tâche de la direction des écoles se limite donc à contrôler que les élèves concernés résident effectivement à Sierre et qu'ils sont en âge de scolarité obligatoire.

4900.3631.00 **Dispositif pré-hospitalier** **+10'000.00**
Les dépenses pour l'OCVS sont fixées par le canton, avec un supplément de CHF 10'000.– par rapport au budget 2024. Cette estimation est basée sur les comptes 2023.

Prévoyance sociale

Ce dicastère recouvre les domaines suivants :

- invalidité,
- vieillesse et survivants,
- famille et jeunesse,
- structures petite enfance,
- curatelle officielle (COR),
- aide sociale.

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget 2024	12'092'000	370'000
Budget 2025	12'073'350	340'000
Ecart en CHF	-18'650	-30'000
Ecart en %	-0.15	-8.11

5230.3631.00	Institutions pour handicapés	-116'900.00
5320.3631.00	Financement prestations complémentaires	-57'850.00
5430.3637.00	Avances des pensions alimentaires	-3'350.00
5720.3637.00	Aide sociale	-73'250.00
5740.3631.00	Fonds cantonal pour l'emploi	-6'850.00

Ces rubriques budgétaires font partie intégrante du système d'harmonisation des financements des régimes sociaux ; elles sont évaluées sur la base des montants estimés par l'Etat et dépendent de la politique sociale, de la situation socio-économique et de l'évolution démographique du canton.

5450.3632.00	Crèche - UAPE	+28'000.00
	La hausse de cette rubrique résulte de l'augmentation des frais de formation et autres charges du personnel (CHF 20'000.-) et des frais de fonctionnement et matériels d'hygiène (CHF 8'000.-).	

5451.3130.00	Gestion dossiers et administration COR	+220'350.00
	La curatelle officielle est un service communal, qui assure les mandats confiés par l'APEA de Sierre et région sur l'ensemble du territoire du district, en vertu d'une convention de délégation et de refacturation. Le personnel de cette entité est rattaché au CMS. Conformément aux conditions salariales du GVCMS (Groupement valaisan des CMS), les parts d'expérience, ainsi que l'indexation des salaires, représenteront une augmentation de près de CHF 65'000.- pour 2025. Le coût de la création de nouveaux postes (0.8 EPT), en lien avec l'augmentation des mandats confiés par l'APEA est estimé à CHF 63'000.- (voir également commentaire du compte 1220.3132.00). L'investissement pour le mobilier se monte à CHF 17'000.-, les frais généraux subissent une augmentation de CHF 15'000.- et les frais de recrutement en lien avec la rotation du personnel sont estimés à CHF 30'000.-.	

5451.3130.01	Téléphones, ports et taxes	-21'300.00
	Les charges liées à cette consigne ont été intégrées au compte 5451.3130.00.	

5451.4260.00	Participation des administrés	-30'000.00
	De nombreux dossiers en suspens, dont le traitement était prévu au budget 2024, ont, finalement et en grande partie, pu être traités sur l'année 2023. Le budget de l'année 2025 a été remis au niveau du revenu usuel.	

5790.3636.00	Subsides aux institutions sociales	+20'000.00
	Une aide supplémentaire pour les associations locales est prévue.	

Transports et télécommunications

Routes, parkings et éclairage public

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget 2024	7'675'900	3'562'500	5'455'000	350'000
Budget 2025	7'775'200	3'840'500	6'018'000	700'000
Ecart en CHF	99'300	278'000	563'000	350'000
Ecart en %	1.29	7.80	10.32	100.00

6130 Routes cantonales

6130.3631.00	Participation entretien routes cantonales	0.00
6130.5610.00	Participation construction routes cantonales	0.00

Au moment de boucler le projet de budget 2025, les informations pour l'établissement des budgets et plans financiers des communes publiées par le service cantonal des affaires intérieures et communales n'étaient pas disponibles. Ces données officielles servent notamment de base aux inscriptions des montants dus par les communes au canton dans le cadre d'application de principes légaux comme, dans le cas présent, la participation aux frais liés au réseau routier cantonal. Les montants portés au budget constituent donc une projection faite en fonction des intentions annoncées par les services cantonaux et des résultats des exercices passés.

6150 Voirie et routes communales

6150.3010.00	Traitements Travaux publics	+75'000.00
--------------	------------------------------------	-------------------

L'augmentation de cette rubrique rend compte de l'application du concept salarial en vigueur, en particulier l'acquisition de parts d'expérience et les adaptations salariales au renchérissement projeté. De plus, pour le présent budget, ce montant inclut le versement de deux primes de fidélité, en respect des statuts des collaborateurs.

6150.3101.02	Matériaux pour entretien routier	+5'000.00
--------------	---	------------------

En plus de la hausse de la TVA, l'augmentation constatée du prix des matériaux a dû être prise en compte lors de l'établissement du budget.

6150.3101.05	Matériaux pour entretien des véhicules	+15'000.00
--------------	---	-------------------

L'augmentation des coûts de maintenance et de réparation de certains véhicules plus anciens (balayeuse MFH, Holder 4) nécessite d'adapter le montant relatif à cette rubrique.

6150.3111.00	Outillage et équipement	-4'500.00
--------------	--------------------------------	------------------

L'absence de besoins d'outillages spécifiques pour l'année 2025 et la prise en compte des investissements effectifs réalisés sur les cinq derniers exercices expliquent l'évolution de cette rubrique.

6150.3130.00	Divers aménagements urbains	-30'000.00
--------------	------------------------------------	-------------------

Au vu du nombre important de travaux déjà engagés et dont le suivi se poursuivra au cours de l'année 2025, une légère baisse de cette rubrique est prévue.

6150.3130.01	Mise à jour des plans et polygonation	+2'000.00
--------------	--	------------------

L'entretien périodique prévu du système « GPS trimble », estimé à un montant d'environ CHF 2'000.–, explique l'augmentation de cette rubrique.

6150.3130.03	Travaux en régie La différence de cette rubrique est principalement due à l'augmentation de la TVA enregistrée au début de l'année 2024.	+3'500.00
6150.3131.00	Etudes et divers Outre les mandats récurrents, une série d'études de réaménagements routiers permettant notamment d'étendre les réseaux sécurisés pour les deux-roues et inscrits au Plan d'Agglomération de 5 ^{ème} génération (PA5) expliquent cette hausse. Peuvent être citées : la poursuite de la voie mobilité douce quotidienne de Pont-Chalais ou encore la sécurisation du tracé routier du Rawyl - avenue des Écoles en collaboration avec le canton. L'objectif demeure de déposer des demandes d'autorisation en respectant les échéances imposées pour l'obtention du cofinancement de la Confédération.	+90'000.00
6150.3141.00	Entretien des routes urbaines Les entretiens de routes inscrits pour l'année 2025 poursuivent la campagne initiée en 2021, suite à un diagnostic et un planning de réfections légères réalisés par une entreprise spécialisée. Les nombreuses interventions des précédentes années permettent de restreindre légèrement les ressources à consacrer en 2025, tout en maintenant un bon état global des routes communales.	-50'000.00
6150.3151.00	Entretien et réparations ordinaires Cette baisse estimée des coûts tient compte du fait que les travaux de réparation sont désormais davantage pris en charge par l'atelier mécanique de la voirie et sont ainsi moins sous-traités.	-10'000.00
6150.4240.00	Prestations pour tiers Les établissements pénitentiaires de Pramont/Crêtelongue ont mandaté par contrat la commune pour les travaux de déneigement de leurs routes d'accès qui ne sont pas inscrites au réseau communal. Cela explique de fait une augmentation des recettes prévues.	+2'000.00
6150.4240.02	Prestations pour STEP et divers Les implications de plus en plus importantes du personnel communal dans le cadre des études et travaux en cours sur les STEP de Granges et de Noës justifient une augmentation des recettes attendues, au regard notamment des stades d'exécution atteints par les projets de rénovation.	+9'000.00
6150.4260.00	Remboursement et récupération des salaires Cette rubrique enregistre les indemnités d'assurances, versées en cas de maladie, accident, service militaire et protection civile. Dépendant de facteurs exogènes, elle est estimée sur la base de moyennes et peut subir d'importantes variations annuelles.	+40'000.00
6150.4260.01	Remboursement dommages L'ajustement de ce budget suit les observations de ces derniers exercices qui démontrent une augmentation des dégâts avec auteurs identifiés. Ces cas font systématiquement l'objet d'une facturation visant à couvrir les frais de réparation encourus.	+8'000.00
6150.4910.00	Facturation interne, salaires La refacturation interne de la gestion administrative des transports publics, des cimetières, de l'épuration des eaux, de l'élimination des ordures et de la gestion des cours d'eau a augmenté, de la même manière que les rubriques en question.	+149'000.00
6150.5010.00	Divers aménagements de routes Les interventions lourdes (avec intervention sur les couches de fondations) concernant les routes du secteur sont intégrées au budget 2025 et poursuivent la campagne initiée en 2021, en coordination avec les impératifs de réfection des réseaux OIKEN. Les réalisations qui s'inscrivent dans des projets majeurs font	-300'000.00

l'objet de comptes individuels, ce qui explique une baisse du compte général d'aménagements de routes pour cette année.

- 6150.5010.04 **Pont de Beaulieu, assainissement** –
Des oppositions ayant été déposées durant la mise à l'enquête du projet d'adaptation des éléments routiers se raccordant au pont ainsi que pour la création d'une rampe reliant la gare, il est raisonnable de penser que les charges relatives à ce projet se limiteront au suivi du processus d'autorisation.
- 6150.5010.07 **Centre-ville, secteur Hôtel de Ville** **-60'000.00**
Suite à la piétonisation de la place de l'Hôtel de Ville et au développement de projets privés à sa périphérie, une étude paysagère a été menée en 2024 pour apporter des compléments d'aménagements urbains et végétalisés. Il est prévu en 2025 de poursuivre la mise en œuvre de ces derniers.
- 6150.5010.10 **Centre-ville, connexion Ouest** **-50'000.00**
Le planning du projet prévoyant le dépôt de la mise à l'enquête en 2024, le budget 2025 comprend uniquement le suivi des procédures d'homologation et d'éventuels compléments d'études.
- 6150.5010.11 **Aménagements mobilité douce** **+185'000.00**
En 2025 sont prévus divers aménagements de bandes cyclables, la réalisation de stationnements vélos et la mise en conformité de passages pour piétons. En outre, il a été tenu compte de la réalisation des premières étapes de travaux d'une voie mobilité douce le long de la route du Bois de Finges et de la continuité de la voie mobilité douce entre le Théâtre Les Halles et Sous-Géronde dont le démarrage des travaux dépendra de l'obtention des autorisations de construire en cours de procédure.
- 6150.5010.12 **Infrastructures transports publics** **+300'000.00**
Il est prévu, outre la poursuite de la mise en conformité de certains arrêts de bus selon la nouvelle norme LHand (loi sur l'égalité pour les handicapés), de réaliser un nouvel arrêt de bus à la route de la Ferme afin que l'Ecoparc de Daval puisse bénéficier d'une meilleure desserte en transports publics.
- 6150.5010.14 **Avenue des Platanes** **-750'000.00**
Les travaux de génie civil des réaménagements routiers devraient se terminer entre octobre/novembre 2024. Un solde est budgété pour tous les divers autres travaux de finition (signalisation, marquage, mobiliers, géomètre, etc.) qui ne pourraient pas être réalisés d'ici la fin 2024.
- 6150.5010.15 **Viaduc de Noës, assainissement** **+200'000.00**
L'assainissement du viaduc de Noës se poursuit selon le programme des réfections établi en 2024. Celui-ci prévoit des travaux qui s'étaleront jusqu'à la fin de l'année 2026 pour un montant total d'interventions de CHF 2'500'000.–.
- 6150.5010.16 **Avenue Max-Huber** **+950'000.00**
Le projet de réaménagement de cette avenue, en prolongation de la place de l'Hôtel de Ville, a été déposé à l'enquête fin 2023 et n'a soulevé aucune opposition. La majeure partie de la réalisation est, quant à elle, prévue au programme d'investissements de 2025.
- 6150.5060.00 **Equipements** **-2'000.00**
Les investissements, à destination de la voirie, portés sous cette rubrique, sont de deux natures principales. Il s'agit d'outillage ou de matériel nécessaires au fonctionnement de l'atelier mécanique (remplacement automates carburants, changement démonte-pneu et équilibreuse), ainsi que ceux utiles aux travaux de l'équipe de maçonnerie (collasseuse, scie à goudron, marteau-piqueur).

6150.5060.01	Utilitaires voirie	-170'000.00
	Pour 2025, cette rubrique enregistre notamment le remplacement d'un véhicule Holder 4 et d'un bus utilisé pour les travaux de fauchage (plus-value intégrée pour la version électrique du bus : CHF 65'000.–). L'augmentation des coûts de maintenance et de réparation de ces véhicules rend en effet nécessaire le remplacement de ces engins.	
6150.6300.00	Subvention agglomération	+350'000.00
	Ce compte est lié aux différents avancements de réalisation de projets d'agglomération prévus ou en cours pour 2025, comme les réaménagements de l'avenue des Platanes, de Max-Huber, de la voie mobilité douce du Bois de Finges et de l'arrêt de bus Daval-est.	
6151	Eclairage public	
6151.3120.00	Energie éclairage public	-8'400.00
	Le budget a été calculé en fonction de la consommation facturée sur l'année 2023, en tenant compte des mesures d'extinction mises en place en 2023 (750'000 kWh) et d'une diminution du tarif prévue pour 2025 (-15 %). Il faut relever que chaque année le rythme de facturation correspond à 40 % de la consommation de l'année antérieure et 60 % pour l'année en cours.	
6151.5010.00	Eclairage public	+340'000.00
	En ce qui concerne la modernisation du parc d'éclairage public, faisant suite au projet initial de la nouvelle loi sur l'énergie qui requiert un parc entièrement équipé en LED d'ici 2028, et considérant également l'annonce de l'interdiction de la production des sources de lampes à décharge d'ici la fin de l'année 2027 (RoHS), la commune doit moderniser 1'289 mâts existants et en créer environ 100 nouveaux. Pour ce faire, un montant d'environ 6 millions doit être engagé et réparti de façon homogène sur une période de 6 ans.	
6160	Parkings	
6160.3612.00	Frais de gestion et administration	+10'000.00
	Les charges de cette rubrique dépendent des montants encaissés par la ville pour les horodateurs, les parkings et les vignettes. La PRVC, à qui la gestion des parkings a été confiée, encaisse le 10 % de ces recettes pour son travail de gestion. Le budget a été adapté en fonction des montants enregistrés dans les comptes 2023.	
6160.4240.01	Parkings couverts (TVA)	+80'000.00
	Le budget a été adapté en fonction des montants enregistrés dans les comptes 2023.	

Transports publics

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget 2024	2'894'500	1'043'500
Budget 2025	3'256'500	1'112'000
Ecart en CHF	362'000	68'500
Ecart en %	12.51	6.56

62 Transports publics

- 6220.3631.00 **Participation transports publics régionaux** **+158'000.00**
Outre la participation aux coûts des transports publics régionaux et des bus de nuit, une contribution spéciale au développement de la ligne de bus en direction du Val d'Anniviers, s'avérerait nécessaire si celle-ci ne pouvait être subventionnée courant 2025 par l'office fédéral des transports (OFT).
- 6230.3102.00 **Billets, horaires, divers** **+19'000.00**
Dans le cadre de la reconnaissance tarifaire des transports publics prévue dès le changement horaire de décembre 2024 sur le territoire sierrois, l'acquisition d'un système de vente d'abonnements, compatible avec le SwissPass, est nécessaire.
- 6230.3130.00 **Frais administratifs et de contrôle** **+40'000.00**
Une enquête de structure, définissant précisément la clé de répartition des recettes entre les différentes compagnies de bus, sera requise au regard de la reconnaissance tarifaire des transports publics prévue dès le changement d'horaire de décembre 2024 sur le territoire sierrois.
- 6230.3130.01 **Transports publics, Bus sierrois** **+144'000.00**
En plus des prévisions de hausse de l'IPC, la prolongation de la ligne de bus n°1 jusqu'à l'Ecoparc de Daval, ainsi que la prolongation de l'horaire en soirée du lundi au jeudi, engendrent une augmentation de dépenses.
- 6230.4240.00 **Abonnements, tickets** **+25'000.00**
L'observation des recettes enregistrées pour l'année 2023 démontre une augmentation notable par rapport aux comptes de la période 2020 à 2022 et tend à retrouver le niveau d'avant Covid. De plus, une hausse de la clientèle est espérée au vu de la mise en place de la reconnaissance tarifaire qui devrait faciliter et dynamiser les transports publics sierrois.
- 6230.4470.00 **Publicité Bus sierrois** **+4'000.00**
L'augmentation relative de cette rubrique est liée à l'introduction d'un bus supplémentaire sur la ligne n° 2 des Bus sierrois.
- 6230.4910.00 **Participation des écoles** **+40'000.00**
Comme expliqué pour les comptes 2120.3910.00 et 2130.3910.00, l'augmentation des coûts de tarification des transports publics sierrois prévue au changement d'horaire de décembre 2024 explique la hausse de cette rubrique.

Protection environnement - aménagement du territoire

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget 2024	12'502'400	9'499'300	3'531'000	984'000
Budget 2025	13'832'800	10'654'350	4'093'500	764'000
Ecart en CHF	1'330'400	1'155'050	562'500	-220'000
Ecart en %	10.64	12.16	15.93	-22.36

	Approvisionnement en eau	Traitement des eaux usées	Gestion des déchets
Charges	3'005'300	3'727'300	3'236'950
Revenus	3'210'600	2'243'250	2'650'600
Résultat	205'300	-1'484'050	-586'350
Situation du fonds au 31.12.2023	-237'930	174'044	39'944

7100 Approvisionnement en eau

- 7100.3120.00 **Achats d'eau** **+69'700.00**
La quantité d'eau achetée a été estimée sur la base des achats effectués en 2023 et en fonction des ventes d'eau budgétées.
- 7100.3120.01 **Energie de pompage** **-70'100.00**
La quantité d'eau issue du pompage est directement influencée par la quantité achetée aux communes et par la consommation. Le tarif moyen de l'énergie pris en compte pour le budget 2025 est de 30.50 ct/kWh, contre 36.86 au budget 2024.
- 7100.3143.00 **Exploitation, entretien et réparation** **+77'500.00**
Le budget de ce compte a été adapté à la hausse pour tenir compte des coûts moyens enregistrés ces dernières années pour l'entretien du réseau d'eau de Sierre, Noës et Granges, ainsi que des tarifs en vigueur pour l'achat et l'entretien des compteurs d'eau.
- 7100.3300.30 **Amortissement réseau d'eau** **-12'000.00**
Voir commentaire des comptes 9900.3300.10 et suivants.
- 7100.3510.00 **Attribution au fonds** **-55'500.00**
Le budget 2025 étant bénéficiaire, il permettra une attribution au fonds de CHF 205'300.–. En tenant compte des prévisions budgétaires de 2024, le fonds de renouvellement du service de l'eau devrait boucler à près de CHF 230'000.– au 31.12.2025.
- 7100.4250.00 **Ventes d'eau** **+70'000.00**
La consommation d'eau vendue aux clients a été estimée à 2'100'000 m³, soit une augmentation de 50'000 m³ par rapport au précédent budget, valorisée au prix moyen de CHF 1.37/m³. Cette estimation de consommation se base sur les valeurs effectives 2022 et 2023.

7100.4930.00	Eau livrée à la commune	-68'700.00
	Le montant inscrit dans ce compte est constitué de la somme des comptes de consommation d'eau des différents services communaux. Le tarif moyen du m ³ devrait se situer à environ CHF 1.25 le m ³ , pour une consommation de 276'000 m ³ .	
7100.5030.00	Réseau d'eau	+93'500.00
	Les interventions les plus significatives auront lieu sur les secteurs suivants du réseau d'eau potable :	
	<ul style="list-style-type: none"> - route de Riondaz et rue de Muraz, - route de la Bonne-Eau, - route des Bernunes, - route du Foulon, - rue de la Tservetta. 	
7100.5030.01	Pompage d'eau de Tschüdangna	-100'000.00
	Cet investissement a fait l'objet d'un crédit d'engagement accepté par le Conseil général en date du 4 juin 2003 pour un montant de CHF 3'500'000.—.	
7100.6370.00	Taxes de raccordement	+15'000.00
	Le montant du budget 2025 est estimé selon les taxes de raccordement encaissées ces dernières années.	
7200	Traitement des eaux usées	
7200.3130.00	Protection de la nappe	-9'000.00
	Le suivi de la qualité physico-chimique des eaux des lacs de Géronde, des Petits-lacs et de la Corne est réalisé à un rythme bisannuel, ce qui implique des fluctuations de cette rubrique. La prochaine campagne est prévue durant l'été 2026.	
7200.3300.30	Amortissement collecteurs	-12'000.00
	Voir commentaire des comptes 9900.3300.10 et suivants.	
7200.3632.00	STEP de Noës	+700'000.00
	Les projections financières de la STEP de Noës prévoient une hausse des coûts pour les prochaines années, liée aux travaux de réhabilitation des installations existantes et à la mise en service progressive des traitements complémentaires demandés par la Confédération.	
7200.3632.01	STEP de Granges	+22'000.00
	Le lancement des travaux de réfection de la STEP en 2024, associé à l'augmentation des débits traités, enregistrée depuis 2020, influencent à la hausse la part prise en charge par la ville de Sierre.	
7200.3930.00	Consommation eau Environnement	-22'400.00
	La réduction des consommations d'eau des jardins de la Raspille, observée dès 2023, et le fait que ces consommations qui étaient auparavant intégralement prises en charge par la ville sont désormais majoritairement refacturées à l'un des principaux usagers du site, justifient l'adaptation du budget de cette rubrique.	
7200.4240.01	Taxes de base	+50'000.00
	Cette légère augmentation des recettes tient compte d'une progression des volumes bâtis qui se confirme depuis quelques années.	
7200.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	+637'350.00
	La différence entre les charges et les recettes de la rubrique « Traitement des eaux usées » démontre un manque d'autofinancement s'élevant à CHF 1'484'050.—, soit une augmentation du déficit d'autofinancement de CHF 637'350.— par rapport à l'année précédente. Celle-ci s'explique notamment	

par les investissements plus importants engagés pour les STEP de Noës et Granges.

7200.5030.00	Evacuation générale des eaux	-40'000.00
	La majeure partie des dépenses budgétées pour cette rubrique, qui enregistre une légère diminution par rapport à l'année précédente, concerne les investigations liées à la réalisation du plan général de l'évacuation des eaux (PGEE), la mise en séparatif des eaux de la partie ouest de la rue de la Fraternité et de la rue de Pré-Savioz ainsi que les chemisages des canalisations des routes du Bois de Finges et de Cloux Roussier.	
7300	Gestion des déchets	
7300.3130.00	Information et surveillance	+13'000.00
	L'augmentation de cette rubrique est en lien avec la communication à la population prévue suite à l'augmentation de la taxe liée aux déchets.	
7300.3130.05	Récupération papier	+55'000.00
	Les fluctuations liées au prix de récupération du vieux papier sont difficilement prévisibles, mais les tendances enregistrées lors de l'établissement des budgets laissent entrevoir une hausse des montants à charge des communes.	
7300.3130.06	Déchetteries	+85'200.00
	La répartition des coûts de la déchetterie prend en compte le nombre annuel de passages, en hausse. Il a été tenu compte de cette tendance dans le budget 2025.	
7300.3130.08	Déchets alimentaires	+15'000.00
	Le réseau de collecte de déchets alimentaires a été augmenté en 2024 (5 nouveaux containers twins) et les coûts relatifs à cette évolution ont été pris en compte dans le présent budget.	
7300.3151.00	Entretien véhicules	-34'500.00
	La baisse de cette rubrique s'explique par le remplacement, réalisé en 2024, de la grue d'un des camions à ordures. En outre, la rubrique a été adaptée en prenant en considération une moyenne des frais d'entretien des années précédentes.	
7300.3300.30	Amortissement infrastructures déchets	+271'000.00
	Voir commentaire des comptes 9900.3300.10 et suivants.	
7300.3632.00	Déchets incinérables	+13'000.00
	Le budget a été établi en tenant compte de la tendance 2023. Celle-ci laisse entrevoir une légère augmentation des apports de déchets des entreprises.	
7300.4240.00	Taxes de quantité	-45'000.00
	Aucune modification de la rétrocession de la taxe au sac n'a été effectuée, contrairement à ce qui avait été initialement prévu dans le budget précédent. Les prévisions de la taxe de quantité ont ainsi été modifiées en conséquence.	
7300.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	+499'950.00
	La différence entre les charges et les recettes de la rubrique « Gestion des déchets » présente un résultat négatif de CHF 586'350.– impactant à la baisse le fonds ad hoc.	
7300.5060.00	Ecopoints (Moloks)	-15'000.00
	Aucune modification significative du réseau de ramassage n'est prévue en 2025, hormis la création d'une petite zone de collecte au niveau de la route du Rawyl.	

7300.5060.01 **Camion à ordures** **+885'000.00**
Il est prévu de remplacer un camion à ordures. Les coûts budgétés comprennent également les plus-values pour l'acquisition d'un modèle électrique (CHF 250'000.–) ainsi que l'installation d'une borne de recharge rapide (CHF 25'000.–).

74 Cours d'eau et dangers naturels

7410.3142.00 **Torrents, bisses, canaux** **-37'000.00**
L'utilisation d'une partie des matériaux issus des dépotoirs pour aménager la nouvelle place de la voirie au nord du centre horticole permet d'économiser les coûts de mise en dépôt à la décharge payante des Paujes.

7410.5020.00 **Sécurisation cours d'eau** **-450'000.00**
Le long de la Bonne-Eau, la réfection du tronçon compris entre le parking St-Ginier et le giratoire de Tournefous, lancée en automne 2023, devrait être achevée pour la fin du premier semestre 2025.

7410.5020.01 **Signèse** **-10'000.00**
Le projet de mise à l'enquête du lot 1, relatif à la mise en place de deux dépotoirs sur la Signèse, devrait débuter au cours de l'automne 2024. Cela devrait permettre le lancement des travaux à l'automne 2025. Suite à la circulation de l'avant-projet d'étude dans les différents services cantonaux, de nombreuses demandes ont freiné l'avancement du projet.

7410.5620.00 **Réseaux d'irrigation** **+39'000.00**
Les mesures urgentes prévues en 2024 sur le réseau d'irrigation « Hombes-Mangold » ont été différées suite à un recours. Celles-ci doivent impérativement être réalisées durant l'hiver de manière à pouvoir remettre en eau les conduites en 2025. Ce montant correspond à la participation de la ville de Sierre à la réfection du réseau d'irrigation de Lens-St-Léonard et Sierre. De plus, l'association Lienne-Raspille a demandé une augmentation de son capital lors de son assemblée générale.

7410.6310.00 **Subventions sécurisation cours d'eau** **-254'000.00**
La réduction des moyens investis sur les cours d'eau durant l'année 2025 impacte, *de facto*, les subventions cantonales.

7450.3130.00 **Prévention des dangers naturels** **+7'000.00**
Suite aux événements de chutes de pierres impactant la chaussée située au pied de la colline de Granges, il est prévu d'installer un filet de protection. L'augmentation des précipitations intenses durant la période hivernale incite à augmenter le budget lié aux travaux de purges des collines et versants abrupts.

76 Lutte contre la pollution, environnement

7690.3130.00 **Mesures d'économie d'énergie** **+14'650.00**
L'augmentation de la rubrique est principalement due à la conduite d'un nouveau projet d'étude, soutenu par l'OFEN, visant à connaître les alternatives renouvelables aux chaudières actuelles des bâtiments communaux fonctionnant au gaz ou au mazout.

7690.3132.01 **Surveillance et assainissement** **+100'000.00**
La constitution d'une provision pour risque environnemental avait été décidée lors de l'exercice 2020 sur la base d'une analyse des situations spécifiques des divers sites pollués recensés sur la commune. Le besoin de provisionnement est régulièrement réévalué. Alors que le budget 2024 prévoyait une baisse du montant annuellement provisionné, en raison de procédures pendantes menant à un allongement de l'échéancier, le montant global de provisionnement a dû être

réévalué à la hausse. En effet, les résultats d'études menées pour le traitement de sols pollués d'une ancienne décharge industrielle ont conduit le canton à réévaluer le type d'intervention techniquement envisageable pour ce site à assainir. Les méthodes d'assainissement préconisées seront donc, selon toute vraisemblance, beaucoup plus onéreuses qu'escompté initialement.

7690.3511.00 **Dotations fonds Energie et Climat** **-500'000.00**

Il a été décidé d'attribuer 1 million de francs au fonds Energie et Climat en 2025. Ce montant traduit la volonté de la commune de mettre en application une des dispositions du règlement y relatif, qui précise que « sans constituer une contrainte, l'objectif idéal serait d'affecter à ce fonds une part significative des recettes nettes de la commune issues des aménagements de production électrique ».

Une gestion saine des finances publiques doit en effet se garder d'affecter intégralement au ménage communal les recettes issues de l'énergie ; en d'autres termes, il n'est pas souhaitable d'adapter le train de vie de la commune sur la base de recettes non fiscales, qui sont soumises à des facteurs exogènes et conjoncturels.

Or, le bénéfice net des aménagements de production 2025 attendu s'élève à 6.2 millions de francs ; la dotation représente donc un montant de 16 % des recettes nettes considérées. Par comparaison avec le budget 2024, on observe une diminution de la dotation de CHF 500'000.–.

7690.3637.00 **Subventions énergies renouvelables** **-30'000.00**

La prévision budgétaire se base sur une extrapolation des dépenses, en légère baisse, liée aux aides financières octroyées en 2023 et début 2024.

7710 Cimetières

7710.3130.02 **Prestations de service** **+15'000.00**

La conciergerie et les inscriptions des plaques du colombarium et du mémorial (jusqu'à présent inscrits sous la rubrique 7710.3143.00) sont désormais comptabilisées sur le compte « Prestations de service ». Sont également comprises dans ces charges les dépenses pour les quelques creuses mécanisées de tombes, sous-traitées en cas d'indisponibilité du camion grappin de la voirie ou lorsque ce dernier ne peut accéder à certaines zones.

7710.3143.00 **Entretien cimetières** **-10'500.00**

L'engagement de personnel fixe supplémentaire au service des Parcs et Jardins a réduit la nécessité de faire appel à du personnel auxiliaire. Par ailleurs, les inscriptions des plaques du colombarium et du mémorial sont désormais inscrites sous le compte 7710.3130.02 « Prestations de service ».

7710.5030.00 **Cimetières, réfections diverses** **-40'000.00**

Le montant budgété comprend la dernière étape des études pour renouveler le parc arboricole vieillissant et introduire une plus grande biodiversité dans le cimetière de Sierre.

7900 Aménagement du territoire

7900.5030.00 **Aménagements de quartiers** **+200'000.00**

Le projet prévoit la réalisation d'un parc urbain à Maison Rouge, le long de la route de Sion, pour remplacer celui d'Orzival situé sur une parcelle privée.

7900.6310.00 **Subventions cantonales** **+19'000.00**

Une subvention cantonale est attendue dans le cadre de la révision du PAZ/RCCZ, après le retour du service du développement territorial suite à l'avis de principe.

Economie publique

	<i>Résultat</i>		<i>Investissements</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget 2024	8'144'800	16'046'800	320'000	–
Budget 2025	8'961'600	15'718'500	–	–
Ecart en CHF	816'800	-328'300	-320'000	–
Ecart en %	10.03	-2.05	-100.00	–

8400 Tourisme

8400.3634.00 **Politique touristique** **+10'000.00**
 La participation annuelle à la slowUp a été intégrée dans le budget 2025 de la politique touristique. Auparavant, ce montant était enregistré dans le compte 3410.3636.01 « Manifestations sportives ».

8500 Promotion économique

8500.4631.00 **Subventions cantonales** **+13'500.00**
 La consigne prend en compte les subventions cantonales et fédérales liées au projet préliminaire du plan de développement régional (PDR).

8710 Electricité

8710.3120.00 **Frais d'exploitation des aménagements de production** **+795'500.00**
 Le budget a été adapté en fonction des budgets et plans pluriannuels respectifs des divers aménagements de production, que sont les Forces Motrices de la Gougra, de Mattmark, de Lizerne & Morge, ainsi qu'AKEB/Bugey. Les particularités suivantes ont été prises en considération pour le budget 2025 :

- AKEB/Bugey : après la modification de la méthode d'activation des charges d'investissements, les coûts d'exploitation portés par les partenaires sont plus élevés.
- Lizerne et Morge : augmentation des coûts d'entretien de l'aménagement.
- Forces Motrices de la Gougra : les hausses des prix de revient prévisionnels 2025 par rapport à ceux mentionnés dans le budget précédent sont la conséquence de la hausse de 1.5 cts/kWh du tarif du pompage et restitutions et de la hausse des taux d'intérêts.

8710.3130.00 **Frais de gestion du portefeuille électrique** **+8'000.00**
 Le contrat de mandat de gestion fixe les frais de gestion des aménagements de production pour la commune de Sierre selon le détail ci-dessous :

- Gestion des risques du portefeuille : CHF 57'200.–
- Gestion de l'optimisation : CHF 50'000.–
- Gestion administrative : CHF 52'800.–

De plus un montant de CHF 2'000.– est intégré sous cette position pour la couverture d'assurance en cas de perte de revenus pour les participations dans les aménagements de production.

8710.4250.00 **Recettes d'aménagements de production** **-104'000.00**
 Les recettes tiennent compte des budgets et plans pluriannuels respectifs des divers aménagements de production, ainsi que d'une estimation des conditions de reprise par OIKEN, à qui la commune a confié la valorisation de l'énergie

produite. Le prix moyen de reprise est de 11.44 cts/kWh, soit une augmentation de 6.6 % du prix par rapport au budget 2024 (10.73 cts/kWh).

Pour le budget 2025, le volume commercialisé est basé sur :

- les données des apports de 10 ans, de 2011 à 2021,
- une exclusion des valeurs extrêmes, autant basses que hautes, et des valeurs dites « absurdes »,
- une exclusion volontaire des années 2022 et 2023.

Le prix moyen est constitué par la vente d'environ 60 % de la production déjà négociée à ce jour et d'une estimation pour les 40 % restant. La diminution sur les productions par rapport à l'an passé provient d'une prévision d'indisponibilité plus importante de l'ensemble des aménagements.

8710.4451.00 **Energie restitution FM Gougra SA** **+159'400.00**

Ce poste concerne la valorisation de l'énergie de restitution qui, tout comme pour l'énergie issue des aménagements de production, a été confiée à OIKEN. La commune de Sierre dispose de 11'520'000 kWh d'énergie gratuite de la part des Forces Motrices de la Gougra, suite à la vente de l'ancienne usine de Vissoie à cette société. A cela s'ajoute la vente des garanties d'origine fixée à CHF 5.- /MWh pour l'année 2025.

8710.4451.06 **Dividende Sogaval SA** **-400'000.00**

8710.5540.00 **Actions Sogaval SA** **-320'000.00**

Le dividende supplémentaire, qui avait été versé durant plusieurs années pour permettre la recapitalisation de la société par les deux actionnaires que sont Sierre et Sion, ne sera plus versé dès 2025. Au budget 2024, ce montant était de CHF 320'000.- pour Sierre.

Finances et impôts

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget 2024	13'374'100	60'897'600
Budget 2025	14'093'550	64'436'600
Ecart en CHF	719'450	3'539'000
Ecart en %	5.38	5.81

9100 Impôts des personnes physiques

Les principaux faits du budget 2025 résultent, d'une part, de l'indexation des taux communaux sur le revenu des personnes physiques et, d'autre part, de la révision de la loi liée à la fiscalité des personnes physiques.

S'agissant des taux d'impôts communaux, l'article 178 alinéa 5 de la loi fiscale cantonale, énonce à cet égard ce qui suit : « *Chaque fois que l'indice des prix à la consommation augmente de 3 %, les taux d'impôt sont automatiquement applicables à des revenus majorés de 3 %. La variation de 3 % est calculée sur la base du dernier barème adapté. Le niveau de l'indice au 30 juin précédant le début de la période de taxation est déterminant. Si la situation financière de la commune l'exige, le législatif communal peut décider de ne pas atténuer ou d'atténuer partiellement la progression à froid.* »

Selon les renseignements communiqués par le service cantonal des contributions, l'indice des prix à la consommation a augmenté, au 30 juin 2024, de plus de 3 % depuis la dernière compensation des effets de la progression à froid (année 2022).

Afin de tenir compte de cette réduction du pouvoir d'achat pour le contribuable, la ville de Sierre a décidé de rectifier ses taux d'impôts sur le revenu des personnes physiques de 3 %. Le taux d'indexation communal se montera ainsi à 161 % à partir du 1^{er} janvier 2025 ; il est actuellement de 158 %.

Concernant la révision de la loi fiscale, acceptée par le parlement cantonal en date du 12 septembre 2024, elle prévoit d'alléger la charge fiscale du contribuable par le biais de diverses mesures ciblées afin de renforcer son pouvoir d'achat.

9100.4000.00 **Impôt sur le revenu** **+2'100'000.00**

Malgré l'indexation des taux communaux en vue de compenser les effets de la progression à froid, ainsi que la prise en considération des incidences financières en lien avec la révision fiscale, les recettes escomptées de cette rubrique sont en forte hausse. Cette tendance résulte avant tout d'estimations encourageantes réalisées à l'aide des dernières taxations notifiées, ainsi que d'éléments particuliers en notre possession au moment d'établir les projections 2025.

9100.4002.00 **Impôt prélevé à la source** **+200'000.00**

La gestion de l'impôt à la source est assurée directement par le canton. Le service communal des contributions enregistre les acomptes versés trimestriellement et le décompte final intervient dans le courant de l'année suivante. Selon les estimations transmises par le canton, une hausse de ces recettes fiscales est attendue.

9100.4009.00 **Impôt global** **+20'000.00**

Cette rubrique concerne les recettes fiscales relatives aux impôts calculés d'après la dépense. Cette estimation à la hausse s'explique par la prise en considération de paramètres connus lors de l'établissement des prévisions budgétaires.

9100.4023.00 **Droits de mutations** **+135'000.00**
La loi cantonale sur les droits de mutations (transactions immobilières) prévoit le prélèvement d'un droit de mutation communal. L'estimation de la valeur globale des actes instrumentés justifie cette variation à la hausse.

9100.4270.00 **Amendes fiscales** **+10'000.00**
Une moyenne établie sur plusieurs années permet d'estimer le montant de ce poste. Il reste toutefois sujet à des incertitudes dans la mesure où il dépend du nombre, ainsi que de l'importance, des soustractions d'impôts intervenues durant l'exercice.

9110 Impôts des personnes morales

Les personnes morales ne sont pas concernées par l'indexation liée à la progression à froid, puisque l'impôt sur le bénéfice ne connaît ni coefficient communal, ni indexation, les taux étant par ailleurs proportionnels.

Il a également été volontairement fait abstraction des éventuelles répercussions économiques de la crue du Rhône survenue en juin 2024 sur l'estimation des recettes fiscales des personnes morales lors de l'élaboration du budget. En effet, il a été considéré que l'éventuel manque à gagner pour la commune de Sierre n'était pas chiffrable en raison de trop nombreuses inconnues. C'est pourquoi, si ce dernier devait se concrétiser, son impact serait porté en diminution de la réserve d'estimation disponible.

9110.4010.00 **Impôt sur le bénéfice** **+700'000.00**
Tout en considérant que la base d'estimation repose en grande partie sur les taxations des années 2021 et 2022, les recettes envisagées devraient être réalisées pour autant que la situation économique reste stable pour les entreprises sises sur le territoire sierrois.

9300 Péréquation financière

9300.4621.10 **Péréquation financière** **+136'000.00**
En application de la loi sur la péréquation financière intercommunale, la commune de Sierre se trouve bénéficiaire du fonds de péréquation, dans une mesure plus importante que l'année dernière.

9500 Quotes-parts

9500.4120.01 **Taxe utilisation du domaine public, électricité** **-90'000.00**
Ce compte enregistre la redevance pour l'utilisation du domaine public (PCP) encaissée auprès des clients sur la commune de Sierre. La PCP est calculée à la hauteur de 12 % du total des coûts d'acheminement de l'énergie pour les consommations enregistrées sur le territoire de la commune. La consommation pour le budget 2025 est estimée par rapport aux comptes 2023. Le tarif moyen d'acheminement est estimé à ce jour à 8.54 cts/kWh.

9610 Intérêts

9610.3406.00 **Intérêt emprunt à long terme** **-12'000.00**
Cette charge dépend tant de la nécessité de recourir à l'emprunt bancaire que des taux d'intérêts pratiqués sur le marché.

9610.4401.00 **Intérêts de retard et frais récupérés** **-10'000.00**
Les intérêts de retard et frais récupérés sont estimés en fonction de la moyenne des recettes enregistrées durant les cinq dernières années.

9630 Patrimoine financier, bâtiments Itagne

9630.3439.00 **Energie Immeuble Itagne** **-10'300.00**
Le budget tient compte des consommations passées et de l'évolution des prix prévue en 2025 pour l'électricité (diminution d'environ 15 %) et le gaz (augmentation d'environ 10 %).

9631.3439.04 **Frais d'actes** **+15'000.00**
Le budget a été indexé pour prendre en compte la tendance observée depuis deux ans. En effet, une augmentation des coûts en lien avec les actes signés par la ville est constatée.

9631 Autres bâtiments et titres du patrimoine financier

9631.3431.00 **Entretien bâtiments du patrimoine financier** **-32'000.00**
Cette rubrique regroupe les contrats d'entretien récurrents ainsi que les travaux d'entretien des bâtiments du patrimoine financier. Ces derniers fluctuent en fonction des demandes et des besoins observés. En 2025, la déconstruction d'une partie de l'ancienne menuiserie Cerutti, pour des raisons de sécurité, est notamment planifiée.

9631.4430.00 **Locations et DSDP (sauf parkings)** **+ 165'000.00**

9631.4430.01 **Locations parkings privatifs (TVA)** **+ 50'000.00**

9631.4430.02 **Locations parkings privatifs couverts (TVA)** **-3'000.00**

La projection des recettes prend en compte tous les contrats en vigueur au moment de l'établissement du budget, ainsi que les rendements attendus des nouvelles locations.

9900 Amortissements du patrimoine administratif

9900.3300.10 **Amortissement, Routes et voies de communication** **+343'000.00**

9900.3300.20 **Amortissement, Aménagement des eaux** **+55'000.00**

9900.3300.30 **Amortissement, Autres ouvrages de génie civil** **-68'000.00**

9900.3300.40 **Amortissement, Terrains bâtis** **-299'000.00**

9900.3300.60 **Amortissement, Biens mobiliers** **+425'000.00**

9900.3320.90 **Amortissement, Autres immob. incorporelles** **-6'000.00**

9900.3660.20 **Amortissement, Subv. d'investissement** **+298'000.00**

Les règles d'amortissement doivent répondre aux exigences du modèle comptable harmonisé II (MCH2). Celui-ci prévoit un taux d'amortissement uniforme pour chaque type d'objet, à appliquer sur la valeur résiduelle des actifs. Les différences constatées dans les divers comptes qui enregistrent les amortissements (y compris ceux des services autofinancés de l'eau, de l'épuration et de l'élimination des ordures) sont la conséquence d'investissements qui seront consentis en 2025. Considérés dans leur globalité, les amortissements comptables sont passés de CHF 12'557'000.– en 2024 à CHF 13'552'000.– en 2025.

9900.4950.00	Amortissement Autres bâtiments culturels	-16'000.00
9900.4950.01	Amortissement Espace cult. des Marais	-5'000.00
9900.4950.02	Amortissement Théâtre Les Halles	+8'000.00
9900.4950.03	Amortissement Infrastructures sportives	-92'000.00
9900.4950.04	Amortissement Piscine de Guillamo	+8'000.00
9900.4950.05	Amortissement Bains de Géronde	-53'000.00
9900.4950.06	Amortissement Patinoires	-25'000.00

Une partie des charges d'amortissement inscrites dans les comptes 9900.3300.10 et suivants est transférée dans différents secteurs de l'administration, afin de répondre à des objectifs de comptabilité analytique (connaître le coût complet d'une prestation notamment). Il s'agit d'écritures strictement internes qui n'ont aucune influence sur le résultat global de la commune, puisque la charge est compensée par une recette équivalente (voir les comptes 3210.3950.00, 3221.3950.00, 3290.3950.00, 3410.3950.00, 3411.3950.00, 3412.3950.00 et 3413.3950.00).